No 32497 — 103e année — J.A.

Fr. 1.—

Vendredi 16 décembre 1983

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

Evacuation des loyalistes palestiniens encerclés à Tripoli

Le suspense prendrait fin lundi

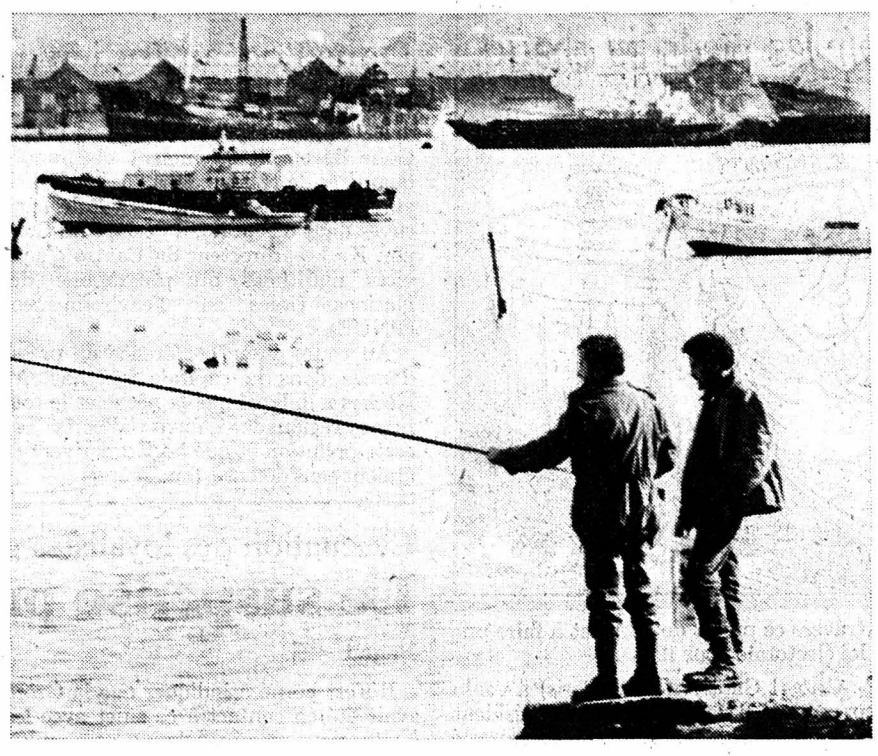

En attendant les bateaux grecs qui doivent les emporter vers d'autres rivages, des combattants palestiniens tuent le temps en pêchant. (Bél. AP)

Les loyalistes palestiniens quitteront vraisemblablement Tripoli lundi. Le gouvernement grec a officiellement donné jeudi le feu vert à la participation de cinq ferry-boats grecs à leur évacuation du Liban, après avoir obtenu des garanties internationales pour la sécurité de l'opération. Par ailleurs à Deir-el-Kamar, un premier groupe de civils, ainsi que les combattants chrétiens, ont été évacués.

Le gouvernement israélien a pourtant réaffirmé jeudi, par la bouche d'un de ses porte-parole, qu'«il n'avait pris aucun engagement ni donné aucune garantie à quiconque», en ce qui concerne le retrait des forces de l'OLP de Tripoli.

L'évacuation commencera lundi prochain, a indiqué une source officielle à Athènes, précisant que cinq navires appareilleront pour Tripoli ce matin. M. Yasser Arafat et ses quelque 4000 partisans devraient être évacués à bord de deux ferries vers la Tunisie et à bord des trois autres vers le Nord-Yémen.

Le porte-parole grec n'a par ailleurs donné aucune indication sur les pays qui ont fourni les «garanties formelles» demandées par la Grèce pour que la sécurité de l'évacuation soit assurée.

► Page 2

RFA: un recensement controversé

Non à l'ordinateur tentaculaire

La Cour suprême d'Allemagne fédérale a approuvé hier la loi de recensement du 25 mars 1982 tout en déclarant certaines de ses clauses inconstitutionnelles. Elle a en outre ordonné que des modifications y soient apportées afin de ne pas mettre en ordinateur certaines informations personnelles demandées à la population.

On indique de bonnes sources que la loi serait modifiée et que le recensement, qui devait avoir lieu le 27 avril dernier, serait organisé en 1985.

Le recensement avait déclenché, au printemps dernier, un vaste mouvement de protestation en RFA et de nombreux citoyens avaient déposé des plaintes car ils estimaient que certaines questions violaient leur droit à la vie privée.

Le 13 avril, la Cour interrompait le processus du recensement par cinq voix contre trois, afin d'étudier les plaintes déposées.

Hier la Cour, présidée par le juge Ernst Benda, a déclaré inconstitutionnelle une clause qui prévoyait de transmettre à la police des informations sur les lieux de résidence de tous les Ouest-Allemands.

En revanche, la Cour a approuvé d'autres dispositions de la loi, selon laquelle les citoyens devront donner des informations sur leur lieu de résidence, leurs revenus, leur niveau d'éducation et leur métier.

En dépit de ces modifications, il est probable que le mouvement anti-recensement se poursuivra, a indiqué un porte-parole des «verts» car de nombreux Allemands rechignent à fournir des informations sur leur vie privée. (ap)

La Cour suprême rendant son verdict. (Bélino AP)

En marge d'un débat au Grand Conseil

Réflexions sur la séparation des pouvoirs

Les députés, lors d'une récente séance du Grand Conseil, se sont penchés sur une affaire concernant le Tribunal de La Chaux-de-Fonds, négligeable en elle-même. Mais, ainsi que l'a justement relevé M.-H. Krebs dans ces colonnes, il fallait aborder une question de principe, celle de la séparation des pouvoirs. En d'autres termes, il s'agissait d'examiner les relations entre le législateur (Grand Conseil et peuple), l'exécutif (Conseil d'Etat) et le judiciaire (les tribunaux).

L'idée selon laquelle, dans une société civile organisée de façon cohérente, les pouvoirs doivent être séparés est ancienne.

par Philippe Bois

Aristote, dans sa Constitution d'Athènes distingue: la délibération, le commandement et la justice. Plus tard, dans son Essai sur le pouvoir civil (1680), John Locke a distingué l'opportunité d'une telle organisation; il rangeait dans une même catégorie l'exécutif et le judiciaire, mais prenait en considération comme troisième pouvoir le fédératif, concernant les relations extérieures. En 1748, c'est la publication de l'Esprit des lois où Montesquieu écrit notamment: «Il y a dans chaque Etat trois sortes de pouvoirs: la puissance législative, la puissance exécutrice des choses qui dépendent du droit des gens et la puissance exécutrice de celles qui dépendent du droit civil» (Livre XI, ch. 6). Pour la suite de son raisonnement, il retranchera le judiciaire («Des trois puissances dont nous avons parlé, celle de jugement est en quelque façon nulle»). La Constitution des Etats-Unis institue un tel système (art. 1 à 3), en 1787, comme la Constitution française de 1791 (art. 3 à 5). Le principe n'apparaît pas expressément dans la Constitution fédérale suisse, mais il y est implicitement contenu. L'aricle 18 de la Constitution neuchâteloise est clair: «Le peuple exerce la souveraineté par le concours de trois pouvoirs distincts et séparés: le pouvoir législatif; le pouvoir exécutif et admnistratif; le pouvoir judiciaire administratif.

SOUPLESSE

On ne saurait imaginer une séparation des pouvoirs absolue; le fonctionnement de l'Etat serait paralysé. Les points de rencontre sont nombreux et l'analyse qui en est faite dépend de l'opinion de celui qui s'y livre. Lorsqu'il disait, au Conseil national, en 1965; «...le principe de la séparation des pouvoirs, un principe en vérité fort important, mais dont la réalité n'a jamais cessé de perfectionner l'élasticité...», Pierre Graber ne faisait pas qu'une boutade.

► Page 4

opinion

En priorité

Cent dix millions de plus pour la recherche, voilà qui porte le pactole à 849 millions de francs.

Personne ne saurait dire si, en votant ce crédit à la surprise générale, le Conseil national est trop généreux ou trop pingre, car tout dépend à qui ou à quoi on attribue des moyens financiers.

Il faudrait pouvoir concilier des choix politiques et économiques, des besoins scientifiques et industriels et pourquoi pas culturels, en participant à une augmentation du savoir.

Dans les temps que nous vivons, quand bien même nous regorgeons de richesse en Suisse, nous devons établir des priorités.

A notre sens, la recherche appliquée devrait être l'objet d'une attention particulière, car elle est de nature à engendrer des moyens financiers dans le futur qui pourront alors être attribués à d'autres disciplines.

Dans le secteur de la recherche appliquée, la micro-électronique vient en tête des priorités, car elle est fondamentalement liée au développement d'un très grand nombre de produits industriels.

La Suisse, petite bourgade sur le plan démographique, au plan mondial, n'a pas la capacité virtuelle, ni humaine, ni financière, de se mesurer aux moyens que peuvent mettre en œuvre des entités japonaises ou américaines.

Par contre, grâce à un grand nombre de laboratoires, centres de recherches et surtout d'entreprises de taille moyenne, la Suisse bénéficie d'un haut niveau d'inventivité dans l'application des produits de la recherche, issus des entités géantes.

La capacité de production de circuits intégrés est une chose, l'application de ce moyen en est une autre.

On l'observe dans le secteur horloger. Dans le secret des laboratoires, on peut admirer des produits qui en «technologie appliquée» dépassent tout ce qui existe, ce à quoi même on n'ose pas rêver.

Ce sont des produits de la recherche horlogère suisse, ils pourront dériver vers d'autres secteurs industriels.

Ici se pose la question de savoir à qui et à quoi on attribue des moyens financiers.

Quand nos politiciens augmentent de 110 millions l'aide à la recherche, on aimerait aussi leur demander d'affirmer haut et fort au nom de quel choix ils décident ce coup de pouce à l'avenir.

On veut les entendre dire que la micro-électronique est prioritaire.

Gil BAILLOD

Nouveau
Garage du Jura SA

Rouler en sécurité...
c'est rouler

VOLVO

Léopold-Robert 117
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 45 50/51

92068

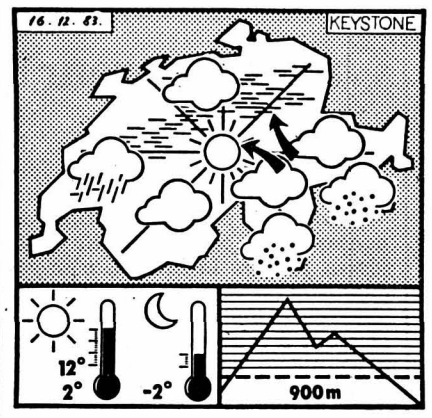

météo

Suisse romande et Valais: le stratus situé sur le Plateau se dissipera, mais au-dessus la nébulosité continuera à augmenter, des précipitations pourront se produire surtout le soir.

Suisse alémanique: temps encore en partie ensoleillé. Foehn parfois violent.

Sud des Alpes: très nuageux, chutes de neige jusqu'en plaine.

Evolution probable pour samedi et dimanche: à l'ouest et au sud, le plus souvent très nuageux, quelques précipitations, fréquentes surtout samedi. A l'est, nébulosité variable, quelques précipitations possibles samedi.

Vendredi 16 décembre 1983
50e semaine, 350e jour
Fêtes à souhaiter: Adélaïde, Alice

	Vendredi	Samedi
Lever du soleil	8 h. 11	8 h. 12
Coucher du soleil	16 h. 43	16 h. 43
Lever de la lune	14 h. 36	15 h. 01
Coucher de la lune	3 h. 48	4 h. 59
	Mercredi	Jeudi
Lac des Brenets	750,31 m.	750,25 m.
Lac de Neuchâtel	429,04 m.	429,03 m.

sommaire

La protection civile au National
SUISSE Page 4
Grand écran
MAGAZINE Page 7
Un acte de foi en l'économie neuchâteloise
ECONOMIE Page 9

région 2e cahier

A La Chaux-de-Fonds

L'Action Nationale s'installe

PAGE 15

3e cahier

Sports d'hiver

Nos pages spéciales

MONDE

E entre autres

Quel empereur?

Les grands empires.

Politiques, financiers ou de presse, ils inspirent presque instinctivement, la réticence, la peur.

Il en existe pourtant d'utiles, de nécessaires peut-être. Et s'ils lèsent parfois la liberté, n'empêchent-ils pas, quelquefois, les guerres ruineuses? Impitoyables souvent à leur début, leur grandeur même ne les contraint-elle pas, fréquemment plus tard, à une indulgence relative, qui leur permet de conserver la cohésion?

Trancher carrément en faveur du pour et du contre est un exercice périlleux. Il est plus sage de se prononcer de cas en cas.

Aujourd'hui, dans toute la France, l'empire en question est le groupe de presse Hersant.

Atteignant les vingt pour cent des lecteurs français, il représente indiscutablement un danger pour la diversité de la presse.

Mais face à l'information progouvernementale et dirigée de la radio et de la TV d'outre-Jura ne constitue-t-il pas également un antidote?

Pour l'ensemble des médias, le danger ne doit-il pas, dès lors, être apprécié différemment? N'est-il pas moindre, quand bien même il est réel?

La difficulté première réside, sans doute, dans la personnalité de M. Hersant.

Bien qu'il ait été amnistié en 1952, l'empereur de la Gaule informative avait témoigné, auparavant, de beaucoup de sympathie pour la francisque du maréchal Pétain.

C'est une conduite qu'on pardonne, maintenant, à l'occasion. Mais encore faut-il qu'on s'en repente ou qu'on en donne l'impression.

M. Hersant, tout au contraire, s'accroche à l'idéologie de la droite conservatrice et s'obstine à y plier ses collaborateurs.

En conséquence, le peu d'enthousiasme des journalistes français à le défendre et à combattre les dispositions gouvernementales s'explique. Ils espèrent gagner davantage de liberté avec un empereur dont le trône vacille.

Et il est de fait que la lutte du gouvernement, si l'on y voit avant tout le dessein de combattre des monopoles outranciers, a des aspects très sympathiques.

Mais dans la bataille, ce gouvernement ne montre-t-il pas trop de zèle? Ne laisse-t-il pas percevoir davantage des passions partisanes que le goût de la défense des libertés?

Si l'on veut faire culbuter l'empereur Hersant pour donner plus d'éclat au prince Filipacchi, aux ducs à l'obédience du Kremlin, aux petits marquis de la TV et au roi Mauroy, où sera la victoire de la liberté?

Willy BRANDT

Loi sur la presse à l'Assemblée nationale française
Débats houleux et confus

C'est dans une certaine confusion que s'est achevée peu après 19 h. 30 hier, la séance de l'Assemblée nationale sur l'examen du projet gouvernemental sur la presse.

A la reprise de la discussion qui a suivi la suspension de séance demandée par François d'Aubert, le président de la Commission des affaires culturelles a fait valoir que le rapporteur avait parfaitement le droit de présenter son travail et a demandé le passage à la discussion générale «malgré la volonté évidente d'obstruction de l'opposition».

Au nom du gouvernement, M. Labarrère a déclaré que compte tenu du déroulement des travaux l'ordre du jour prioritaire était modifié comme suit: examen de la loi sur la presse jeudi à 21 h. 30, vendredi à 15 heures et 21 h. 30 et samedi à 9 h. 30.

Pour respecter les délais constitutionnels la discussion sur la loi de finance aura lieu samedi à 15 h. et à 21 h. 30.

«Toutefois, a remarqué le ministre, si l'opposition devait se livrer à de nouvelles manœuvres dilatoires qui nous empêcheraient d'examiner la loi de finance dans les délais prévus par la Constitution, je serais amené à modifier de nouveau l'ordre du jour constitutionnel».

M. Madelin s'est étonné du précédent fâcheux qui consiste à placer «les actes du gouvernement au-dessus du règlement de notre Assemblée».

Rejetant les accusations selon lesquelles l'opposition se ferait le défenseur des forces de l'argent, il s'est écrié, pointant un doigt en direction des élus socialistes: «Je suis prêt à faire la comparaison de mes origines avec celles de chacun d'entre vous (...) Ce que vous cherchez à travers ce projet de loi, c'est à faire une loi électorale pour 1986».

Gilbert Gantier (UDF, Paris) a voulu prendre la parole avant que le président la lui ait accordée. M. Mermaz a rappelé le pouvoir qu'a le président de suspendre la séance chaque fois qu'il le juge nécessaire. Et joignant les actes à la parole, il a mis aussitôt un terme à la discussion et renvoyé les débats en séance de nuit.

Censure repoussée

Auparavant, l'Assemblée nationale avait rejeté comme prévu, une motion de censure déposée par l'opposition de droite, à l'occasion du débat sur le projet de loi sur la presse présenté par le gouvernement.

La motion a recueilli 158 voix (il y a 491 députés) à la suite d'un scrutin public à la tribune, auquel, selon le règlement, seuls les députés favorables à la motion participent.

L'opposition, au cours des explications de vote, a réaffirmé son hostilité globale au projet de réforme de la presse présenté par le gouvernement. M. Mestre, député de l'opposition, a stigmatisé une loi «scélérate et hypocrite qui risque de mettre en difficulté certains journaux».

M. Toubon, autre député de l'opposition, a dénoncé pour sa part, au cours du débat, «le manque de courage» du gouvernement et de sa majorité «à supporter les critiques» sur un «texte inadapté et inopportun». (Le premier ministre Pierre Mauroy et les députés de la majorité avaient quitté l'Hémicycle en fin d'après-midi pour protester contre le ton des débats). «Réglementer la presse, c'est la contraindre», a ajouté le député.

(ats, afp, ap)

En Union soviétique
Lettons internés

Deux nationalistes lettons ont été condamnés à Riga en URSS à des peines d'internement en camp de travail pour propagande et agitation antisoviétiques.

Selon la Fédération mondiale des Lettons, dont le siège est à Stockholm, MM. Gunars Astra, 51 ans, et Gunars Freimanis, 56 ans, ont été condamnés respectivement à 7 et 5 ans d'internement en camp de travail suivis, pour chacun, de 5 ans d'exil intérieur.

M. Astra a été condamné pour possession d'exemplaires du livre de George Orwell «1984» et de celui de l'écrivain letton en exil Anslavs Eglitis «5 jours».

Les deux hommes avaient déjà été condamnés dans le passé à des peines d'emprisonnement pour activités antisoviétiques. (ats, afp)

Dans l'océan Indien
Pétroliers pollueurs

Neuf pétroliers sur dix en route vers le Golfe déversent sciemment de grandes quantités de résidus dans l'océan Indien afin d'économiser le nettoyage de leurs cuves dans des ports, a déclaré M. Stejpan Keckes, directeur du Centre d'activités maritimes du programme des Nations Unies sur l'environnement (PNUE).

Au cours d'une conférence de presse donnée dans la capitale kényane, M. Keckes a indiqué que la pêche et le tourisme régionaux étaient affectés par cette pollution et que les Etats riverains étaient sans défense. (ats, reuter)

Manifestation à Santiago
Ouvrier tué

Un ouvrier a été tué et un autre grièvement blessé par balles alors qu'ils participaient mercredi soir à une manifestation anti-gouvernementale dans un quartier populaire de Santiago.

Quatre hommes armés, qui semblaient être des policiers, selon des témoins, ont tiré sur un groupe de personnes qui manifestaient alors que la capitale chilienne était plongée dans l'obscurité après une série d'attentats contre des pylones à haute tension. Aussitôt après, les quatre hommes se sont enfuis à bord d'un véhicule, ajoutent ces témoins,.

L'ouvrier tué avait 20 ans, alors que celui qui a été blessé en a 18.

Depuis la fin de la semaine dernière, de nombreux affrontements ont eu lieu entre policiers et ouvriers au chômage après la décision du gouvernement le 6 décembre de mettre un terme à deux programmes d'aide qui assuraient aux chômeurs un salaire mensuel de 25 à 43 dollars. Cette mesure, rappelle-t-on, a entraîné la suppression de 200.000 emplois.

(ats, afp)

Evacuation des loyalistes palestiniens encerclés à Tripoli
Le suspense prendrait fin lundi

Page 1 ◄

Il s'est borné à indiquer que la Grèce avait été en contact à ce sujet avec les quatre pays membres de la Force multinationale au Liban (Etats-Unis, France, Italie, Grande-Bretagne) ainsi qu'avec Israël, la Syrie et le Liban.

Toujours sur le plan diplomatique, le président libanais Amine Gemayel a annoncé hier à Londres que son ministre des Affaires étrangères, M. Elie Salem, rencontrerait dimanche à Damas ses homologues syrien et séoudien.

En outre, M. Rumsfeld, émissaire du président Reagan, a quitté Damas hier après-midi, au terme d'une visite de moins de 24 heures en Syrie. L'émissaire américain aurait eu un second entretien avec le vice-premier ministre et ministre syrien des Affaires étrangères, M. Khaddam, qu'il avait déjà rencontré mercredi soir.

Sur le terrain, des réfugiés et les combattants chrétiens assiégés depuis trois mois à Deir-el-Kamar ont été évacués hier par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et l'armée israélienne. Des autocars affrétés par le CICR ont permis le transport d'un premier contingent de 500 réfugiés à destination de Beyrouth. L'armée israélienne a pour sa part évacué quelque 2000 combattants des Forces libanaises (milices chrétiennes unifiées).

Par ailleurs, de violents accrochages au moyen d'armes de tous calibres se sont déroulés hier à Tripoli. Des bombardements visaient notamment le quartier de Zahrieh où se trouve le poste de commandement de M. Yasser Arafat. Enfin, à Beyrouth, les marines américains ont été mis en état d'alerte maximum en fin d'après-midi après avoir essuyé des coups de feu dans le secteur de l'aéroport. (ats, afp, reuter)

En bref

● **WASHINGTON.** – La balance des paiements américaine a enregistré un déficit-record de 12 milliards de dollars au troisième trimestre, soit plus que pendant la totalité de l'année 1982.

● **SAINT-SÉBASTIEN.** – Un policier a été tué et un autre grièvement blessé à Saint-Sébastien, au Pays basque espagnol, par des tireurs soupçonnés d'appartenir à l'ETA.

● **PORTO.** – Unis dans la même idéologie pro-moscovite, les 2000 délégués du PC portugais se sont rassemblés hier à Porto pour leur quatrième congrès depuis 1974, sous la houlette de leur secrétaire-général Alvaro Cunhal, qui a toutes les chances d'être reconduit à son poste.

● **MOSCOU.** – La «Pravda» a publié un rapport aussi critique qu'inhabituel du Kremlin contre les dirigeants de la République soviétique de Moldavie, mais l'attaque vise avant tout les partisans du défunt chef de l'Etat, M. Brejnev.

Scandale de la banque Ambrosiano
Les experts sont divisés

Les experts divergent largement sur le degré de responsabilité de l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), la «banque» du Vatican, dans l'endettement frauduleux de la Banco Ambrosiano, premier institut de crédit privé italien, rapporte le quotidien «la Repubblica» (socialiste).

Les trois experts gouvernementaux de la commission mixte gouvernement-Vatican qui a enquêté pendant plus d'un an sur ce scandale ont conclu que plusieurs des filiales étrangères de la Banco Ambrosiano, où d'importants découverts avaient été mis à jour, étaient propriété juridique de l'IOR.

De leur côté, les trois experts du Vatican sont d'avis que l'institut du Saint-Siège ignorait tout des activités réelles de ces sociétés, ajoute «Repubblica».

Le scandale avait éclaté en juin 1981, après la mort du président de la Banco Ambrosiano, Roberto Calvi, retrouvé pendu le 18 juin à Londres. L'enquête ouverte par la Banque d'Italie avait fait apparaître un découvert de quelque 1400 millions de dollars dans les comptes des filiales étrangères de la Banco Ambrosiano.

En octobre 1982, M. Andreatta, à l'époque ministre italien des finances, avait affirmé que l'IOR était engagé pour 1287 millions de dollars dans les dettes de la Banco Ambrosiano.

Selon les experts gouvernementaux de la commission d'enquête, cités par «Repubblica», plusieurs sociétés considérées jusqu'à présent comme propriété juridique de la Banco Ambrosiano appartiennent en fait à l'IOR. Leur gestion aurait été assurée par Roberto Calvi, qui faisait office de mandataire pour le compte de l'IOR. (ats, afp)

En Bolivie
Suazo s'en va

Le gouvernement bolivien du président Suazo a démissionné et l'opposition au Congrès a demandé que la Cour suprême de justice prenne en charge le pouvoir exécutif et décide l'organisation immédiate d'élections générales dans le pays.

Lors d'une conférence de presse à La Paz, le ministre des Affaires étrangères, M. Ortiz Mercado, a déclaré que la démission collective du gouvernement a été décidée pour devancer l'adoption quasi certaine d'une motion de censure au Congrès.

Cette démission du gouvernement intervient au lendemain d'une grève générale organisée mardi par la centrale ouvrière bolivienne – la COB – et qui a paralysé toute l'activité économique du pays.

La COB réclame le relèvement à environ 300 dollars par mois du salaire minimum et son indexation sur le taux d'inflation, tandis que le gouvernement estime que toute augmentation des rémunérations est impossible cette année.

Le gouvernement démissionnaire comprenait des membres du Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche (MNRI, dirigé par le président Suazo), des ministres du Parti communiste bolivien (PCB) et des personnalités indépendantes. (ats, afp)

La loi électrocutée

Courant...

John Eldon Smith a été exécuté hier matin à Jackson, Georgie, USA. Quelques milliers de volts ont réglé son cas, après Robert Sullivan et Robert Wayne Williams, électrocutés il y a peu.

Trois condamnés dont le point commun était d'avoir tué. Il en est pourtant un autre.

Dont le cas, lui, n'est pas encore acquitté. A savoir que ces trois hommes ont attendu entre 5 et 10 ans avant d'être soulagés sur la chaise électrique.

Ignoble...

Les mots ne suffisent pas à bégayer ce qu'a pu représenter leur chemin de croix. Ils permettent néanmoins d'en comprendre les mécanismes.

Car les lois américaines sont ainsi conçues que les voies de recours et les possibilités de révision du dossier offertes au condamné sont multiples.

La volonté d'engendrer une base juridique de plus en plus achevée, garantissant au citoyen un maximum d'équité dans l'appréciation de ses actes, amène à ce terrible paradoxe.

Eclairé des feux de l'électrocution légale.

Robert Wayne Williams a vu les tribunaux reprendre son dossier 13 fois. Idem pour Robert Sullivan, et tous les autres. Insensible celui qui ne saurait imaginer ce qui a ponctué leurs pensées, chaque réexamen enfantant d'un espoir.

La confirmation du verdict, après quelques dizaines de mois d'attente, n'incarne pas uniquement la délivrance d'un individu dont les actes restent inexcusables, quoi qu'il en soit. Elle signifie aussi l'échec de la justice au travers de sa réalisation la plus extrême. Contradiction sans solution.

Le sang du condamné bout lors de l'exécution, ses vaisseaux éclatent.

Peu de choses finalement, après avoir été assis durant plusieurs années sur les charbons contradictoires de la loi.

Pascal-A. BRANDT

Colombie: un avion explose

Un avion-cargo colombien a explosé quelques secondes après avoir décollé mercredi de l'aéroport de Medellin, dans le nord de la Colombie. Des morceaux de l'avion en flammes ont atterri sur deux petites usines situées non loin de l'aéroport, tuant des ouvriers qui travaillaient à l'intérieur ainsi que des passagers qui se trouvaient à bord de l'avion, soit 18 victimes au total, ont rapporté les autorités colombiennes et la Croix-Rouge qui signalent également 19 blessés.

L'appareil, un Boeing-707 de la compagnie aérienne «Tampa» avait tenté de décoller à trois reprises mais ses moteurs avaient calé à chaque fois pour une raison technique encore inconnue et à chaque fois il avait dû revenir en début de piste, a indiqué le responsable de la sécurité de l'aéroport de Medellin, M. Aicardo Munoz.

A la quatrième tentative, l'avion a décollé, mais le pilote a immédiatement demandé l'autorisation de faire un atterrissage d'urgence. «L'avion a fait demi-tour et se trouvait à cinquante mètres de la piste lorsqu'il a explosé.»

L'appareil se rendait à Miami. Medellin est située à 275 km. au nord-ouest de Bogota. (ap)

Suggestions pour bien choisir vos cadeaux !

Pourquoi pas un
BON-CADEAU
pour le **BIEN-ÊTRE** et la **BEAUTÉ ?**

Solarium Bambou

- 10 séances de solarium à 90.–
- soin du visage + maquillage
- manicure
- teinture de cils
- épilation

Solarium BAMBOU institut de beauté, Léopold-Robert 9, 2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 91 01.

GALERIE DU TAPIS d'ORIENT

38, rue de la Serre, La Chaux-de-Fonds

CARINA BOUTIQUE

Mme ARNAUD
L.-Robert 75 - ✆ 039/23 75 33

ENCORE MIEUX QU'UN CADEAU...

...UN LIVRE

Reymond

Librairie-Papeterie
La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 33
Le Locle, rue Daniel-JeanRichard 13

F Cycles **Ferraroli**
Vélos sur mesure

A partir de Fr. 850.–

Equipement complet des plus grandes marques:
Descente - Assos - Santini - Sibille

Très efficaces contre le froid, la veste recouverte de nylon aux manches amovibles et le collant avec peau recouvert de nylon.

Rue du Parc 11, 2300 La Chaux-de-Fonds, ✆ 039/23 11 19.

Voici comment économiser activement

Aujourd'hui et demain de notre boulangerie JOWA:

Tresses au beurre

la pièce de 450 g. 2.10 (au lieu de 2.60)
(100 g. = –.46⁷)

la pièce de 700 g. 3.20 (au lieu de 4.–)
(100 g. = –.45⁷)

28-92

MIGROS

Si vous oubliez de faire de la

publicité

vos clients vous oublieront

«Ce TV – le vôtre! – sera longtemps moderne!»

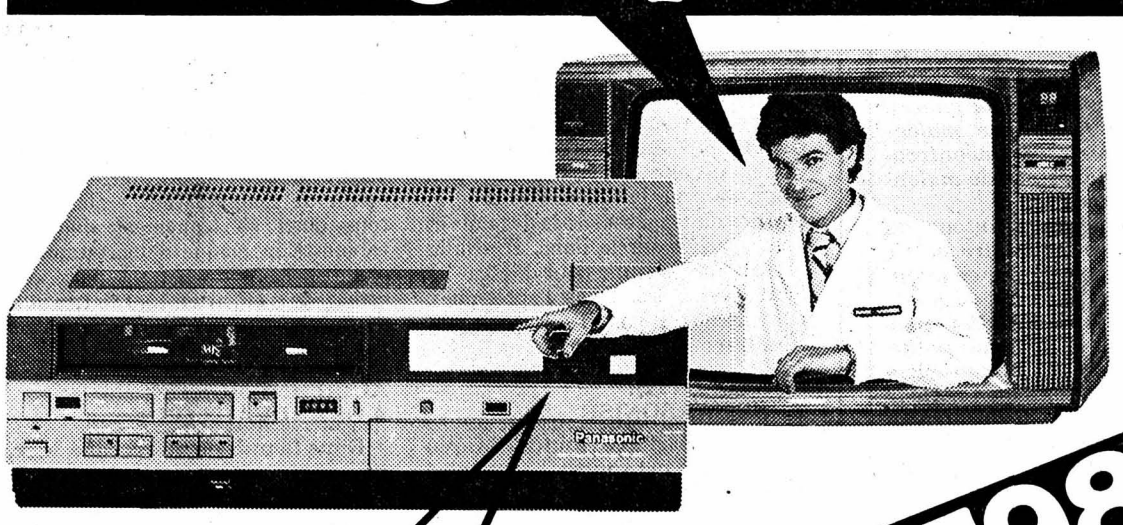

2598.– 96.– p. mois*

GRUNDIG

PAL, Télétext, stéréo, télécommandé

Ce nouveau TV couleurs GRUNDIG* est très moderne. Mais construit pour durer, il vous offre aujourd'hui l'équipement de demain. Vous ne pouvez le trouver que chez Radio TV Steiner. N'hésitez pas: venez le voir ou téléphonez pour un rendez-vous!

** Grundig 8710 TV couleur PAL super complet, avec écran 66 cm à réglages automatiques. 31 sélections possibles: tous les programmes Suisse et téléréseaux. Equipé et prêt pour le Télétext. 2 canaux sonores, mono et stéréo, 2 x 10 Watts. Télécommande. GRUNDIG

à emporter **2598.–**
Système Steiner **96.–** p. mois*
avec tarif dégressif. Tout compris.

* Panasonic NV 600 Magnétoscope couleur VHS avec chargement frontal. Entraînement direct, 3 têtes vidéo. Arrêt sur image, image par image, avance et retour rapides, etc... 16 sélections possibles en PAL, pour tous les programmes Suisse et téléréseaux. Télécommande.

à emporter **1995.–**
Système Steiner **81.–** p. mois*
avec tarif dégressif. Tout compris.

* 5 mois minimum

La Chaux-de-Fonds
53, avenue Léopold-Robert (sous les arcades)
pour choisir chez vous: 039 23 42 42

Neuchâtel
Rues de Seyon/Moulins 4

RADIO TV STEINER

91008

La Qualité des Services. La Qualité des Prix.

CADEAU IDEAL
Fauteuil TV "Relax"

475.–

Fauteuil très confortable avec repose-pieds incorporé, dossier inclinable

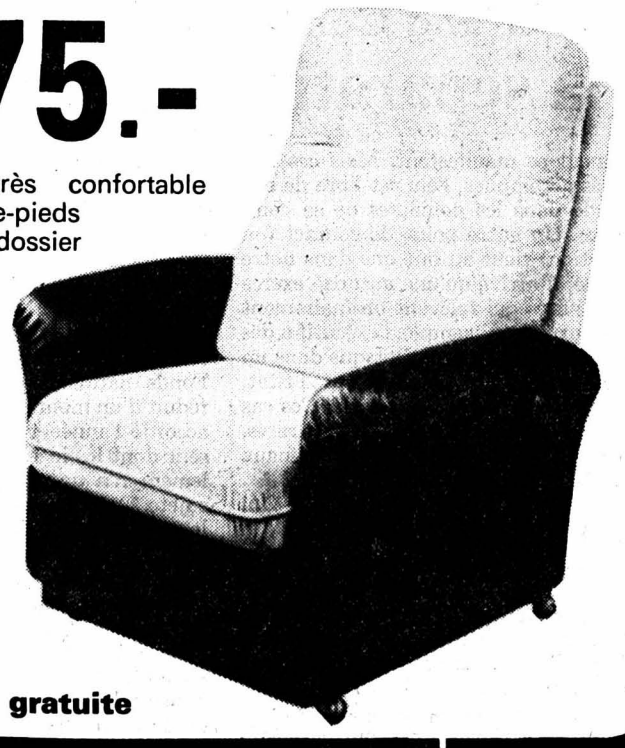

Livraison gratuite

meubles **meyer** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

SUISSE

M maintenant

Cap déjà modifié

Moins d'une semaine.

Il aura fallu moins d'une semaine pour que les socialistes suisses modifient (déjà?) leur cap en ce qui concerne la participation au gouvernement fédéral. C'est court, très court, mais c'était prévisible. Hautement prévisible.

Souvenez-vous de cette semaine folle du 7 décembre: mercredi, les partis de la majorité politique du parlement propulsent Otto Stich, un bien rassurant social-démocrate, sans assises solides ni au sein de son parti ni en celui des syndicats, au Conseil fédéral. Colère noire des socialistes empêchés ainsi d'installer la première femme, Lilian Uchtenhagen, au collège. Et comme leur président, Helmuth Hubacher, avait menacé de quitter le Conseil fédéral si la majorité n'élisait pas la candidate officielle de gauche, en deux temps trois mouvements le comité central, réuni samedi dernier à Berne, publiait un communiqué virulent dans lequel on pouvait lire que «la discussion a montré qu'un départ du Conseil fédéral doit être sérieusement pris en considération».

Comme tout cela semble déjà loin...

A Soleure, il y a deux jours, lors de la réception officielle du nouveau conseiller fédéral Otto Stich, le président du groupe socialiste des Chambres, Dario Robianni, – diplomate et gentleman, au socialisme moderne, décontracté, girondin – devait plaider pour la participation des socialistes à l'exécutif fédéral tout comme Pierre Aubert.

Les syndicats – le nerf de la guerre pour la gauche helvétique – pèseront eux de tout leur poids pour que le parti socialiste demeure au Conseil fédéral: ils n'ont pas lutté durant des années et des années pour que la gauche jette l'éponge après une malencontreuse affaire, malencontreusement emmanchée par de malencontreux acteurs.

Tout va donc finir autour du tapis vert entre les quatre partis gouvernementaux. Et sur ce point, les socialistes partent dans de bonnes conditions. En effet, plus d'un député de la majorité politique regrette non pas la non- élection de Mme Uchtenhagen mais le dérapage de mercredi dernier, et ses conséquences immédiates: cette pagaille aurait en effet pu être évitée si le dialogue entre les partenaires gouvernementaux pour cette élection au Conseil fédéral s'était passé au bon niveau, entre les bonnes personnes. Sans arrogance détestable et sans bouderie infantile.

Tout semble donc réuni – ou va être réuni prochainement – pour que socialistes, démocrates du centre, radicaux et démocrates-chrétiens s'entendent sur ce qui sera plus qu'un programme minimum de gouvernement. La gauche partira alors en positon favorable lors de cette négociation, puisque c'est elle qui aura été «bafouée» le 7 décembre. Les socialsites pourront donc demander aux autres partis qu'ils fassent quelques concessions sur les dossiers de politique sociale – loi sur l'assurance-maladie, par exemple – ou financière.

Toutefois, le parti socialiste devra encore résoudre deux problèmes avant de pouvoir entamer de sérieuses discussions avec ses partenaires de la grande coalition: d'une part, il faudra expliquer à tous les militants les raisons de ce revirement; pourquoi on a hurlé qu'on allait quitter le gouvernement central et que finalement on y reste. D'autre part, la tête du PSS devra être réorganisée, revoir ses conceptions de travail – n'est-il pas pour le moins bizarre que le plus grand parti de Suisse doive recourir au service du parti socialiste ouvrier pour faire aboutir une initiative? – et ses théories d'action politique. Et cela, c'est certainement plus difficile encore que de se retirer du Conseil fédéral...

Philippe-O. BOILLOD

La protection civile au National
«On y croit ou on n'y croit pas»

Un peu moins des cinq millions d'habitants des 6,4 que compte actuellement la Suisse disposent d'une place dans un abri de la protection civile. «Bon résultat», estime le Conseil national même si d'énormes disparités subsistent à ce niveau et à celui de la préparation des populations entre les cantons urbains et riches et les autres.

C'est en substance le contenu d'un rapport intermédiaire sur la PC qu'a adopté hier le Conseil national, qui s'est en revanche refusé à demander au gouvernement d'accélérer la construction d'abris pour offrir une place à tout le monde avant l'an 2000.

Présenté par la radicale bernoise Geneviève Aubry, le rapport fait un tour d'horizon de la situation de la protection civile en Suisse. Si près de trois habitants sur quatre disposent d'une place dans un abri, certaines régions sont très largement sous-développées»: les petites communes et les cantons campagnards. Ce sont ces mêmes régions qui souffrent en outre d'une carence de formation même si pour l'ensemble de la Suisse, 60% des personnes astreintes à servir dans la PC ont suivi des cours. En outre, certains abris anciens ne sont pas équipés pour résister aux attaques chimiques et les femmes n'ont pas encore une part suffisante dans la protection civile, a expliqué Mme Aubry.

La protection civile, «c'est une question de foi. On y croit ou on n'y croit pas», a dit Mme Françoise Vannay (soc-VS) qui appartient plutôt à la seconde catégorie. En effet, a expliqué la socialiste valaisanne, il est maintenant avéré que les abris ne résistent par exemple pas à des armes capables de pénétrer dans le sol. En outre, il est certain qu'une déflagration nucléaire ne laisserait plus rien en vie à la surface de la terre. «Alors, à quoi bon vivre quelques jours de plus», conclut Mme Vannay, pour qui les seuls à «profiter» de la PC sont ceux qui construisent actuellement les abris.

Pour la commission cependant, les risques de guerre, «plus grands que jamais», justifient que le Conseil fédéral fasse un effort supplémentaire. Elle demande donc que tous les abris soient réalisés avant 1995 au lieu de l'an 2000. Une proposition qu'on ne peut accepter, lui répond le conseiller fédéral Rudolf Friedrich. Il en coûteait 30 à 40 millions supplémentaies à la Confédération qui ne peut supporter cela en ce moment. Au vote, la proposition est repoussée par le Conseil national qui prend donc acte du rapport.

FAITS DIVERS

Lieutenant jugé à Coire
Un peu trop imaginatif...

Le tribunal de division 12 a condamné mercredi un jeune lieutenant de 23 ans à un mois d'emprisonnement avec sursis pour avoir pris de trop grands risques lors d'un exercice qui avait eu lieu au début de cette année sur les hauteurs du col de la Furka.

Alors que les soldats de sa section se trouvaient dans un creux où avait été aménagée une position de tir, le lieutenant jeta dans leur direction une grenade qui n'était plus assurée. Par chance, les hommes eurent tous le réflexe de fuir très rapidement de la position qu'ils occupaient et aucun d'eux ne fut blessé.

Pour sa défense, l'officier a fait valoir qu'il voulait montrer à ses soldats, «de la façon la plus réaliste», ce qui peut se passer en temps de guerre. Le tribunal a reconnu que le jeune lieutenant est un homme «imaginatif et plein d'idées» mais l'a quand même condamné pour violation des prescriptions de service et mise en danger de la vie d'autrui. A relever que l'auditeur avait demandé une peine de 45 jours d'emprisonnement.

TRAM CONTRE CAMION À BERNE

Une collision spectaculaire s'est produite hier en début d'après-midi à la place de l'Eiger à Berne. Deux personnes ont été légèrement blessées. Dans des circonstances qui n'ont pas encore pu être déterminées, un camion est entré en collision avec un tramway. Sous la violence du choc, la motrice du tram est sortie des rails et s'est couchée sur le flanc. Il a fallu interrompre le trafic pour dégager les lourds véhicules. Dans l'après-midi, la police n'était pas en mesure de préciser le montant des dégâts.

CRATOLO (TI): BÉBÉ CARBONISÉ

Un bébé d'une année, Marco Scheibler, est mort carbonisé mercredi soir dans un incendie qui a ravagé l'étable transformée en habitation dans laquelle il vivait avec ses parents et sa sœur âgée de trois ans à Cratolo, sur les monts de Cavigliano, dans le val Onsernone.

COUP DE FEU À BÂLE

Un incident qui aurait pu avoir des conséquences plus graves s'est déroulé dans la nuit de mercredi à hier à Bâle.

Un jeune homme de 18 ans qui voulait montrer à un ami le fonctionnement d'une arme à feu dont il venait de faire l'acquisition a fait une erreur de manipulation – alors que tous deux se trouvaient dans la cabine téléphonique d'un restaurant – et un coup de feu est parti. Le camarade a été atteint au ventre et a dû être hospitalisé. Ses jours ne sont pas en danger.

ACCIDENT MORTEL À GRANDVAUX (VD)

Dans la nuit de mercredi à hier, peu après minuit, près de Grandvaux, où il habitait, M. André Crépin, 49 ans, venant de Forel en automobile, a dévié à gauche et heurté un arbre de plein fouet.

Il a succombé à ses blessures pendant qu'une ambulance le transportait à l'hôpital. (ats)

Affaire Novosti
Poursuites pénales maintenues

Les poursuites pénales engagées par le ministère public de la Confédération contre des journalistes qui avaient publié tout ou partie du rapport officiel sur la fermeture de l'agence de presse soviétique Novosti suivent leurs cours. C'est ce qu'a confirmé hier le conseiller fédéral Rudolf Friedrich en répondant à une interpellation de M. Franz Jaeger (ind., SG).

Dans une intervention très brève, M. Friedrich a tout d'abord rappelé la présence dans notre Code pénal de deux articles: le 293, réprimant la publication de débats officiels secrets, et le 320, sur la violation du secret de fonction. Tant que nous respectons le droit, a ajouté M. Friedrich, nous devons appliquer ces deux articles. En ce qui concerne la demande principale de l'interpellation de M. Jaeger – levée immédiate des poursuites contre des journalistes – M. Friedrich a conclu: «Je n'ai aucun commentaire à faire sur une procédure judiciaire en cours». (ats)

● La Finlande et la Suisse sont les deux pays au monde qui versent le plus par tête d'habitant pour la publicité écrite.

Apprentis-motards
Tremblez!

Les apprentis-motards en culottes courtes et tous ceux qui attendent avec impatience d'avoir 14 ans pour enfourcher leur premier vélomoteur en trembleront. Ils pouraient bien devoir patienter deux ans de plus en effet avant de tenir le guidon de l'engin de leurs rêves puisque le Conseil national a adopté hier une motion de l'indépendant bernois Paul Günter qui veut relever à 16 ans l'âge requis pour conduire un cyclomoteur. La grande Chambre n'a pour une fois pas mérité son nom et était bien vide au moment du vote. Ce qui explique sans doute que 39 députés contre 30 ont appuyé l'idée de M. Günter, contre l'avis du Conseil fédéral. (ats)

Pour les automobilistes
L'abonnement CFF gratuit?

Les automobilistes suisses devraient acquitter un impôt beaucoup plus élevé sur leur véhicule à moteur. Mais ils devraient en contrepartie recevoir de la part des CFF un abonnement général de deuxième classe. Par ce postulat, le conseiller national Paul Gunter (adi- BE) voudrait amorcer une restructuration des habitudes de transports des personnes. Mais l'indépendant bernois voudrait aussi «tester la volonté de la Confédération» en ce qui concerne les mesures qu'elle entend prendre dans le cadre de la défense de l'environnement.

Ajouté à l'impôt cantonal déjà perçu, le nouvel impôt devrait atteindre la valeur d'un abonnement général de deuxième classe. Cette mesure devrait non seulement contribuer à diminuer le prix de l'abonnement général. Selon les vœux du postulant, elle devrait aussi faciliter la résorption du déficit des CFF et du même coup alléger les finances fédérales. (ap)

● **M. Helmut Kohl,** chancelier de la République fédérale allemande, **a rendu une brève visite,** de caractère strictement privé, jeudi en fin de matinée, **à M. Helmut Maucher,** administrateur-délégué de la société **Nestlé** à Vevey.

Les Etats se penchent sur la recherche
La culture arrosée par millions

Le Conseil des Etats a ouvert hier des crédits de plus d'un milliard et demi de francs pour les écoles polytechniques, les universités et la fondation culturelle Pro Helvetia. Personne ne s'est opposé à ces dépenses. Le conseiller fédéral Alphons Egli a longuement exposé l'un des grands principes de la politique suisse de formation: le libre choix des études. Il s'est également lancé dans une analyse des rapports entre la culture et l'Etat. «Un Etat qui abandonne la culture s'abandonne lui-même», a-t-il affirmé.

Les cantons universitaires recevront 1115 millions entre 1984 et 1987. Ce montant sera réparti en quatre tranches annuelles. De 20,4 % en 1977, la part fédérale aux charges des cantons universitaires est tombée à 15,4 % en 1983 pour remonter à 17,2 % en 1987, a expliqué M. Roger Schaffter (pdc, JU), rapporteur de la commission. Le Zurichois Jakob Stucky (udc) a rappelé que les cantons universitaires supportent des frais de l'ordre de 1,3 milliard de francs par an. Les contributions des cantons non universitaires ne constituent que 5 % environ de cette somme. Aussi, faut-il que la Confédération accroisse ses efforts.

Les projets de construction des écoles polytechniques fédérales et des instituts annexes coûteront au total 271 millions de francs. 187 millions iront à l'EPF de Lausanne (notamment pour la deuxième étape du transfert à Ecublens) et 46 millions à l'EPFZ. Les instituts annexes – recherche en matière de réacteurs, recherche nucléaire, recherche forestière et laboratoire d'essai de matériaux – recevront environ 38 millions.

En bref

Le Conseil des Etats a:

● Approuvé un accord du Conseil de l'Europe concernant l'entraide judiciaire internationale dans les cas de fraude fiscale. Le National en avait fait autant la semaine dernière.

● Accepté la version plus généreuse du National concernant les allocations familiales dans l'agriculture. Il en coûtera trois millions de plus à la Confédération.

● Accepté un postulat qui demande au Conseil fédéral d'examiner de nouvelles possibilités de financement de l'AVS-AI.

● Entendu le Conseil fédéral répondre à une interpellation sur l'AI (programmes scolaires spéciaux pour enfants invalides). Les problèmes à ce propos ont été réglés à la satisfaction générale.

● Transmis au Conseil fédéral une initiative du canton de Genève en faveur de la prévention contre les risques de rejets toxiques dans l'atmosphère.

● Accepté de tenir une séance extraordinaire les 4 et 5 mai 1984, en même temps que le Conseil national.

● Accepté un postulat qui invite le Conseil fédéral à accélérer les travaux de construction de l'autoroute N 13 dans la vallée saint-galloise du Rhin. (ats)

En marge d'un débat au Grand Conseil
Réflexions sur la séparation des pouvoirs

Page 1 ◄

De toute manière, dans un petit pays où souvent les notables ont plusieurs casquettes, les liens entre pouvoirs, fussent-ils personnels, sont nombreux. Mais il serait grave, et contraire au principe républicain qui détermine l'organisation de nos états de vouloir créer entre ces pouvoirs une hiérarchie. Un député a dit qu'il estimait que le Tribunal cantonal était subordonné au Grand Conseil; voilà qui ne manque pas d'inquiéter dans la mesure où la meilleure garantie contre l'arbitraire consiste à empêcher qu'un seul pouvoir soit supérieur aux autres.

POINTS DE CONTACT

L'un des points de contact entre les trois pouvoirs les plus apparents est celui des élections: dans notre canton, le Grand Conseil élit les juges. A Berne, les Chambres élisent les conseillers et les juges fédéraux. Il n'en résulte pas, juridiquement de subordination entre élus et électeurs, pas plus qu'il n'y en a entre un conseiller d'Etat et le citoyen qui a voté pour lui. Politiquement, il n'est pas exclu que des pressions puissent être faites ou que lors de réélections des mouvements d'humeur se manifestent. Mais ces formalités accomplies, l'élu est libre de son attitude dans les domaines de sa compétence. Un autre point de contact (ou de friction) tient au fait que dans notre système, il arrive qu'une autorité exerce des activités qui relèvent ordinairement d'une autre. Par exemple, l'exécutif a des compétences judiciaires, lorsque dans un litige entre un administré et l'Etat, aucun tribunal n'est compétent. Ces cas sont heureusement de plus en plus rares, grâce à la généralisation des tribunaux administratifs.

EMPIÉTEMENTS

Ce que nous avons vu jusqu'ici relève des principes. Dans la pratique, les choses se présentent différemment, pour une raison assez évidente: les détenteurs d'un pouvoir supportent mal qu'il y soit fait obstacle. Il en résulte deux tendances, l'une consistant à empiéter sur le territoire de l'adversaire, l'autre de considérer comme déplacées les décisions des autres pouvoirs. On ne saurait rendre compte de cela sans quelques exemples. Il y a quelques années, les Chambres fédérales ont voté un texte concernant la taxe radio-TV. Elles n'avaient pas de compétence sur ce point, mais piétinaient les plates-bandes du Conseil fédéral pour montrer un certain mécontentement contre la SSR (coupable, pour certains élus, de ne pas se borner à gloser sur la liberté d'expression, mais de la pratiquer). Il en est allé de même plus récemment lorsque le crédit attribué au Fonds national de la recherche a été réduit d'un montant équivalent au crédit accordé l'année précédente à un professeur dont les idées déplaisaient. Le Parlement n'a pas à se prononcer sur ces sujets. Dans l'un et l'autre cas, s'il jugait le système inopportun, le législatif devait prendre les mesures nécessaires pour reviser la loi. Mais c'est politiquement plus risqué et électoralement moins rentable. Les gouvernements ne s'embarrasent pas non plus toujours de scrupules lorsqu'ils agissent pas ordonnances; leur compétence n'est pas évidente à chaque occasion. Dans l'affaire de la ceinture de sécurité, première mouture, il a fallu que le Tribunal fédéral rappelle le Conseil fédéral à un peu plus de respect des principes. (à suivre)

Ph. B.

Gobet SA

Œufs en gros

La Chaux-de-Fonds,
✆ 039/28 67 21

Club de culture physique

Robert Carlino
Bellevue 22,
2300 La Chaux-de-Fonds,
tél. 039/28 21 82

Fitness, sauna, bain turc, solarium, aérobic

La clé de la santé

NOUVEAU. LA CORSA D'OPEL. UNE PETITE DE GRAND FORMAT.

Corsa. Le progrès technologique dans sa forme la plus compacte. Traction avant. Moteur OHC de 1,2 l (54 CV). Boîte à 4 ou 5 vitesses. Maintenant chez nous.

OPEL DES ARGUMENTS POUR CONVAINCRE

Garage et Carrosserie du Collège
Distributeur officiel:
Maurice Bonny S.A.
Service de vente: Roger Gygax
La Chaux-de-Fonds

Marending SA
Boulangerie • Pâtisserie
La Chaux-de-Fonds
Le Locle
Saint-Imier

Toujours à votre service!

Oberli OPTICIEN
votre opticien conseil
J.-L. Gonzales succ.
15, av. Léopold-Robert

Edouard Seiler
Alimentation générale
Recrêtes 31
Tél. 039/26 83 73
2300 La Chaux-de-Fonds
On porte à domicile

En cas de décès
Pompes funèbres Arnold Wälti
Epargne 20
✆ 039/28 22 64
Toutes formalités jour et nuit

Ancien Stand
Grande salle
La Chaux-de-Fonds

Samedi 17 décembre 1983
dès 20 heures
portes 19 h. 30

Soirée annuelle
de la SFG L'Abeille

Productions gymniques
des différentes sections de la société

En attraction, le clown POLPER
et sa partenaire

Dès 23 h.

Bal

conduit par
le réputé
orchestre

«Pleiade»

Nous vous recommandons et remercions les commerçants qui ont contribué à la réalisation de cette page

neolec cal
Chauffage électrique
Pompes à chaleur
A. Carminati
2300 La Chaux-de-Fonds
Charrière 87 a
✆ 039/28 60 16

Bar Macao
Famille P.-A. Duspaquier
Envers 35
2400 Le Locle
✆ 039/31 25 33

Pour vos fleurs
Georgette Wasser
✆ (039) 23 02 66
Flores
Service Fleurop-Interflora
Rue de la Serre 79

Dominique HUG
Horticulteur et paysagiste
Recorne 37,
tél. 039/26 08 22

P.-A. Nicolet SA
Vins et liqueurs en gros
1942 1982 40 ANS
Charrière 82,
2300 La Chaux-de-Fonds

INTER MEUBLES
Vous y êtes bien servi et à bon compte!
Place du Marché 2-4
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 52 81

Boucherie-Charcuterie
GRUNDER
Neuve 2 - ✆ 039/28 35 40
Succ. Paix 81 - ✆ 039/23 17 41
Choix - Qualité
en font sa renommée

VideoShop H. Benninger
7 jours sur 7
Location de cassettes à la
Boutique de l'Hôtel «Fleur de Lys»

STELLA ARTOIS
BELGIUM'S PREMIUM BEER
IMPORTATEUR
RUDOLF & KAISER
Serre 91-93 - ✆ 039/23 23 80

Mécanique de précision
pièces de série ou unique
travaux de reprise
usinage
sur matière courante
+ tantale, titane, inox, etc.
Michel Monnard
2300 La Chaux-de-Fonds
Bellevue 32, ✆ 039/28 35 55

Comète & Sanzal S.A.
2301 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 44 16
Bières Vins
Boissons sans alcool Spiritueux
une réponse à toutes les
soifs

tout pour la vue...
novoptic
J. Held
La Chaux-de-Fonds,
Léopold-Robert 51
(sous les Arcades),
tél. 039/23 39 55

Café Cortina
Famille Albert Christe
Bois-Noir 39
✆ 039/26 93 35

Garage S. Campoli
HONDA HONDA HONDA
Réparations et accessoires
La Chaux-de-Fonds
Rue du Progrès 1
✆ 039/28 73 04

Notre exposition sur 3 étages (1000 m²) se visite librement

Facilités de paiement
Reprise de vos anciens meubles

Vincent et Dominique Bartolomeo

BARTO meubles

La Chaux-de-Fonds, Serre 65, ✆ 039/23 14 60

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer, rue de l'Arc-en-Ciel

appartements HLM

2 pièces, confort, libre tout de suite ou date à convenir. Loyer **Fr. 332.—** charges comprises.

3 pièces, confort, libre tout de suite ou date à convenir. Loyer **Fr. 390.—** charges comprises.

✆ **039/23 26 56.** 91-475

A louer à La Chaux-de-Fonds
Fritz-Courvoisier 36a

appartement de 3 pièces

avec service de conciergerie
Loyer Fr. 495.- + Fr. 120.- de charges
Salaire conciergerie à discuter
Entrée 1er janvier 1984
28-486

REGIE IMMOBILIERE F. BERNASCONI & CIE
Tél. 038-57 14 15
2206 Les Geneveys-s/Coffrane

A vendre ou à louer tout de suite à La Chaux-de-Fonds, centre ville

café-restaurant

Ecrire sous chiffre 87-788 à Assa, Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

A LOUER

appartement 3 pièces

Rue Ph.-H.-Mathey, confort. Libre tout de suite ou date à convenir.
Loyer: **Fr. 468.—,** charges comprises.

appartement 3 pièces

Rue Numa-Droz, confort. Libre tout de suite ou date à convenir.
Loyer: **Fr. 444.—.** charges comprises.
✆ 039/23 26 56. 91-475

A vendre au Landeron

appartement de 4½ pièces

Prix à discuter.
Pour visiter et traiter:

ADMINISTRATION
GÉRANCE COMPTABILITÉ
SA
Charles-Perrier 3, 2074 MARIN
✆ **038/33 59 33.** 87-401

ESPAGNE

Venez au soleil de CIUDAD QUESADA (Alicante Torrevieja

Urbanisation de premier ordre avec 2 supermarchés - 3 piscines - 4 courts de tennis - 3 restaurants - médecin - Aéro-Club - garage - vue sur la mer !

VILLAS

avec 1 chambre à coucher, salon, terrasse, salle de bains et 500 m2 de terrain à partir de 3 100 000 ptas = environ Fr. S. 43 000.—.

BUNGALOWS

avec 2 pièces, cuisine
douche, terrasse et jardin, à partir de 1 696 106 ptas = environ
Fr. S. 26 000.—.

Climat subtropical 16,5° de moyenne à l'année - Climat sec idéal pour vacances, retraite.

QUALITÉ SUISSE

GRANDE EXPOSITION

samedi 17 et dimanche 18 décembre à l'Hôtel Terminus à Neuchâtel, face à la gare, de 10 h. à 18 h.

Pour tous renseignements:
chemin des Cèdres 2, Lausanne, ✆ 021/38 33 28, NORTEVE SA.
46-690327

ESPAGNE - ALICANTE

Venez au soleil de Torrevieja/Torreta Florida.
Urbanisation de premier ordre.

VILLAS

avec 1 chambre à coucher, salon, terrasse, salle de bains et 500 m2 de terrain dès Fr. 43 000.—.

VILLAS JUMELÉES

avec 2 chambres à coucher, salon, terrasse, cheminée, pergola et barbecue, logement pour 6 personnes, 400 m2 de terrain, dès Fr. 60 000.—.

BUNGALOWS

avec 2 pièces, cuisine, douche, terrasse et jardin, dès Fr. 26 000.—.
Climat subtropical 16.5° de moyenne à l'année. Climat sec idéal pour vacances, retraite.
QUALITÉ SUISSE.

Pour tous renseignements:
Holdermann Immobilier,
case postale 265, 2016 Cortaillod,
✆ 038/42 58 20, 42 13 40,
42 44 04.
Visites à domicile sur rendez-vous.
87-60272

À VENDRE, Centre ville, situation exceptionnelle

magnifique appartement

5 PIÈCES, grand standing, 2 salles de bains, cuisine agencée, dépendances, grande cave, garage.

Conviendrait pour profession libérale.

Ecrire sous chiffre 91-347 à Assa, Annonces Suisses SA, 31, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

À LOUER
rue du Chalet 18

appartement

3½ pièces, tout confort, cuisine agencée, salle de bains. Loyer mensuel: Fr. 459.— + charges.

Libre dès le 1er avril 1984.

COOP
LA CHAUX-DE-FONDS,
Gérance d'immeubles,
✆ 039/25 11 61. 97803

GÉRANCE ACHAT-VENTE
ADMINISTRATION SERVICE ENTRETIEN
SERVICE COMPTABILITÉ EXPERTISES-CONSEILS

A louer **au centre de La Chaux-de-Fonds** pour tout de suite ou date à convenir

chambre meublée

Loyer Fr. 168.—, charges comprises. 93-396/16

AGENCE IMMOBILIÈRE
DECALCO SA
2612 CORMORET
Tél. 039/44 17 41

A LOUER pour fin janvier 1984 ou pour date à convenir, grand appartement de

4 pièces

avenue Léopold-Robert. Fr. 700.—, charges comprises.
Téléphone professionnel 039/21 11 15, interne 19. 98137

A LOUER pour le 1er février 1984, à La Chaux-de-Fonds, rue du Nord

appartement de 2½ pièces

au 2e étage, cuisine, salle de bains/WC, chauffage central/eau chaude, buanderie, Coditel, jardin.

Loyer mensuel: Fr. 315.50 + *Coditel* Fr. 17.50 + avance de chauffage Fr. 100.—.

✆ 039/23 14 58. 05-14552

S

depuis 1969
dettes vite résolues.
ARRANGEMENTS FINANCIERS sàrl
038/33.69.70
ST-BLAISE (NE)

A louer, 38, rue du Locle à **La Chaux-de-Fonds**

appartements de 4 pièces

tout de suite au 1er étage	Fr. 426.—	sans charges
tout de suite au 7e étage	Fr. 472.50	sans charges
1.01.84 au 8e étage	Fr. 448.—	sans charges
tout de suite au 8e étage	Fr. 448.—	sans charges
1.01.84 au 12e étage	Fr. 463.—	sans charges

Pour plus de renseignements s'adresser à **Gérances DEVO SA Olten, ✆ 062/22 63 63** ou **✆ 039/26 78 16.**

devo Verwaltungs AG Olten
Froburgstrasse 15
Tel. 062/32 26 26
29-472

Votre journal: l'IMPARTIAL

A louer dès le 1er janvier 1984 dans grande propriété, quartier sud de La Chaux-de-Fonds

très bel appartement rénové

spacieux et très ensoleillé, **5-6 pièces** + grand hall, cuisine agencée, salle de bains, 2 WC séparés, grande cheminée, poutres apparentes. Chambre haute, cave, ascenseur et service de conciergerie.

Garage à disposition.

Ecrire sous chiffre 91-3726 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de- Fonds.

A remettre pour cause d'âge, région des Montagnes neuchâteloises

BAR-PENSION

AVEC ALCOOL, SALLE DE JEUX, affaire bien située et saine.

Ecrire sous chiffre 91-31357 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

ANNONCES CLASSÉES
«Immobilier»
Parution les: lundi mercredi vendredi

A Môtiers

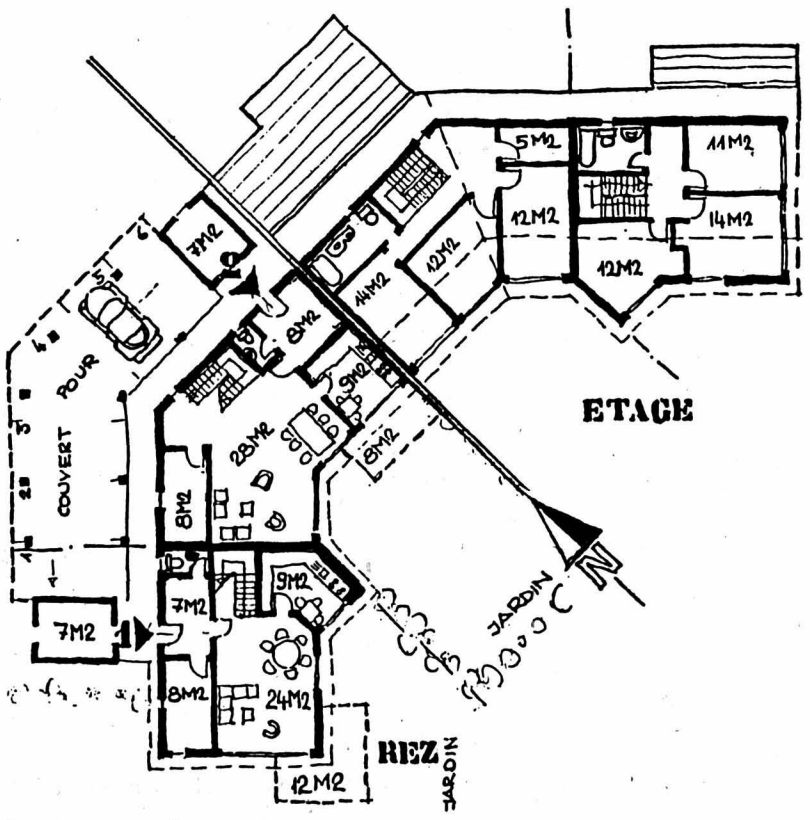

La coopérative pour la promotion de l'habitat au Val-de-Travers construit un lotissement de 12 maisonnettes à vendre ou à louer.

- constructions mitoyennes sur 2 niveaux
- séjour, coin à manger, et serre solaire
- cuisine habitable
- 3 chambres à coucher
- 2 salles d'eau
- chauffage individuel
- dépendances diverses
- 1 couvert et 1 place de stationnement pour voitures par maison
- jardin privé
- espaces et places de jeux collectives (total 6000 m²)

Financement avec l'aide fédérale possible.

Pour tous renseignements:
Bureau d'ingénieurs et d'architectes associés à Môtiers: ✆ 038/61 38 28.
87-31486

LETTRES CACHÉES

Rayez de la grille les mots de la liste ci-dessous, en commençant par les plus longs. Solution: page 26

C	E	L	L	I	C	U	A	F	T	T	E
E	L	R	I	O	I	L	P	O	O	U	A
L	L	E	I	I	H	E	B	U	O	A	L
M	I	L	L	O	L	A	R	H	P	E	E
S	A	M	E	L	S	N	C	I	P	T	S
E	S	C	E	U	E	S	E	H	T	R	O
R	I	N	H	V	R	P	I	E	E	A	I
R	C	T	I	E	O	T	P	N	L	M	R
E	A	S	O	L	T	R	M	E	U	L	E
U	L	P	R	B	E	T	N	C	O	R	C
Q	E	A	E	S	A	E	E	H	C	E	B
E	V	E	E	H	C	R	U	O	F	E	R

Alène; Alésoir; Bêche; Brunissoir; Cale; Cisaille; Croc; Equerres; Faucille; Fer; Fourche; Hache; Houe; Lime; Machette; Marteau; Meule; Pelle 2 ×; Pic; Plioir; Rabot; Râpe; Sabot; Serpette; Tournevis; Truelle; Varlope.
Cachées: 5 lettres. Définition: Outil

MAGAZINE

grand écran

dans les cinémas de la région

La Chaux-de-Fonds

● **The blues brothers**
Un film fou, fou, fou sur le blues. Avec feu John Belushi et quelques grands de la musique américaine (voir ci-contre) (abc, t. s. jusqu'à me, 20 h. 30).

● **Jamais plus Jamais**
James Bond ne sait jamais dire jamais. Ni aux femmes, ni au boulot. (Corso, t.s., 20 h. 30, sa, di, 14 h. 30).

● **La truite**
Losey s'attaque à Roger Vailland. Un rôle trouble pour Isabelle Huppert (voir ci-contre). (Corso, sa, di, 17 h.).

● **Le grand carnaval**
Alexandre Arcady voit les choses en grand. Après «Grand pardon», Roger Hanin et Philippe Noiret, dans une superproduction d'Afrique du Nord. (Eden, t.s., 20 h. 30, sa, di, 14 h.45).

● **Le convoi**
Sam Peckinpah sur les traces des mastodontes américains (voir ci-contre). (Eden, sa, di, 17 h. 30).

● **War Games**
La science-fiction de John Badham: la fièvre du grand (samedi) soir nucléaire (voir ci-contre). (Plaza, t.s., 20 h. 30, sa, di, 17 h.).

● **Le cerveau**
La réédition d'un des meilleurs rôles de Bourvil, avec feu David Niven et quelques autres. (Plaza, sa, di, 14 h. 30).

● **Lucky Luke: les Dalton en cavale**
Les héros de Gosciny et Morris portés à l'écran. Le dessin animé de la rentrée... (Scala, t. s., 20 h. 45, sa, di, me, 15 h.).

● **Brel**
L'animal-Brel filmé par Rossif. Pas bête, mais maladroit. (Scala, sa, di, 17 h. 30).

Le Locle

● **Le marginal**
Belmondo sur mesures et prêt-à-voir. (Casino, ve, sa, di, 20 h. 30, sa, di, 15 h. 30).

St-Imier

● **Apocalypse now**
Le chef-d'œuvre fascinant de Francis Ford Coppola. Valse d'hélicoptères sur musique de Wagner: ça fait boum ! (Lux, sa, 20 h. 45).

● **Equateur**
Gainsbourg lascif et complaisant sent l'Afrique à suer. (Lux, ve, di, 20 h. 45).

Tramelan

● **Officier et gentleman**
Une manière de voir les choses – de l'amour et de la guerre – purement américaine. (Cosmos, sa, 20 h. 15).

● **On m'appelle catastrophe**
Les gros rires ! (Cosmos, ve, 22 h., di, 20 h. 15).

Tavannes

● **Plus beau que moi tu meurs**
A force de le voir, il devrait y avoir des victimes... (Royal, di, 13 h. 30).

● **Conan le barbare**
Un barbare croisé entre Saint François d'Assise et Tarzan. (Royal, ve, sa, di, 20 h. 15, di, 15 h.).

Bévilard

● **Le bourreau des cœurs**
De la même veine que «Plus beau que moi...». (Palace, sa, di, 20 h. 30, di, 15 h. 15).

Le Noirmont

● **La Traviata**
Verdi, avec T. Stratas et P. Domingo, sous l'œil de Franco Zeffirelli. (ve, sa, di, 20 h. 30).

Les Breuleux

● **La vie est un roman**
Un Resnais tout récent reste un Resnais à voir... (ve, sa, 20 h. 30).

Moutier

● **L'Africain**
Un film d'acteurs où Noiret et Deneuve se disputent la vedette. Les rhinocéros jouent bien, merci. (Rex, ve, sa, di, 20 h. 30, sa, 16 h.).

En page SERVICE

les autres films présentés dans la région, et notamment à Neuchâtel, Couvet, Bienne, Porrentruy, Delémont, etc.

A propos de «War Games» rencontre avec John Badham

Grand, mince, un visage énergique, John Badham, universitaire américain parle anglais avec le flegme de son pays d'origine (il est né en Angleterre en 1939). Juste arrivé des Iles Vierges, il fait actuellement la tournée de promotion européenne de son dernier film «War Games» qui sort à La Chaux-de-Fonds cette semaine. John Badham fait partie de la coterie des jeunes loups du cinéma américain en compagnie de J. Carpenter, J. Landis, J. Dante et S. Spielberg.

Nous n'avons en tout cas pas de compte commun, mais nous jalousons évidemment celui de Spielberg, commente Badham en riant. Il faut bien avouer que sa carrière personnelle a commencé par un énorme succès. «La fièvre du samedi soir» avec John Travolta qui a été désigné pour l'Oscar du meilleur acteur, alors que la musique des «Bee Grees» résonne dans toutes les discos de la planète, transformant les «kids» en Travolta du samedi soir.

A travers l'histoire de ce petit zonard de Brooklin qui venait tenter sa chance à New York, Badham recherche l'identification avec tous ceux qui souhaitent changer de milieu. *Travolta était à cette époque un très jeune acteur, mais qui savait qu'il allait devenir une star. John s'intéressait à ce que le réalisateur faisait, et nous décidions toujours de ce qui était le meilleur pour le film* dit Badham.

Pour ma version de «Dracula» il subsistait plusieurs aspects de ce chef-d'œuvre de Bram Stoker qui n'avaient jamais été explorés. C'est aussi parce que je suis un peu comme le public qui n'aime pas uniquement voir des films d'un seul genre que j'ai réalisé ma version, et aussi parce que j'aime bien les B.D. fantastico-sanguinolantes...»

En 1981, «C'est ma vie après tout» met en scène une histoire tragique: un jeune sculpteur de renom, amoureux d'une ravissante danseuse se retrouve au stade de «légume» après un stupide accident de voiture. *Ce huis-clos était un défi passionnant, car j'ai tenté de faire un film qui ne soit pas statique, en montrant en somme un personnage constamment allongé sur un lit d'hôpital,* avoue l'auteur.

Ce qui m'a attiré dans «Tonnerre de Feu» (1983) c'est la possibilité de réaliser un certain nombre de scènes spectaculaires, mais ce qui m'a tenté c'est surtout le thème. Ce film dénonce une forme d'espionnage qui envahit nos existences. Il se passe des choses étonnantes: des avions circulent à 2000, 3000 m. d'altitude exerçant une surveillance constante. L'hélicoptère de «Tonnerre» regroupe tout simplement tous les systèmes de surveillance existant actuellement...

John Badham, sur le plateau, dirige les acteurs de «War Games». (Photo Brossard, arch.)

«War Games» (1983) est l'histoire d'un garçon de seize ans, passionné d'informatique, qui déclenche accidentellement une alerte nucléaire. Le vrai sujet du film, c'est l'ordinateur. Le péril nucléaire est ce qu'Hitchcock appelait habituellement un MacGuffin: un dispositif dramatique arbitraire, destiné à créer un conflit entre les bons et les méchants.

Ce que je veux dire par mon film, c'est d'une part que les décisions pour des choses aussi importantes qu'une guerre nucléaire qui implique toute la planète, n'est plus actuellement sous contrôle humain, mais c'est une machine qui commande. Pour moi, l'armement nucléaire est une absurdité totale, une folie, on ne peut gagner à ce jeu. La situation je l'ai décrite dans le film: deux adolescents, une fille et un garçon, dégourdis mais honnêtes, ayant des connaissances en technologie, modifient le programme de l'ordinateur du gouvernement en s'amusant à ce qu'ils croyaient être un jeu-vidéo.

Le résultat ? un chaos que nous avons connu aux Etats-Unis, dans d'autres circonstances de la vie politique, par exemple, simplement avec les réservations d'avion. Ces jeunes gens ont provoqué ce qui aurait pu entraîner la fin du monde.

Je ne crois pas que Reagan ait compris le message antinucléaire de «War Games». Les jeunes sont évidemment très concernés car ce monde est le leur, et le computer est un élément de la vie quotidienne. Mais avec ces machines géniales les rapports humains disparaissent au profit de la cybernétique !

Fiction ou réalité possible ? Le propos de «War Games» est tellement plausible que même le très sérieux ministère de la défense a réagi. Il est donc bien possible que cette histoire ne soit pas entièrement de la science-fiction...

Propos recueillis par Jean-Pierre Brossard

reprise

Le convoi
de Sam Peckinpah

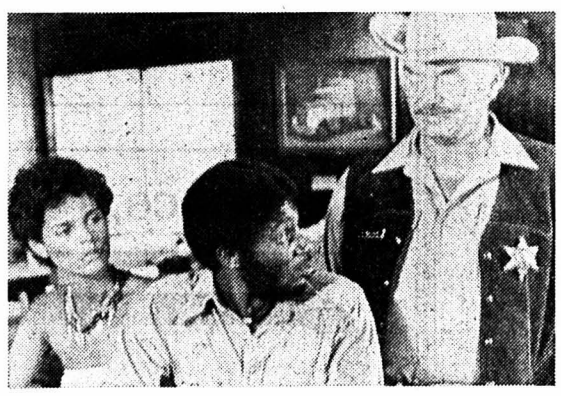

Une femme-journaliste au volant d'une Jaguar, un policier de la route caché derrière son radar qui distribue les contraventions, mais en donnant aux punis le sentiment de l'injustice: tout cela finira par dégénérer quand deux routiers se mettent à faire les fous, à emprunter des chemins bizarres pour se mettre à l'abri des frontières d'un autre Etat, alors que la moitié de la police est à leurs trousses, alors que d'autres routiers se joignent à eux pour un splendide convoi presque processionnaire. Un Noir quittera le groupe, se fera tabasser, arrêter. Par vengeance, le convoi détruit la prison. Et comme les routiers sont au moins cinq cents à protester, ils deviennent la proie du parti radical local et de son JR de service.

Ce film remarquablement bien fichu, avec le sens de la violence et de l'efficacité de Sam Peckinpah, est aussi, et peut-être surtout, un hommage à la beauté des poids lourds américains et à la solidarité de la route. (fy)

L'abondance de matière ne nous a pas permis de publier les critiques de «War Games», du «Grand Carnaval» et de «Les Daltons en cavale». Nous y reviendrons la semaine prochaine. (réd.)

Blue Brothers
de John Landis

Un orphelinat risque de faire faillite. D'anciens pensionnaires décident d'éviter ce malheur à une maison en laquelle ils furent heureux. Ils forment donc un groupe de musiciens-chanteurs, les «Blues Brothers», conduits par un John Beluschi en délirante forme, pour gagner de l'argent. C'est absolument loufoque: un exemple, Ray Charles, le chanteur-pianiste aveugle apparaît en marchand d'instruments de musique, qui sait aussi tirer avec une folle précision.

Tout est donc extravagant, comme une voiture qui peut faire une cabriole de quatre-vingts mètres en se contentant de faire un petit trou dans la route. C'est du Tex Avery. On oscille constamment entre le «musical» et l'esprit du dessin animé d'il y a trente ans, repris en compte aujourd'hui par la bande dessinée.

(fy)

Brel
de Frédéric Rossif

«La vie des animaux» fut le meilleur film de Rossif, celui où les artifices, les trucages, le ralenti, l'accéléré, les effets sonores s'accordaient le mieux aux propos poétiques. L'orgueil de faire un spectacle à partir des bêtes en devenait presque émouvant.

Rossif, malheureusement, tente d'appliquer la recette à tout ce qu'il entreprend. Il accélère, ralentit, se promène latéralement sur de faux rythmes. Il entremêle Jacques Brel et Nina Simone. Rossif fait du Rossif esthétique.

Heureusement, il y a les documents bruts. Certes, Rossif choisit en partie de l'entrelardage. Mais il leur donne parfois la première place, le montage permettant alors de trouver les bons rythmes. Eclate alors une évidence: Brel avait un talent fou, une présence splendide, du génie probablement, avec ses mots, son visage, ses attitudes, sa gourmandise de vivre car il savait qu'il en fallait profiter. On pourrait dire, à voir pour Brel malgré Rossif... (première vision) (fy)

La Truite
de Joseph Losey

Roger Vailland, qui aurait pu écrire «Les Liaisons dangereuses», fut un des rares libertins de ce siècle. Il vivait dans la presse, proche de ce Jura des cours d'eau frais et gigotants, dans lesquels il est presque un plaisir amoureux d'élever des truites et rêver de sauvageonnes poussées sur un lit crasseux. Mais dans les années soixante, le rapport à l'argent, dans une société qui commençait à se déglinguer, n'était pas celui d'aujourd'hui. La sauvageonne, la truite donc, décidait de tout prendre des hommes riches et de ne rien leur donner.

Joseph Losey, au temps de sa splendeur, c'était par exemple «The Servant», cette analyse subtile, froide comme le scalpel du chirurgien qui entame une peau sans faire gicler le sang, des rapports valet/maître au moment où le valet prend le dessus.

Mais cela ensemble ne devient pas forcément cohérent. A première vue, remplacer un Américain par un Japonais était une assez bonne idée, comme finir le film au Japon où la «truite» se fait offrir une pisciculture par son admirateur, imposant homme d'affaires.

Seulement, voilà: les hommes sont filmés avec intérêt, finesse par Losey, qui semble prendre un évident plaisir à les diriger, dans leur faiblesse, leurs veuleries, leur élégance. Losey sait aussi être fidèle à ses amitiés, Ruggero Raimondi invité à jouer en une courte séquence son propre rôle; Jeanne Moreau, décatie, fidèle au poste.

Il y a aussi la truite, Isabelle Huppert, qui est seulement présente comme elle l'est quand on la laisse faire, avec son apparente fragilité, son innocence pas assez perverse. Tout se passe comme si Losey avait renoncé à s'intéresser à elle, produit de l'esprit Gaumont, et ne rêvait que d'un autre film, cette «Truite» qu'il voulait, il y a vingt ans, faire jouer par Brigitte Bardot.

C'est pourtant beau, dans des décors snobs (de Trauner), avec de splendides images (d'Henri Alekan), de belles couleurs, de larges paysages. Mais ce n'est que beau et le film, finalement, manque de la force du modèle littéraire, sa perversité qui était un curieux moyen d'entreprendre une critique dite radicale du rôle de l'argent.

Freddy Landry

Un court métrage sur la torture

Samedi passé, jour anniversaire des Droits de l'homme, les organismes suisses qui militent pour leur défense ont reçu, des mains du jeune réalisateur Kamal Musale, un court métrage, réalisé en 16 mm couleur, «Droits de l'homme, dix minutes contre la torture». La première de ce film a eu lieu dans les locaux d'un gymnase, à La Tour-de-Peilz, samedi en fin d'après-midi.

Par ce court métrage, Kamal Musale, jeune cinéaste veveysan de 23 ans, a voulu dénoncer le phénomène de la torture qui, de plus en plus et dans le monde entier, tend à devenir un système de gouvernement.

«Droits de l'homme» ne se passe dans aucun des 117 pays qui figurent à la table des matières du dernier rapport d'Amnesty International. Les plaques de voitures sont fausses, les uniformes sont de fantaisie, même la langue et l'écriture sont inventées. Il ne s'agit pas de dénoncer un régime, mais un procédé qui vise à écraser l'homme et à lui enlever toute dignité.

La réalisation du film a été rendue possible grâce à un mécène anonyme, qui a commandité le film afin qu'il puisse être offert aux organismes humanitaires concernés, et grâce à la collaboration entièrement bénévole de quelque quatre-vingts personnes, dont plusieurs acteurs de renom. (ip/imp)

EMPRUNT EN DEUX MONNAIES

GTE

GTE Finance N.V.

Curaçao, Netherlands Antilles

Emprunt 1984–1992/94 de US$ 47 000 000 (minimum)

avec intérêts payables en francs suisses au taux de

9% p. a.

calculés sur le prix d'émission de francs suisses 5000.– par obligation

---

Chaque obligataire, individuellement, a le droit de demander le remboursement anticipé de ses obligations au 16 janvier 1992 à 99% de leur valeur nominale.

Autres modalités principales de l'emprunt:

Prix d'émission: par obligation	**SFr. 5000.–** plus fr.s. 15.– timbre fédéral de négociation
Coupons:	annuels au 16 janvier à fr.s. 450.– par coupon
Coupures:	obligations au porteur de US$ 2350.– valeur nominale
Durée:	10 ans au maximum
Remboursement:	a) au plus tard le 16 janvier 1994 à leur valeur nominale b) l'emprunteur a le droit de rembourser les obligations par anticipation au 16 janvier 1992 à 105% de leur valeur nominale c) remboursement anticipé pour raisons fiscales ou en cas de défaut possible avec primes dégressives commençant à 5% resp. 10%
Libération:	le 16 janvier 1984 en francs suisses
Cotation:	sera demandée aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich
No de valeur:	557 282
Restrictions de vente:	Etats-Unis d'Amérique et Antilles Néerlandaises
Délai de souscription:	**jusqu'au 21 décembre 1983, à midi**

Jusqu'à nouvel avis, ces obligations seront traitées «flat» aux bourses, c'est-à-dire que les intérêts courus sont compris dans les cours payés.

Le prospectus d'émission paraît le 16 décembre 1983 dans la «Neue Zürcher Zeitung» et dans la «Basler Zeitung». Un extrait du prospectus sera publié en langue française dans le «Journal de Genève» du 16 décembre 1983. Les instituts financiers ci-dessous tiennent à disposition des bulletins de souscription ainsi que des exemplaires du prospectus d'émission.

Les instituts financiers ci-dessous se réservent le droit de procéder à une augmentation de l'emprunt et, le cas échéant, de publier, après le délai de souscription, le montant nominal final.

SODITIC S. A.

THE ROYAL BANK OF CANADA (SUISSE)

AMRO BANK UND FINANZ
BANQUE GUTZWILLER, KURZ, BUNGENER S. A.

BANK HEUSSER & CIE AG
BANQUE SCANDINAVE EN SUISSE

Bank für Kredit und Aussenhandel AG
Bank Leumi le-Israël (Schweiz)
Bank Oppenheim Pierson (Schweiz) AG
Banque de Dépôts et de Gestion
Banque de Participations et de Placements S. A.
Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI
Dai-Ichi Kangyo Bank (Schweiz) AG
Grindlays Bank Plc
Nippon Kangyo Kakumaru (Switzerland) S. A.
Sumitomo International Finance AG

Bank Künzler AG
Bank in Liechtenstein AG
Bankers Trust AG
Banque de Paris et des Pays-Bas (Suisse) S. A.
Citicorp Bank (Switzerland)
Crédit des Bergues
First Chicago S. A.
Kredietbank (Suisse) S. A.
J. Henry Schroder Bank AG
S. G. Warburg Bank AG

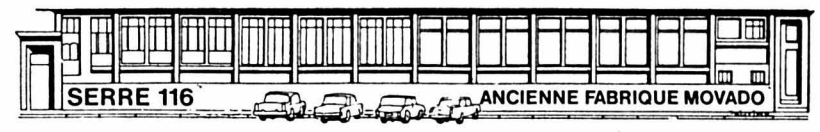

● Dans une ex-usine **c'est moins cher !**

● Profitez de nos **prix anti-stress !**

	Prix «normal»	Notre prix
1 salon transformable	Fr. 1600.-	**Fr. 990.-**
1 salon transformable	Fr. 1700.-	**Fr. 1200.-**
1 salon classique	Fr. 2900.-	**Fr. 1990.-**
1 salon cuir	Fr. 4100.-	**Fr. 2900.-**
1 salon cuir	Fr. 3800.-	**Fr. 2700.-**
1 meuble paroi pin	Fr. 1750.-	**Fr. 1200.-**
1 meuble paroi moderne	Fr. 990.-	**Fr. 750.-**
1 meuble paroi classique	Fr. 4600.-	**Fr. 3300.-**
1 chambre à coucher simple	Fr. 1490.-	**Fr. 990.-**
1 chambre à coucher moderne	Fr. 2700.-	**Fr. 1900.-**
1 chambre à coucher style	Fr. 4950.-	**Fr. 3900.-**

MEUBLES GRABER
RUE DE LA SERRE 116
EX-USINE MOVADO

Vente par voie d'enchères publiques du collège des Prises (Commune des Bayards).

Maître Jean-Patrice HOFNER met en vente par voie d'

enchères publiques
le collège de montagne des Prises

propriété de la Commune des Bayards le
MARDI 27 DÉCEMBRE 1983 à 14 heures
à l'Hôtel de l'Union aux Bayards.

Pour tous renseignements: Etude J.-P. HOFNER, Grand-Rue 19, 2108 Couvet, ✆ 038/63 11 44. 98258

L'annonce, reflet vivant du marché

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No.....
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

52-414436

ECONOMIE

Fides: un acte de foi en l'économie neuchâteloise

Assistance aux PME des cantons de Neuchâtel et du Jura

Fidès, société fiduciaire et Fides Révision, dont le siège est à Zurich, bien connues dans les milieux économiques neuchâtelois où elles comptent déjà, parmi leur clientèle plusieurs grandes entreprises, viennent de marquer leur foi dans l'avenir du canton en inaugurant un nouveau siège à Neuchâtel

La strucutre de Fides fiduciaire, Fides Révision – cette dernière membre du groupe international Klynveld Main Goerdeler – a été conçue sur des bases suffisamment souples pour offrir des conseils personnalisés, à des prix compétitifs, aux petites et moyennes entreprises des cantons de Neuchâtel et du Jura.

Parmi l'ensemble des services proposés l'accent a été porté sur l'assistance aux PME en matière de gestion, la tenue de comptabilités et les fiscalités suisse et internationale ainsi que sur le contrôle des comptes et la révision informatique.

La société sera en mesure d'adapter aux spécificités de la région les solutions propres en matière d'organisation et d'informatique.

CONCEPTION FÉDÉRALISTE ET AUTONOMIE

Chaque siège de Fides société fiduciaire est, notons cette particularité en passant, une unité propre avec une offre de services variables. C'est ainsi que ressort la volonté d'intégration régionale et d'adaptation aux besoins et aux possibilités du lieu. Une conception fédéraliste assure une large autonomie aux divers sièges, un maximum de compétences et de responsabilité aux collaborateurs et, enfin, aux clients des prestations en conformité avec leurs besoins réels.

Rubrique économique:
Roland CARRERA

LES SERVICES

Pour mieux matérialiser dans la pratique en quoi consistent les activités de cette société, rappelons qu'il s'agit notamment: d'achat et vente d'entreprises, applications commerciales sur mini-ordinateurs, assistance aux petites et moyennes entreprises, centre de calcul, conseil d'entreprise intégral, conseil en assurances, conseil en communication, conseil en formation professionnelle, conseil en organisation informatique, en placements, financier et comptable, fiscal, immobilier, juridique, développement de logiciels commerciaux, technico-scientifiques, gérance et secrétariats d'associations économiques, gestion, sélection de cadre et même ingéniérie industrielle.

UNE CONCURRENCE NOUVELLE?

L'installation de Fides à Neuchâtel peut évidemment constituer une concurrence nouvelle face aux sociétés fiduciaires déjà sur place. Mais tout en la regardant comme telle et tout en connaissant les liens de confiance qui existent entre les clients, les industriels, les commerçants et leur bureau fiduciaire, on pourrait risquer ici une comparaison: l'inauguration d'une nouvelle clinique ou d'un hôpital ne constitue pas une concurrence pour les médecins d'une région, mais bien un outil complémentaire...

Fides et ses sociétés amies

Fides société fiduciaire et Fides Révision ont placé leur nouveau siège de Neuchâtel sous la direction, respectivement de MM. Jean- Pierre Schwarz et Claude-Pascal Ruedin.

Au nombre des sociétés «amies» figurent: l'Institut conseil pour la construction (ICC) avec sièges à Lausanne et Zurich, agissant en tant que conseil neutre et prenant en charge les tâches administratives de projet de construction en vue d'abaisser le coût, les délais de la construction.

Fides Révision fondée en 1910 occupe 200 collaborateurs. Comme son nom l'indique, elle est active dans les branches: révision et conseil lors de clôture annuelle, solution de problèmes comptables particuliers, expertises d'évaluation judiciaires et extrajudiciaires, contrôle de gestion, conseil spécifique à une branche d'activité déterminée etc. Sans oublier des services destinés à des collectivités publiques ou des établissements de droit public.

Fides Révision bancaire, s'occupe de révision, de conseil, d'expertises de fonctions spéciales en tant qu'observateur, commissaire, curateur ou liquidateur de banques ou sociétés fiduciaires.

KMG Klynveld Main Goerdeler occupe plus de 27.000 collaborateurs, dispose de 420 bureaux dans 75 pays. Sa structure est celle d'une fédération de sociétés nationales de révision et de conseil exerçant leur activité sur le plan national et international. Parmi les neuf sociétés fondatrices de France, d'Allemagne, du Danemark, des Etats-Unis, du Canada, de Grande-Bretagne, d'Australie, figure donc Fides Révision suisse.

Mutations à la tête de Suchard-Tobler SA

Comme annoncé après la conférence de presse tenue cet automne à Neuchâtel, à fin 1983, des changements interviendront à la tête de l'entreprise Suchard-Tobler SA, Berne-Neuchâtel. M. Henry-E. Parel, directeur général, vient d'entrer au conseil d'administration de cette société dont il transmettra, après 30 années d'activité, la direction à M. Rochus F. Huber, président du conseil d'administration de Jacobs Café Unternehmungen AG à Zurich.

Dès 1984, les secteurs rôtisserie de café Jacobs (Jacobs Café Unternehmungen AG) et production de café décaféiné (Coffex AG) dépendront de la direction générale à Neuchâtel.

(comm-imp)

SATEM
MAZOUT
28 74 74
69242

Denner

La lutte concernant les bons de tabac continue

En dépit du jugement rendu par le Tribunal fédéral Denner n'entend pas plier l'échine dans l'affaire des coupons de tabac. L'entreprise, dans un communiqué annonce son intention de lancer une initiative «pour la protection des consommateurs. Voici le texte de ce communiqué qu'il convient, bien évidemment de mettre au conditionnel en ce qui concerne la réussite et les effets de l'initiative.

Le jugement rendu le 3 mai 1983 par le Tribunal fédéral suisse interdit à la société Denner SA de rembourser les bons de tabac qu'elle avait délivrés pendant plus de dix ans. Après examen des attendus du jugement, le conseil d'administration a décidé de lancer au début de l'année prochaine une initiative pour la protection du consommateur. Un nouvel article dans la Constitution fédérale interdira et punira toute tentative de restriction à la concurrence ou de tromperie du consommateur dans le domaine du commerce de produits alimentaires et biens de consommation ainsi que toute tentative de la part des autorités de restreindre à la concurrence.

Pour que tous les bons de tabac émis antérieurement puissent être remboursés par la société Denner SA après l'acceptation de l'initiative constitutionnelle, il faut que la Constitution fédérale soit complétée, en outre, par une disposition transitoire suivant laquelle les actions et les conventions contraires au nouvel article de la Constitution et antérieures à la mise en vigueur de l'initiative pour la protection du consommateur perdent leur effet juridique à son entrée en vigueur. (comm-imp)

Entre la Suisse et les Etats-Unis

Nouvelle affaire d'initiés

L'une des plus importantes opérations d'initiés jamais découvertes par la Securities and Exchange Commission (la commission américaine de surveillance des activités boursières – SEC) est révélée au grand jour entre la Suisse et les Etats- Unis. Ainsi que l'a indiqué une partie de la presse romande, treize personnes accusées d'avoir réalisé un bénéfice illégal d'au moins 1,2 million de dollars (2,65 millions de francs suisses) ont été inculpées aux Etats-Unis. L'un de ces accusdés, M. Dominick Musella, est soupçonné par la SEC d'avoir réalisé des opérations illégales d'initiés, en utilisant à son insu le CS, auprès duquel il aurait un compte.

Les événements remontent aux années 1981 et 1982. Des opérations d'initiés auraient été réalisées notamment dans deux affaires: la tentative de rachat de la compagnie pétrolière Marathon Oil par Mobil, finalement absorbée par US Steel, ainsi que le rachat en août 1981 de la chaîne de magasins d'habillement Garfinckel par Allied Stores.

En août 1981, trois jours avant que Allied ne lance son offre publique d'achat en vue d'acquérir la chaîne Garfinckel, le CS aurait acheté à cette dernière 1800 actions pour le compte d'un tiers. Et le 13 août, la veille de l'annonce, M. Musella aurait acquis 4000 actions Garfinckel. Actions dont il se serait débarrassé immédiatement après le rachat, gagnant avec cette opération la coquette somme d'un demi-million de dollars, La SEC reprocherait donc à M. Musella d'être à l'origine de l'ordre d'achat du CS.

Le porte-parole du Département fédéral de justice et police (DFJP) a confirmé jeudi à l'ATS que le DFJP ait bien reçu une demande d'entraide judiciaire de la part des Etats-Unis. Le nom de Musella ainsi que les noms de huit autres personnes figurent sur la demande. Cette dernière a été soumise aux intéressés (procureur de Zurich, CS et avocats). Le DFJP n'a pas encore pris sa décision. Une fois celle-ci prise, les intéressés pourront recourir devant le Tribunal fédéral, a rappelé le porte-parole.

Quant au Crédit Suisse, il garde actuellement le mutisme sur toute cette affaire. Le chef du service de presse du CS a seulement dit à l'ATS qu'il condamnait «avec la dernière énergie» toutes les affaires d'initiés. Ces affaires «font un tort énorme au commerce des papiers valeurs. Les efforts accomplis par les autorités, notamment les autorités judiciaires pour punir les opérations d'initiés ne peuvent être qu'approuvés», a-t-il ajouté. (ats)

● **La production industrielle soviétique a augmenté de 4,1%** au cours des onze premiers mois de cette année.

BOURSE

NEUCHÂTEL

	A	B
Cr. Fonc. Ne.	660	660
La Neuchâtel.	570	570
Cortaillod	1450	1450
Dubied	195	195

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	107.000	107.250
Roche 1/10	10.700	10.725
Asuag	38	37
Kuoni	5300	5350
Astra	2.10	2.05

ACTIONS SUISSES

	A	B
B. Centr. Coop.	805	805
Swissair p.	978	980
Swissair n.	783	770
Bank Leu p.	4270	4240
UBS p.	3480	3470
UBS n.	638	635
SBS p.	319	318
SBS n.	246	245
SBS b.p.	263	262
C.S. p.	2280	2260
C.S. n.	423	420
BPS	1465	1440
BPS b.p.	144	144
Adia Int.	1690	1710
Elektrowatt	2865	2840
Galenica b.p.	437	435
Holder p.	745	748
Jac Suchard	6650	6600
Landis B	1440	1465
Motor col.	725	725
Moeven p.	3400	3400
Buerhle p.	1235	1230
Buerhle n.	266	264
Buehrle b.p.	290	288
Schindler p.	2350	2375
Bâloise n.	670	675
Rueckv p.	7700	7900
Rueckv n.	3380	3395
W'thur p.	3490	3430
W'thur n.	1920	1910
Zurich p.	19150	19000
Zurich n.	10600	10700
Atel	1340	1325
BBC I -A-	1365	1350
Ciba-gy p.	2365	2360
Ciba-gy n.	974	971
Ciba-gy b.p.	1885	1870
Jelmoli	1880	1890
Hermes p.	342	350
Globus p.	3200	3150
Nestlé p.	4830	4830
Nestlé n.	2935	2930
Sandoz p.	7325	7425
Sandoz n.	2490	2485
Sandoz b.p.	1135	1135
Alusuisse p.	824	818
Alusuisse n.	282	280
Sulzer n.	1430	1430

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	A	B
Abbott Labor	100.50	98.75
Aetna LF cas	80.50	80.25
Alcan alu	85.75	84.—
Amax	55.50	54.—
Am Cyanamid	109.50	108.50
ATT	141.50	140.50
ATL Richf	95.—	93.25
Baker Intl. C	39.25	39.25
Baxter	49.75	49.75
Boeing	100.50	100.50
Burroughs	108.50	106.50
Caterpillar	105.—	104.—
Citicorp	79.25	79.25
Coca Cola	125.—	124.—
Control Data	99.—	97.50
Du Pont	114.50	113.50
Eastm Kodak	164.—	162.50
Exxon	84.25	83.—
Fluor corp	39.50	39.50
Gén. elec	127.—	125.—
Gén. Motors	163.—	161.50
Gulf Oil	94.75	95.50
Gulf West	67.75	66.50
Halliburton	88.—	86.75
Homestake	66.75	66.25
Honeywell	300.—	297.—
Inco ltd	31.25	31.25
IBM	269.—	268.—
Litton	149.—	147.—
MMM	188.50	186.50
Mobil corp	63.—	62.50
Owens-Illin	85.50	84.50
Pepsico Inc	82.25	82.25
Pfizer	79.50	77.—
Phil Morris	158.50	158.—
Phillips pet	71.50	72.—
Proct Gamb	125.—	125.—
Rockwell	74.—	73.—
Schlumberger	105.—	105.—
Sears Roeb	84.25	82.50
Smithkline	126.50	126.—
Sperry corp	102.—	99.50
STD Oil ind	107.50	107.50
Sun co inc	96.50	95.50
Texaco	79.—	77.75
Warner Lamb.	63.25	63.—
Woolworth	80.50	79.—
Xerox	110.—	109.50
Zenith radio	74.50	72.25
Akzo	63.25	62.50
Amro Bank	43.—	42.—
Anglo-am	36.50	35.25
Amgold	238.—	237.—
Mach. Bull	11.—	10.50
Cons. Goldf I	23.—	22.—
De Beers p.	16.75	16.50
De Beers n.	16.50	16.50
Gen. Shopping	392.—	385.—
Norsk Hyd n.	141.50	139.—
Phillips	29.75	30.—
Rio Tinto p.	19.—	18.50
Robeco	234.—	232.50
Rolinco	223.—	223.50
Royal Dutch	96.50	96.—
Sanyo eletr.	4.65	4.70
Aquitaine	45.—	43.50
Sony	31.25	31.75
Unilever NV	176.50	175.50
AEG	61.50	62.—
Basf AG	135.50	134.50
Bayer AG	135.50	133.50
Commerzbank	128.50	127.50
Daimler Benz	532.—	525.—
Degussa	300.—	300.—
Deutsche Bank	250.50	250.50
Dresdner BK	129.50	129.—
Hoechst	139.50	139.—
Mannesmann	104.50	104.—
Mercedes	482.—	473.—
Rwe ST	138.50	139.—
Schering	289.—	285.—
Siemens	299.50	298.—
Thyssen AG	60.75	60.50
VW	164.—	163.—

BILLETS (CHANGE)

	Achat	Vente
1 $ US	2.15	2.27
1 $ canadien	1.71	1.83
1 £ sterling	3.—	3.35
100 fr. français	25.—	27.50
100 lires	-.12	-.1450
100 DM	78.50	81.50
100 fl. hollandais	69.75	72.75
100 fr. belges	3.70	4.10
100 pesetas	1.25	1.55
100 schilling autr.	11.20	11.60
100 escudos	1.30	1.90

DEVISES

	Achat	Vente
1 $ US	2.1925	2.2225
1 $ canadien	1.7525	1.7825
1 £ sterling	3.10	3.16
100 fr. français	25.80	26.50
100 lires	-.13	-.1340
100 DM	79.60	80.40
100 yen	-.9335	-.9455
100 fl. hollandais	70.85	71.65
100 fr. belges	3.88	3.98
100 pesetas	1.37	1.42
100 schilling autr.	11.28	11.40
100 escudos	1.65	1.71

MARCHÉ DE L'OR

	Achat	Vente
Once $	387.—	390.—
Lingot	27450.—	27700.—
Vreneli	176.—	186.—
Napoléon	170.—	180.—
Souverain	199.—	211.—
Double Eagle	1170.—	1260.—

CONVENTION OR

16.12.83	
Plage	27800.—
Achat	27450.—
Base argent	700.—

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CASX	36⅜	35¾
Alcan	38¼	37¾
Alcoa	44⅛	42¾
Amax	25.–	24⅜
Att	63⅞	63¾
Atl Richfld	42¼	42⅛
Baker Intl	17⅝	17⅞
Boeing Co	45½	44¾
Burroughs	48¾	47¼
Canpac	41⅞	41⅜
Caterpillar	47½	47½
Citicorp	36.–	34¾
Coca Cola	56½	55½
Crown Zeller	35⅜	35¼
Dow chem.	31¾	31⅝
Du Pont	51¾	52.–
Eastm. Kodak	73¼	73¾
Exxon	37⅞	37¼
Fluor corp	18¼	18.–
Gen. dynamics	59¼	58⅞
Gen. élec.	56¾	55⅛
Gen. Motors	73⅜	72⅝
Genstar	24⅝	24½
Gulf Oil	43½	42¼
Halliburton	39.–	38¾
Homestake	30.–	29.–
Honeywell	134¾	133⅞
Inco ltd	14¼	14.–
IBM	121.–	119½
ITT	43½	42½
Litton	67¼	67½
MMM	85.–	85.–
Mobil corp	28⅜	28.–
Owens Ill	38½	37.–
Pac. gas	15⅜	15¼
Pepsico	37¼	36¾
Pfizer inc	34⅞	34½
Ph. Morris	71⅞	71¾
Phillips pet	33.–	32¾
Proct. & Gamb.	56½	55¾
Rockwell int	33⅜	32½
Sears Roeb	37⅛	36⅞
Smithkline	56⅜	57.–
Sperry corp	45¼	44¾
Std Oil ind	48⅞	49⅜
Sun CO	43⅜	43.–
Texaco	35½	35⅝
Union Carb.	62⅜	62⅜
Uniroyal	17¼	16½
US Gypsum	54½	54¾
US Steel	29⅜	29.–
UTD Technol	71½	70½
Warner Lamb.	28½	28¼
Woolworth	35⅞	35⅝
Xeros	50⅛	50⅞
Zenith radio	33⅛	32¼
Amerada Hess	27⅜	27⅜
Avon Prod	23¾	24¼
Beckman inst	–.–	–.–
Motorola inc	134¼	130½
Pittston co	14.–	14⅛
Polaroi	34¼	32¾
Rca corp	34⅜	33¾
Raytheon	44⅜	43¾
Dome Mines	13½	13⅜
Hewlet-pak	39⅞	39¾
Revlon	33½	32⅞
Std Oil cal	34⅞	34⅜
Superior Oil	35¾	35¼
Texas instr.	134¾	135¼
Union Oil	29.–	28⅜
Westingh el	54.–	53⅜

(L.F. Rothschild, Unterberg, Towbin, Genève)

TOKYO

	A	B
Ajinomoto	995	1020
Canon	1500	1550
Daiwa House	499	495
Eisai	1240	1220
Fuji Bank	500	500
Fuji photo	1980	2000
Fujisawa pha	879	874
Fujitsu	1290	1320
Hitachi	799	807
Honda Motor	1080	1110
Kangafuchi	474	483
Kansai el PW	902	907
Komatsu	532	520
Makita elct.	1200	1190
Marui	1210	1200
Matsush el I	1850	1890
Matsush el W	587	609
Mitsub. ch. Ma	261	263
Mitsub. el	405	406
Mitsub. Heavy	243	254
Mitsui co	340	340
Nippon Music	616	611
Nippon Oil	958	970
Nissan Motor	734	735
Nomura sec.	675	680
Olympus opt.	1110	1110
Rico	1130	1170
Sankyo	667	675
Sanyo élect.	507	515
Shiseido	1080	1070
Sony	3320	3360
Takeda chem.	713	715
Tokyo Marine	520	523
Toshiba	400	404
Toyota Motor	1440	1460

CANADA

	A	B
Bell Can	31.25	31.375
Cominco	59.375	59.—
Dome Petrol	4.40	4.35
Genstar	31.25	31.—
Gulf cda Ltd	16.625	16.625
Imp. Oil A	37.50	37.50
Noranda min	26.25	26.50
Royal Bk cda	34.375	34.375
Seagram co	46.375	46.25
Shell cda a	23.75	24.—
Texaco cda I	40.375	40.375
TRS Pipe	31.375	31.375

Achat **100 DM** Devise **79.60**

Achat **100 FF** Devise **25.80**

Achat **1 $ US** Devise **2.1925**

LINGOT D'OR 27450 - 27700

INVEST DIAMANT Décembre 1983, 580 - 252

(A = cours du 14.12.83)
(B = cours du 15.12.83)

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1247.56 — Nouveau: 1236.79

Halle de gymnastique
Les Bois
Samedi 17 décembre 1983 dès 20 h.
Dimanche 18 décembre 1983 dès 15 h.

GRANDS MATCHS AU LOTO DE LA FANFARE

Magnifique pavillon - Cartes permanentes. A l'achat de **2 cartes, 3e gratuite**
A chaque séance, il sera joué deux supers-tours surprises
Se recommande: MUSIQUE FANFARE LES BOIS

LIBRAIRIE APOSTROPHES

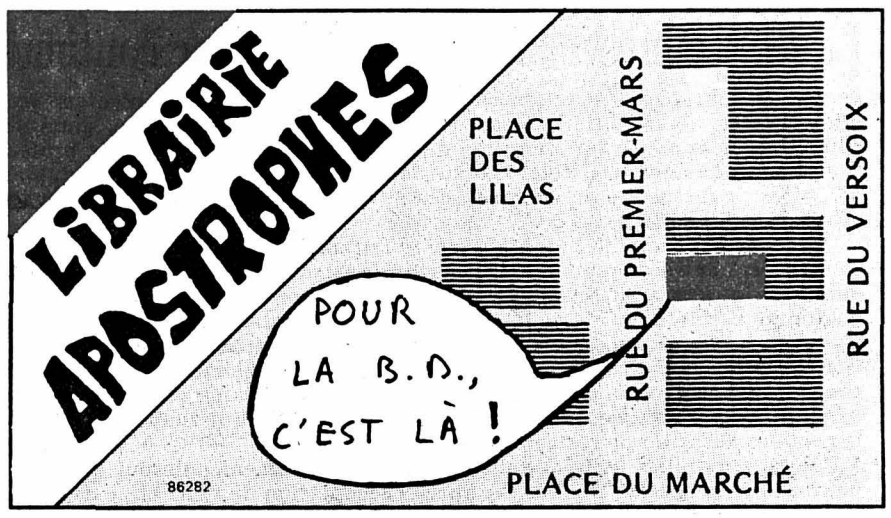

Restaurant des Tunnels
«Chez Nunuss»
CE SOIR
STEAK TARTARE
Fr. 15.50
Réservation souhaitée - ✆ 039/28 43 45
FAMILLE NUSSBAUM
Et toujours coq au vin «maison» 97528

LES ROUTIERS SUISSES

Hôtel-Restaurant
Hôtel du District Fontaines Steak House
M. et Mme PIPOZ-BERGER
✆ 038/53 36 28

MENU DE SYLVESTRE
Fr. 55.–
Truite royale
Consommé aux diablotins
Selle de veau
Jardinière de légumes
Pommes berny
Coupe Saint-Sylvestre
Orchestre et cotillons
Soupe à l'oignon offerte dès le petit matin
VEUILLEZ s'il vous plaît RÉSERVER VOTRE TABLE
PAELLA (min. 2 pers.) par pers. Fr. 18.–
...et toujours:
Scampi, filets de sole «Bonne Femme», gratin de fruits de mer, etc... Fermé le lundi 28-500

Café du Globe
Ce soir
MENUS À LA CARTE
Ambiance avec **CURT** et son accordéon
Samedi
souper de Noël et de la Cagnotte
Ambiance avec **PETCH** et **CURT**
98272

BIENTÔT LA REVUE...

Café du Gaz
Ce soir
DANSE
avec **FIO** et son accordéon
98288

Au Bel-Etage
av. Léopold-Robert 45
Vendredi SOIR 16 décembre
samedi SOIR 17 décembre
COMPLET
98311

Cercle Italien
Parc 43 - ✆ 039/23 13 33
La Chaux-de-Fonds
Mme J. GAUBERT
Nouvelles spécialités
Cadre sympathique
Pizza au feu de bois
Viandes au gril
Diverses propositions de menus
Fermé le lundi 97659

---

brasserie TERMINUS
✆ 039/23 32 50
av. Léopold-Robert 61
Le rendez-vous traditionnel du centre ville
Ce soir dès 16 h. 30
COMPLET 91-527

ERGUEL VOYAGES
FÊTES DE FIN D'ANNÉE
Samedi 31, passez la **ST-SYLVESTRE** à **Liebistorf,** beaucoup d'entrain, animation, danse, cotillons, etc.
Excellent menu
Prix Fr. 80.– par pers.
Dimanche 1er/**NOUVEL-AN**
Notre traditionnelle
● **COURSE SURPRISE** ●
Naturellement un repas de fête, cotillons, danse et animation d'un orchestre populaire
Prix: Fr. 70.– par. pers.
INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
✆ 039/41 22 44 - ST- IMIER
98280

RESTAURANT DE LA CHAUX-D'ABEL
✆ 039/61 13 77
Vendredi 16 et samedi 17 décembre
BOUCHOYADE
Prière de réserver, s.v.p.
98325

---

31 décembre à
L'Ancien Stand
Dès 21 h.
GRAND BAL
avec
PIER NIEDER'S
et
Melody's
98312

Publicité intensive, publicité par annonces

MONTFAUCON, Salle de spectacles
16 et 17 décembre 1983 dès 20 h.
formidables lotos

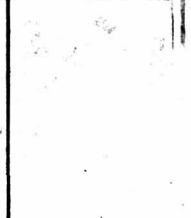

Superbe pavillon:
2 tonnes de viande, *paniers garnis*, sucre, miel, têtes de moine, etc.
Chaque soirée 1 passe gratuite en début + 1 carton (½ porc) en fin de soirée.
Société de cavalerie des Franches-Montagnes 14-29265

Armée du Salut
Marais 36, Le Locle
DIMANCHE 18 DÉCEMBRE, à 19 h.
Fête de Noël
Beau programme, avec participation des enfants
Venez fêter Noël avec nous 91-389

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

Hôtel de l'Ours Cortébert
Pour les fêtes de fin d'année, le chef vous propose
buffet froid et chaud
de 4 continents à discrétion
Musique - Cotillons - Amusement
Prix: Fr. 40.–
Réservation: ✆ 032/97 17 75

ARMÉE DU SALUT
Numa-Droz 102
Fêtes de Noël
Dimanche 18 décembre à 16 heures
Dimanche 25 décembre à 20 heures
— scènes — chant — musique
Cordiale invitation à chacun
98154

A vendre
Renault 4 GTL
modèle 1983, 30 000 km., expertisée, 8 roues, radio. Etat de neuf.
✆ 039/31 35 28. 91-170

Spotv
LA VIDÉO PERSONNALISÉE S'ACHÈTE CHEZ FRÉSARD 97814
Tél. 23 27 83
Frésard
Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

Coop City

DEMAIN
SAMEDI 17 DÉCEMBRE 1983
dès 8 h.

GRANDE VENTE DE TRESSES AU BEURRE
toutes fraîches, 500 gr.

3.– 97536

coop city — Rue de la Serre La Chaux-de-Fonds — P

Bordeaux
GINESTET S. A.

Bourgogne
BOUCHARD PÈRE & FILS - BEAUNE

Vallée du Rhône
M. CHAPOUTIER

CAVE VINICOLE EGUISHEIM (Alsace)

✆ 039/26 47 26

BRASSERIE DE L'ETOILE
J.-D. Zumbrunnen - Fritz-Courvoisier 24
Notre spécialité:
entrecôte maison
A midi: menu sur assiette
Fermé le dimanche

LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...
L'apothéose d'une bonne table
Tél. 039/23 16 16

MEUBLES **Leitenberg** TAPIS RIDEAUX

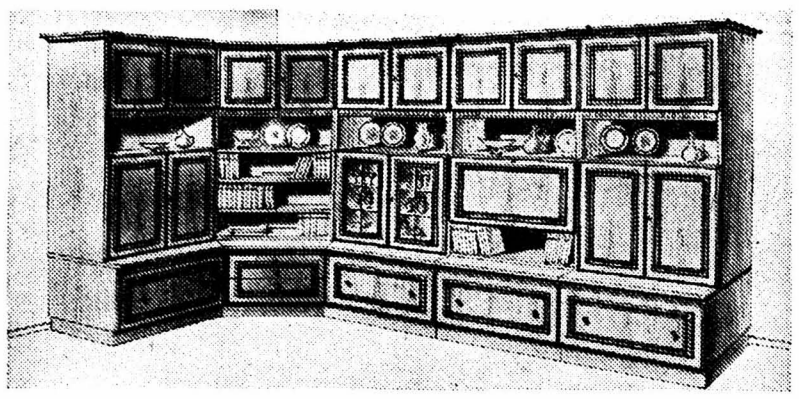

PAROI-BIBLIOTHÈQUES compactes ou éléments stylisés ou modernes en chêne ou noyer **Fr. 825.–, 1350.–, 1590.– à 4320.–**

Ouverture nocturne le 22 décembre 1983

97417

CHOIX QUALITE PRIX AVANTAGEUX
LA CHAUX-DE-FONDS Grenier 14 tél. 039 233047

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE HOMME

cherche place de travail dans n'importe quelle branche, même temporaire. Région Le Locle - La Chaux-de-Fonds. Ouvert à toutes propositions.

Ecrire sous chiffre 91-461 à Assa, Annonces Suisses SA, 2301 La Chaux-de-Fonds.

AIDE-MÉDICALE

avec expérience, cherche emploi à La Chaux-de-Fonds, pour avril 84 ou date à convenir.

Ecrire sous chiffre 91-3723 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

DAME

cherche emploi pour quelques heures par jour, si possible le matin.

✆ 039/28 58 65. 98084

DAME

cherche pour tout de suite emploi comme chauffeur- livreur.

✆ 039/23 86 28. 98227

— LOUP —

est actuellement dans la région pour acheter tous meubles anciens même en très mauvais état.
Bibelots, tableaux, vaisselle, pendules, cartes postales, gravures, etc.

Je me rends partout sans engagement, sur demande.

A. Loup, ✆ 038/42 49 39, route cantonale, 2014 Bôle/NE 28-148

BOUTIQUE COCOTTE
Vente d'articles émaillés avec petits défauts
Prix très intéressants

Samedi 17 décembre 1983
08.00–11.00 h
Prochaine vente:
Vendredi 27 janvier 1984, 16.00–20.00 h
emalco
Emaillerie de Corgémont SA

Publicité intensive, publicité par annonces

GAGNEBIN & CO OPTIQUE
LA CHAUX-DE-FONDS
PLACE NEUVE 6

Fille 21 ans, cherche
chambre et pension
La Chaux-de-Fonds, début janvier.
✆ 038/24 70 23. 28-300771

A vendre, magnifiques
CHATONS
persans/crème, pedigree, l.o.h.
✆ 038/24 23 28. 28-300 770

A vendre
Yorkshires-Terriers
avec pedigree.
✆ 063/61 39 83. 05-55776

Votre journal: l'IMPARTIAL

Cherchez-vous
à vendre ou acheter un **appartement** ou une **maison** en Suisse romande !
Contacter: **PAN Immobilier,** case postale 132, 1211 Genève 2, Gare.
Discrétion totale. 18-327 463

Petite entreprise dans la branche industrielle
cherche capitaux
pour promouvoir toutes nouvelles industries. Capitaux étranger agréés. Seuls partenaires loyaux.
Ecrire sous chiffre G 28 300762, PUBLICITAS, 2001 Neuchâtel.

VIDÉO dubois sous tous les toits

A louer
petit appartement 2 pièces
grande terrasse
garage
XXII Cantons. Libre dès le 1er février ou date à convenir.
✆ 039/28 22 62 midi et soir. 91-60978

Publicité intensive, publicité par annonces

Tous débarras
Petits transports
P. AUGSBURGER
Tél. 039/28 14 44

LE GOÛT DU VRAI CAFÉ

Ouvert sans interruption de 6 h. 30-18 h. 30

Chaque jour notre MAÎTRE TORREFACTEUR prend une attention particulière à torréfier pour vous nos meilleurs cafés.

Nous vous proposons:
Différents mélanges de cafés et 9 sortes de thés spécialement sélectionnés
En vente au détail à notre magasin, rue du Temple-Neuf, Neuchâtel
✆ 038/25 54 24
J.-C. Facchinetti / M. Leuba
28713-110

réchauffez l'atmosphère

Garniture à fondue bourguignonne, en émail, pour 6 personnes, à plateau tournant.
Avec réchaud, caquelon, 6 coupes, 6 assiettes, 6 fourchettes.

GALERIES Le grand magasin des idées neuves

69.90

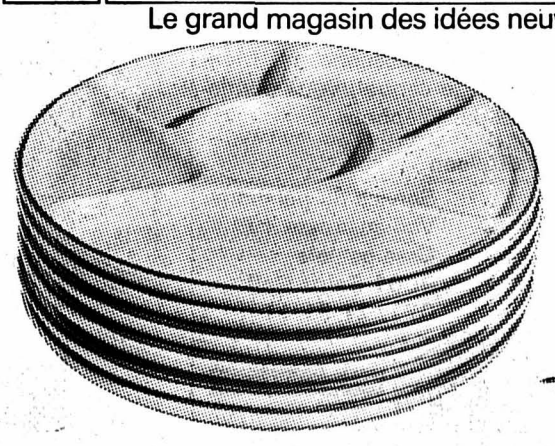

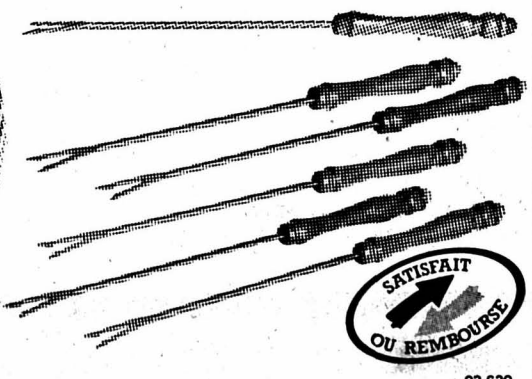

SATISFAIT OU REMBOURSÉ

03-620

L'IMPARTIAL Noël

Délais pour la remise des annonces

Edition du vendredi 23 déc. 1983:	**mercredi 21 déc., à 15 h.**
Edition du samedi 24 déc. 1983:	**jeudi 22 déc., à 9 h.**
Edition du mardi 27 déc. 1983:	**jeudi 22 déc., à 15 h.**

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires

Prière de mentionner clairement et visiblement sur les envois

Avis mortuaires urgent

et les adresser à notre rédaction

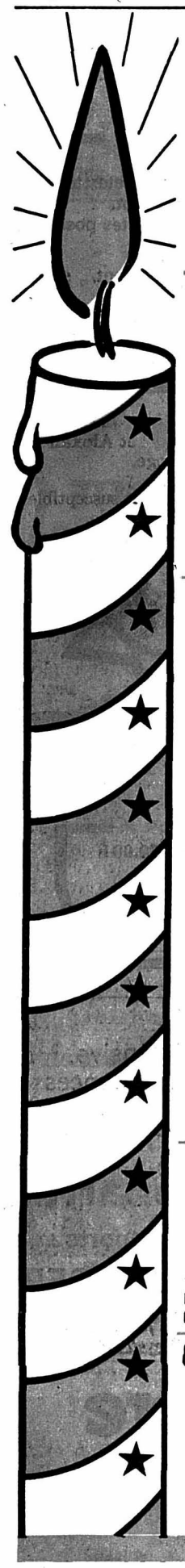

Suggestions pour bien choisir vos cadeaux !

LES CADEAUX DE NOËL

Radio réveil, radio, radio cassettes, TVC, vidéo, Hi-Fi, etc.

s'achètent chez **FRÉSARD** sur le Pod, car

1 Fr. 1982

Chez Frésard votre franc vaut plus qu'un simple franc !

RADIO - Hi-Fi - TV - VIDÉO FRÉSARD
L.-Robert 41 - 039/23 27 83 La Chaux-de-Fonds

Lustres de style

UNE IDÉE LUMINEUSE POUR NOËL

HEUS & CHRISTEN SA
Electriciens spécialisés

11, rue D.-JeanRichard
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 81 88

CONFISERIE TEA-ROOM

mirabeau

H. Rothenbuhler
Rue Neuve 7 - La Chaux-de-Fonds

NOS SPÉCIALITÉS:
RAISIN AU COGNAC
8 SORTES DE TRUFFES
BÂTONS À LA LIQUEUR

ARA-COLOR SA

Balance 6
✆ 039/28 44 24
2301 La Chaux-de-Fonds

BEAUX-ARTS

UN CADEAU QUI SORT DE L'ORDINAIRE
CHOIX SPÉCIAUX POUR Noël

RAIFFEISEN La banque qui appartient à ses clients.

Notre groupe bancaire suisse, auquel sont affiliées plus de 1200 caisses et banques Raiffeisen, cherche pour son arrondissement de révision de Suisse romande un

réviseur qualifié

Pour ce poste, à l'activité variée, intéressante et indépendante, à exercer dans notre bureau régional de Peseux, nous désirons engager un collaborateur au bénéfice d'une formation bancaire ou fiduciaire et d'une expérience de plusieurs années, dont l'âge idéal s'établirait entre 28 et 35 ans.

Après une période d'adaptation pratique au contact de la révision, le titulaire sera appelé à gérer une petite équipe de réviseurs (environ 5 personnes), sans compter la responsabilité administrative du bureau.

De langue maternelle française, le candidat devra obligatoirement être au bénéfice du diplôme fédéral d'employé de banque, ou d'un titre équivalent. Des connaissances en informatique constitueraient un avantage.

Notre nouveau collaborateur devra faire preuve d'initiative et de rapidité d'esprit et pouvoir travailler d'une manière indépendante.

Si nos exigences correspondent à votre profil, nous vous prions de nous envoyer une offre **manuscrite** ou de nous contacter par téléphone.

Monsieur J.-D. Rossier, chef de notre arrondissement à Lausanne, ou Monsieur J.-L. Muller, du service du personnel à notre siège central, vous donneront volontiers des renseignements complémentaires par téléphone.

Union Suisse des Caisses Raiffeisen

Bureau de révision de Lausanne
Avenue des Jordils 1
Case postale 206
1000 Lausanne 6 Ouchy
021/26 96 86

Service du personnel
Vadianstrasse 17
Case postale
9001 Saint-Gall
071/21 91 11

GARNITURE DE SALON

Complète seulement **1590.–**

Livré, monté gratuitement

VISITEZ NOTRE EXPOSITION

93070

Groupe rembourré d'angle VERENE recouvert de velours. Se compose de : 1 canapé 3 places, 1 canapé 2 places, un élément d'angle avec étagères et d'un fauteuil.

V.A.C-AMEUBLEMENT

FERMÉ LE LUNDI MATIN

RENÉ JUNOD SA, 130, rue des Crêtets
2301 La Chaux-de-Fonds

ELSA 66 ans

CHARMANTE VEUVE, retraitée, restée jeune physiquement et moralement, elle est très ouverte au monde d'aujourd'hui, féminine, sensible, réaliste, parfaite maîtresse de maison, elle aimerait rencontrer un homme serain, ayant du savoir vivre, aimant les promenades dans la nature. Réf. 668332.

Agence Partenaire, rue J.-Droz 12, 2300 La Chaux-de-Fonds,
✆ (039) 23 98 61 (de 15 à 19 h.)

91-551

SANDRA 32 ans

Cette belle jeune femme, pleine de charme, douche et agréable aimerait refaire sa vie. De bonne famille, elle désire faire la connaissance d'un homme de 28 à 42 ans qui partagerait avec elle sont goût pour les voyages, le sport, la danse, la nature et les promenades en forêt. Non liée au domicile, elle rejoindrait volontiers celui qui répondra à son appel. Réf. 328379.

Agence Partenaire, rue J.-Droz 12, 2300 La Chaux-de-Fonds,
✆ (039) 23 98 61 (de 15 à 19 h.)

91-551

CHRISTIAN 37 ans

très mur et réfléchi, fort plaisant, faisant preuve d'une grande maturité, il s'intéresse au sport, à la nature, aux voyages, bricolage, il souhaite rencontrer une jeune femme simple entre 27 et 38 ans, affectueuse et aimant la vie de famille et la nature. Réf. 378382.

Agence Partenaire, rue J.-Droz 12, 2300 La Chaux-de-Fonds,
✆ (039) 23 98 61 (de 15 à 19 h.)

91-551

Discount Berthoud

La Chaux-de-Fonds
Croix-Fédérale 48,
Progrès 111 a

Grands vins rouges de Bourgogne
Récolte 1982

SANTENAY AOC 1982 **Fr. 11.20** la bout.

ALOXE-CORTON AOC 1982 **Fr. 12.80** la bout.

VOLNAY AOC 1982 **Fr. 13.50** la bout.

GEVREY-CHAMBERTIN AOC 1982 **Fr. 13.50** la bout.

NUITS-SAINT-GEORGES AOC 1982 **Fr. 13.90** la bout.

VOSNE-ROMANÉE AOC 1982 **Fr. 14.–** la bout.

CHAMBOLLE-MUSIGNY AOC 1982 **Fr. 14.50** la bout.

87-537

Neuchâtel, Portes-Rouges 46 • Bulle Gruyère-Centre • Morat, route de Berne 22
Corcelles, rue de la Gare 7 • Peseux, vis-à-vis CAP 2000

APW

SPORTS

Tournoi scolaire de basketball

Des joutes empreintes de sportivité

En haut: Kiwiclub (à gauche) et les Nuls, vainqueurs des 2e année. En bas: les Zgrünlsh (à gauche) et les Batars, vainqueurs des 3e et 4e années. (Photos Schneider)

Mercredi dernier s'est déroulé, dans les quatre salles du Centre Numa-Droz, le troisième tournoi scolaire de basketball. Ce dernier, patronné par notre journal et organisé à la perfection par La Chaux-de-Fonds Basket, a connu un franc succès puisque ce ne sont pas moins de 64 équipes représentant quelque 500 joueurs et joueuses, qui y ont pris part.

PATRONAGE L'IMPARTIAL la voix d'une région

Si l'horaire a été respecté – ce n'était pas une mince affaire – et qu'il n'y a eu aucun accident à déplorer, la grande satisfaction à retirer de cet après-midi fut sans aucun doute l'esprit sportif qui a régné lors des 76 rencontres. Les résultats et le palmarès sont les suivants:

DEUXIÈME ANNÉE FILLES

Crack - Les Bananes 16-4; Crack - Le Locle 10-4; Les Bananes - Le Locle 2-8; Albatros - Les Super cool 10-4; Albatros - Les Beuks 4-2; Les Super cool - Les Beuks 4-4; Les Toschpeus - Les Folles du stade 14-8; Les Toschpeus - Les Albatrocos 2-0; Les Toschpeus - Kiwiclub 4-18; Les Folles du stade - Les Albatrocos 2-0; Les Folles du stade - Kiwiclub 4-12; Les Albatrocos - Kiwiclub 0-2; Crack - Albatros 8-8; Crack - **Kiwiclub** 10-10; Albatros - **Kiwiclub** 4-12.

TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉES FILLES

Les Originales - Les Touristes 0-2; Les Cinq'as - Les Minettes 6-13; Kikseuses - Les Koeurs 10-2; Les Bugs Bunny - Les Scouidlettes 2-6; Les Diplômées - Les Charmeuses 8-0; Les Grophy - Georges 0-20; Les Zgrlünsh - Les Cannibals 20-0; The Fragels - Non Fair Play 0-26; Les Touristes - Les Minettes 10-2; Kikseuses - Les Scouidlettes 2-8; Les Diplômées - Georges 6-15; Les Zgrlünsh - Non Fair Play 5-1; Les Touristes - Les Scouidlettes 5-7; Georges - Les Zgrlünsh 4-11; Les Scouidlettes - Georges 4-12; **Les Zgrlünsh** - Les Touristes 10-8; **Les Zgrlünsh** - Georges 14-10.

DEUXIÈMME ANNÉE GARÇONS

Les Paumés - Les Kickers 10-24; Les Paumés - Les Pafordutous 10-0; Les Kikers - Les Pafordutous 14-2; Les Fragels - Les Crocodiles 4-12; Les Fragels - Boum boum 18-4; Les Crocodiles - Boum boum 20-2; Les Macks - Les Nuls 2-16; Les Macks - Les Gnomes 8-10; Les Nuls - Les Gnomes 2-2; Scoubidous - Les Daltons 4-0; Scoubidous - Cobra 4-4; Les Daltons - Cobra 12-2; Les Citrons pressés - Les Rockeurs 12-2; Les Citrons pressés - Le Locle 8-4; Les Rockeurs - Le Locle 4-16; Les Kickers - Les Crocodiles 12-4; Les Kickers - Les Nuls 2-6; Les Crocodiles - **Les Nuls** 2-8; Scoubidous - Les Citrons pressés 2-2; **Les Nuls** - Les Citrons pressés 12-10.

TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉES GARÇONS

Les Hots Dogs - JB 2-0; The Panters - Les Barbouzes 2-12; CDF Plage - Les Petits Diables 4-18; The Big Boss - The Knickers 2-4; Les Yoplaits play - Les Charlots 6-2; Les Ivrognes - Batars 0-2; Les Prés verts hâtifs - Joy Fans Club 13-4; Les Pissoulets - Les Fraggles 3-10; Harlem Globe Trottoirs - Les Castors juniors 2-8; Le Locle ACO - Houston Rangers 8-0; Stilibambouftous - Les Yodleurs 0-12; Stilibambouftous - Les Nitrates de sodium 4-8; Les Yodleurs - Les Nitrates de sodium 0-3; Les Hots Dogs - Les Barbouzes 0-8; Les Petits Diables - The Knickers 0-2; Les Yoplaits play - Batars 0-22; Les Prés verts hâtifs - Les Fraggles 12-2; Les Castors juniors - Le Locle ACO 6-10; Les Barbouzes - The Knickers 10-6; Batars - Les Prés verts hâtifs 16-4; Le Locle ACO - Les Nitrates de sodium 3-2; Les Barbouzes - Le Locle ACO 18-4; Les Barbouzes - **Batars** 23-32; Le Locle ACO - **Batars** 12-28. H. K.

TRIBUNE LIBRE

A propos du HC La Chaux-de-Fonds

Un costard bien taillé !

Rassurez-vous, nous n'allons pas faire ici un bilan des performances du HC La Chaux-de-Fonds, mais plutôt exprimer un sentiment de déception.

Il est vrai que le HCC a eu souvent des périodes difficiles cette saison mais c'est dans ces périodes-là qu'une équipe a besoin d'être soutenue par un public assidu.

Lors des prochaines rencontres à domicile, le HC La Chaux-de-Fonds aura besoin d'être plus supporté qu'il ne l'a été jusqu'à présent, car la suite de ce championnat stupide est décisive quant à l'avenir du club neuchâtelois.

Le public se doit donc de venir encourager son équipe, afin que celle-ci, survoltée, puisse démontrer sa vraie valeur car, ce n'est pas dans une patinoire vide et dans une ambiance glaciale qu'elle pourra se surpasser afin de se maintenir en ligue nationale B.

En lisant le résumé du match Lausanne - La Chaux-de-Fonds (voir «L'Impartial» du 14 décembre), nous avons été déçus par certains propos du journaliste.

En effet, ce dernier n'incite pas les gens à se déplacer aux Mélèzes, bien au contraire, je cite: «Deux tiers durant, on a eu un avant-goût de ce que sera la lutte pour la survie en ligue nationale B. Cela promet...»

Le potentiel de spectateurs est déjà bien en-dessous de la moyenne escomptée au début de saison. Si ce journaliste continue à faire ce genre de propagande, le prochain match aux Mélèzes se jouera à huis-clos. Et ce n'est pas le HC La Chaux-de-Fonds qui s'en réjouira.

Alain Matthey — *Paix 150* — *En ville*

Vincent Baehni — *Primevères 5* — *En ville*

(Réd. – Ce n'est pas en utilisant «ce journaliste» comme palet que vous améliorerez les prestations de l'équipe qui porte les couleurs de «L'Impartial»!) (Gbd)

Epreuves de ski nordique à Davos

Pléiade de vedettes sur 15 km.

Avec 128 concurrents et 77 dames, représentant 19 pays, la dixième édition des courses internationales de Davos bénéficiera d'une participation record. La qualité ne le cédera toutefois en rien à la quantité. Sept champions du monde d'Holmenkollen (1982) sont en effet inscrits pour les 15 km. messieurs, soit le Norvégien Oddvar Braa (15 km. et relais), les Suédois Thomas Eriksson (30 km.) et Thomas Wassberg (50 km.), ainsi que l'équipe de relais soviétique, avec Vladimir Nikitin, Alexandre Batiuk, Youri Burlakov et Alexandre Savialov, classée première à égalité avec la Norvège.

Même en l'absence des Norvégiens Lars-Erik Eriksen, Ove Aunli et Pal-Gunnar Mikkelsplass, et de l'Américain Bill Koch, le plateau sera ainsi de remarquable qualité, bien que l'épreuve grisonne ne figure pas au programme de la Coupe du monde. Et l'on peut ajouter aux noms déjà cités ceux des Finlandais Juha Mieto, Asko Autio et Harri Kirvesniemi, ainsi que celui du Soviétique Nikolai Simiatov, triple champion olympique à Lake Placid et récent vainqueur à Reit im Winkl.

Chez les dames, les favorites seront en premier lieu la Soviétique Raisa Smetanina, plusieurs fois championne olympique et du monde, les Tchécoslovaques Kvetoslava Jeriova et Anna Pasiarova,. respectivement première et seconde à Reit im Winkl, et la Norvégienne Annette Boe, membre du relais 4 × 5 km. champion du monde à Holmenkollen. Raisa Smetanina et Annette Boe ont toutes deux déjà remporté les 5 km. de Davos.

TRENTE ET UN SUISSES

Comme pour la plupart des autres nations, les compétitions de Davos seront un des éléments sur la base desquels sera opérée la sélection olympique des spécialistes helvétiques. La Fédération suisse déléguera donc dans les Grisons 19 hommes et 12 dames, ainsi que six juniors. Seizième en RFA, Andy Grünenfelder devrait constituer le fer de lance de l'équipe helvétique. Ses coéquipiers, Konrad Hallenbarter, Joos Ambühl, Markus Fähndrich, Daniel Sandoz et Alfred Schindler notamment, tenteront de corriger l'impression mitigée laissée à Reit im Winkl. Chez les dames, Evi Kratzer en premier lieu, ainsi que les sœurs Thomas, sont susceptibles de réaliser un résultat honorable.

Le programme. – Mardi 20 décembre, 8 h. 45: 5 km. dames. **9 h. 30:** 15 km. messieurs. (si)

Vainqueur à Reit im Winkl, Nicolai Simiatov sera le grand favori du 15 km. de Davos. (Keystone)

En LNB de hockey sur glace

Dübendorf gagne... sur le tapis vert

Le HC Dübendorf a repris seul la position de leader du groupe est de LNB... sur le tapis vert. La chambre de recours de la LSHG a transformé le résultat de la rencontre Dübendorf - Ambri du 29 octobre 1983 (3-6) en 5-0 forfait, parce que le club tessinois avait aligné à cette occasion deux joueurs qui n'étaient pas encore qualifiés, les frères Robert et Michel Martin. Les Zurichois possèdent désormais quatre points d'avance sur la formation d'Outre-Gothard.

La chambre de recours a ainsi accepté le recours déposé par Dübendorf contre la décision prise en première instance par le président de la Ligue nationale, André Perey, qui avait confirmé le résultat de 6-3 en faveur d'Ambri. L'autorisation de la Fédération internationale (IIHF), obligatoire en cas de transfert de joueurs étrangers, était en effet parvenue avec deux jours de retard. Les responsables du club tessinois ne la jugeaient pas nécessaire, les frères Martin possédant un passeport suisse. La chambre de recours a estimé quant à elle que la notion de «joueur étranger» devait être comprise comme «joueur provenant d'une fédération étrangère», quelle que soit sa nationalité.

Le nouveau classement du groupe est de LNB se présente comme suit:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Dübendorf	24	17	2	5	139- 98	36
2. Ambri	24	15	2	7	126- 95	32
3. Coire	24	14	0	10	110- 90	28
4. Olten	24	11	3	10	110- 96	25
5. Wetzikon	24	8	4	12	113-129	20
6. Zoug	24	7	5	12	90-115	19
7. Herisau	24	5	7	12	85-115	17
8. Rapperswil	24	5	5	14	101-136	15

(si)

En première ligue

Fleurier - Saint-Imier reporté

Le match entre Fleurier et Saint-Imier qui devait avoir lieu samedi 17 décembre a été reporté au mardi 10 janvier 1984. Ce renvoi est motivé par le fait que le jeune Gilles Dubois, qui suit le chemin de son frère Guy, a été sélectionné avec l'équipe suisse juniors des moins de 18 ans. Il faut relever que seulement trois Romands ont été sélectionnés dans cette catégorie. Cette sélection se rendra en Tchécoslovaquie du 17 au 23 décembre et participera ensuite du 26 au 30 décembre au Tournoi de Berne.

Voilà donc une pause prolongée pour les Vallonniers qui commençaient à refaire surface après un petit passage à vide; une pause qui permettra aussi aux blessés de se rétablir. Ce sera également pour Jeannin et ses hommes l'occasion de faire le point et de préparer sérieusement le second tour; car mathématiquement tout est encore possible dans ce groupe où tous les clubs se battent match après match pour éviter de passer sous la barre fatidique. (jp)

H Handball

Troisième ligue

Deux victoires pour le HBC La Chaux-de-Fonds

Championnat de troisième ligue: HBC La Chaux-de-Fonds - TV Nidau II 15-9; HBC La Chaux-de-Fonds - HBC Bienne III 13-5. (sp)

T Tennis

Une victoire de Borg

Bjorn Borg a rmporté une victoire, dans un match-exhibition qui l'opposait au Néo-Zélandais Chris Lewis, à Auckland. L'ancien quintuple vainqueur de Wimbledon s'est imposé par 1-6 7-6 6-2 6-4 dans cette partie, la première d'une série de trois entre les deux joueurs. (si)

Suite des informations sportives ► 14

SPORTS

Bilan du championnat suisse des rallyes remporté par Eric Ferreux

Sentiment de frustration pour Jean-Claude Béring

En imposant sa Porsche Carrera, le Vaudois Eric Ferreux a causé une monumentale surprise. Le talent du pilote n'est nullement en cause, il en sort même grandi après cet exploit. La surprise vient qu'une Porsche ait pu être couronnée face à une telle concurrence. Le matériel de l'opposition était de premier ordre et digne de la plupart des machines européennes. A l'exception de l'Audi Quattro, toutes les marques qui courent habituellement le championnat mondial étaient représentées.

Une Lancia 037 aux mains de Christian Blanc, une Renault 5 Turbo pour Jean-Claude Béring et une Opel Manta 400 pour Jean-Pierre Balmer semblaient constituer un invincible trio. Comment expliquer la défaite des trois antagonistes? Il y a évidemment plusieurs causes. Lors de l'ouverture de la saison, au Critérium jurassien, Béring était forfait, Blanc pataugeait royalement avec une machine qu'il ne maîtrisait pas du tout et Balmer courait avec son Ascona 400 de 82. Le futur champion réalisait alors une inattendue deuxième place. Dès le Critérium neuchâtelois, les trois favoris vont, à l'exception du Rallye de Biella, rafler toutes les places d'honneur, mais à chaque fois Ferreux était là, immédiatement derrière ou battant un de ces hommes. La régularité alliée au talent de Ferreux ont fait le reste. Un brin de réussite et le championnat 83 terminait dans l'escarcelle du jeune Vaudois. La surprise est d'autant plus énorme qu'il possédait la Porsche la moins puissante du peloton très loin derrière les Turbo des frères Carron ou de l'atmosphérique d'Eric Chapuis.

UNE CERTAINE INJUSTICE

Frustrant! C'est le sentiment qu'a dû ressentir Jean-Claude Béring qui termine à égalité de points avec Ferreux, mais qui se voit battu par un sixième résultat pris en considération en cas d'ex æquo. Fort de trois victoires contre une seule à son adversaire, le Chaux-de-Fonnier aurait légitimement dû être sacré!

C'est compter sans les bizarreries du règlement du championnat suisse, qui favorise la régularité par rapport à la performance pure. Il est en effet surprenant qu'on ne paie pas plus une victoire. Le gain en cas de succès sur son suivant immédiat n'est pas plus important que celui qui sépare le neuvième du dixième, c'est-à-dire un point. En cherchant où Béring aurait été en mesure de glaner ce petit point supplémentaire, on peut affirmer sans se tromper que c'est lors du Rallye des Alpes vaudoises qu'il a laissé passer sa chance. Après un départ prudent, il passait résolument à l'attaque pour se classer cinquième en n'échouant qu'à deux secondes de Philippe Roux quatrième.

UNE SAISON «SANS»

L'édition 1983 du Championnat des rallyes n'aura en rien rappelé l'insolente domination de la saison précédente pour Jean-Pierre Balmer. Il n'a pas réussi à accrocher le moindre trophée à son tableau de chasse. Non pas qu'il y ait fait de la figuration, bien au contraire. Des rallyes, il en a dominé, mais sans jamais parvenir à concrétiser. En tête durant tout le Critérium neuchâtelois, il cédait suite à une erreur de pilotage dans la dernière épreuve chronométrée. Au Vin, il précédait l'élite suisse de façon impériale, passant à travers toutes les embûches avant d'être victime d'une crevaison et, enfin, à Court, il surclassait tout le monde et se retrouvait virtuellement titre en poche avant... que le moteur ne rende l'âme en vue de l'arrivée. Un seul succès lui aurait permis d'être titré. C'est pourtant au Rallye de Saint-Cergue que tout s'est joué. Au départ de la dernière spéciale, Balmer était deuxième derrière Blanc, avec un avantage de 17 secondes sur Ferreux. Il allait pourtant céder devant le Vaudois pour deux secondes, le joint du moteur de son Opel ayant claqué. Sans le savoir Ferreux venait là de faire un pas quasi décisif et le point inespéré qu'il venait d'obtenir allait perdre tant Balmer que Béring. Tout ne fut donc qu'une affaire de secondes. Ch. Borel

Jean-Claude Béring, au volant d'une Renault 5 Turbo, a terminé à égalité de points avec Eric Ferreux, mais...

		Critérium jurassien	Critérium neuchâtelois	Alpes vaudoises	Rallye du Gothard	Rallye de St-Cergue	Rallye du Vin	Rallye de Court	TOTAL
1.	E. Ferreux	9	7	8	(7)	9	–	10	43 pts
2.	J.-C. Béring	–	10	6	10	7	10	–	43 pts
3.	J.-P. Balmer	8	9	9	–	8	8	–	42 pts
4.	C. Blanc	–	5	10	8	10	9	–	42 pts

Aucun des quatre premiers n'a marqué de points au Rallye della Lana - Biella.
Annulé: Rallye 13 Etoiles - Sallanches, Rallye de Reichsstadt.
Entre parenthèses, le 6e résultat.

Ski alpin

Descente et Super-G à Val Gardena

Les derniers doutes ont été levés à Val Gardena: la descente messieurs de Coupe du monde aura bien lieu dimanche, dans la station italienne.

Par ailleurs, le Super-G qui devait se dérouler à Madonna se courra lundi, à Val Gardena. Les coureurs disputeront un slalom spécial, comme prévu, mardi à Madonna. – Le programme:

Dimanche 18 décembre: descente à Val Gardena. – **Lundi 19:** Super-G à Val Gardena. – **Mardi 20:** slalom à Madonna di Campiglio. (si)

Pour les frères Mahre
Noël aux USA

Phil Mahre, triple vainqueur de la Coupe du monde masculine de skli alpin, et son frère Steve, champion du monde de slalom géant, regagnent aujourd'hui les Etats- Unis, où ils pourront passer les fêtes de fin d'année en famille.

«Les conditions de neige ne sont pas assez bonnes. Il n'y a pas de possibilité de s'entraîner. Bref, il n'y a rien à faire pour eux en Europe», a déclaré, à Sestrières, Bill Marolt, le directeur de l'équipe américaine.

Les frères Mahre seront de retour sur le Vieux Continent début janvier pour les épreuves de Morzine. (si)

Coupe suisse de géant
Six Jurassiens sélectionnés

Samedi et dimanche se déroule en Valais, à Rosswald, une course Coupe suisse slalom géant. Pour cette importante confrontation, la commission technique du Giron jurassien a sélectionné:

Chez les filles: Sylvie Aufranc, de Bienne.

Chez les garçons: Renaud Moeschler, Nods-Chasseral, Guido Glanzmann, Bienne, Xavier Niederhauser, Fleurier, Thierry Barbezat, Le Locle, et Pierre Voumard, Bienne. (sp)

Début des championnats suisses de patinage artistique

Les sœurs Cariboni déjà en tête à Genève

Les sœurs Claudia et Sandra Cariboni ont pris logiquement la tête de la compétition féminine des Championnats suisses 84, qui se disputent à la patinoire des Vernets à Genève, à l'issue des imposés. Chez les messieurs, le triple champion suisse Oliver Höner a précédé le détenteur du titre, Richard Furrer.

Championne suisse depuis la compétition d'Arosa en janvier de cette année, Sandra Cariboni (20 ans) a dû s'incliner comme il y a onze mois devant la plus grande précision de sa sœur, de trois ans plus âgée qu'elle, dans les figures d'école. Mais elle a par contre distancé de 1,8 point la Genevoise Myriam Oberwiler, présentée comme sa principale rivale, cinquième seulement du classement intermédiaire. Très nerveuse, la championne nationale de 1982 a reçu des notes très moyennes pour ses 1re et 3e figures.

Chez les messieurs, Oliver Höner (17 ans) sut plaire par son calme et l'exactitude de son jeu de carres, qui lui permirent de devancer son rival Richard Furrer (20 ans), dans deux figures sur trois.

Classements intermédiaires après les imposés. – Dames: 1. Claudia Cariboni (Davos) 0,6 point; 2. Sandra Cariboni (Davos) 1,2; 3. Manuela Tschupp (Adelboden) 1,8: 4. Mirella Grazia (Genève) 2,4; 5. Myriam Oberwiler (Genève) 3,0, 6. Diana Bachofen (Dübendorf) 3,6; 7. Kathrin Schröter (Zurich) 4,2; 8. Sandra Grond (Zurich) 4,8; 9. Esther Steinfels (Küsnacht) 5,4; 10. Magdalena Kredl (Davos) 6,0.

Messieurs: 1. Oliver Höner (Zurich) 0,6; 2. Richard Furrer (Wetzikon) 1,2; 3. Paul Sonderegger (Genève) 1,8; 4. Eugenio Biaggini (Genève) 2,4; 5. Didier Dieufils (Genève) 3,0. (si)

En deuxième ligue masculine de volleyball
La Chaux-de-Fonds sans problème

● **LA CHAUX-DE-FONDS- BEVAIX 3-0 (15-9, 16-14, 15-13)**

Pour son premier match du second tour, La Chaux-de-Fonds s'est imposé face à Bevaix qui offrit toutefois une résistance méritoire. Mais les joueurs du Bas ne furent jamais en mesure d'inquiéter sérieusement l'équipe du lieu.

Ils débutèrent malgré tout avec des phases de jeu prometteuses qui auguraient une partie serrée. Elle fut relativement équilibrée mais sans plus.

Le deuxième set fut plus disputé. On crut un moment que Bevaix allait l'emporter mais les joueurs chaux-de-fonniers remontèrent au score et ne permirent pas à l'équipe du Bas de remporter un seul set.

C'est donc une bonne opération qu'a réussi La Chaux-de-Fonds en empochant deux points supplémentaires même si ce ne fut pas d'une manière brillante.

Chez les dames
Egalement une victoire

● **LA CHAUX-DE-FONDS - ANEPS 3-1 (15-9, 15-13, 13-15, 15-4)**

De son côté, l'équipe féminine, qui évolue également en deuxième ligue s'est aussi imposée à l'occasion de son premier match du deuxième tour. Mais ce fut sans panache.

Les Chaux-de-Fonnières ont cependant joué plus décontractées que lors de leurs deux précédentes rencontres.

Les deux premiers sets furent enlevés sans grande difficulté, l'équipe d'ANEPS commettant beaucoup d'erreurs individuelles. On croyait s'acheminer vers un 3 à 0 facile quand l'équipe du Haut se relâcha quelque peu, ce qui permit à l'ANEPS de remporter le set de l'honneur.

Après cette victoire, l'équipe chaux-de-fonnière est toujours en tête, partageant la première place du classement avec Uni Neuchâtel. (ch)

A Saint-Imier
Tramelan - LUC

Pour le premier match du deuxième tour, Tramelan accueille, demain à 16 heures à Saint-Imier, la deuxième garniture du LUC. Pour voir l'avenir en rose, Tramelan se doit de remporter la victoire pour rester dans le wagon des viennent-ensuite. (sp)

Haltérophilie

Record du monde battu

Le Soviétique Vladimir Grachov (67,5 kg) a battu le record du monde de l'arraché en soulevant 155 kg, lors de la Coupe d'URSS disputée à Leningrad. Il a ainsi amélioré d'un kilo, à son quatrième essai, son précédent record, qu'il avait établi le 3 mars dernier à Odessa. (si)

Basketball

L'équipe nationale à l'entraînement

La Fédération suisse de basketball a convoqué quinze joueurs pour le stage de l'équipe nationale qui aura lieu du 18 au 21 décembre à Thonon. Treize seront présents, Alain Etter (Vevey) et Guido Casparis (Lugano) ayant décliné l'invitation, le premier pour raisons familiales, le second pour cause de blessure. A l'issue de ce stage, l'équipe nationale disputera un match amical, le 21 décembre à 20 h. 30 à Sion, contre les Américains de Suisse.

Les joueurs retenus: Tibère Adler (Vernier, 20 ans, 193 cm.), Jean-Claude Charlet (Nyon, 27, 176), Marcel Dousse (Fribourg Olympic, 27, 187), Thierry Girod (Nyon, 21, 200), Patrick Gothuey (Nyon 22, 199), Roland Lenggenhager (Champel, 23, 181), Jean-Jacques Nussbaumer (Nyon, 29, 187), Pius Portmann (Lucerne, 27, 200), Christof Rückstuhl (Nyon, 23, 214), Bernhard Runkel (Lucerne, 18, 200), Dan Stockalper (Vevey, 27, 186), Peter Weissling (Reussbühl, 21, 198), Roberto Zali (SF Lausanne, 26, 192). (si)

B

boîte à confidences

Higueras, Gomez et Clerc au «Master's»

L'Espagnol José Higueras, l'Equatorien Andres Gomez et l'Argentin José-Luis Clerc sont à leur tour qualifiés pour le «Master's», doté de 40.000 dollars, qui aura lieu du 10 au 15 janvier au Madison Square Garden de New York. Ils se joignent à Ivant Lendl, Mats Wilander, Jimmy Connors, John McEnroe, Yannick Noah et Jimmy Arias et complètent en partie le tableau du simple du championnat de clôture du Grand Prix 1983. Les trois dernières places (12 qualifiés) seront sans doute déterminées dimanche à la conclusion du Tournoi de Sydney. (si)

Relaxe du joueur soviétique

Le Tribunal de grande instance de Stockholm a relaxé le joueur soviétique qui avait été accusé mardi dernier de vol dans un grand magasin. Le tribunal a estimé que les preuves retenues contre le joueur (23 ans), dont le nom n'a pas été révélé, étaient insuffisantes.

Le joueur avait été interpellé mardi par un surveillant d'un grand magasin de Stockholm, alors qu'il transportait dans un sac des vêtements d'enfants encore étiquettés pour une valeur de 891 couronnes. Pour sa défense, le joueur avait indiqué qu'il voulait payer ces effets à une caisse du rez-de-chaussée du magasin. Une fouille effectuée par la police avait cependant fait apparaître que le joueur n'avait sur lui qu'une somme de 12 couronnes. (si)

Un tip tiré au sort

Le match du championnat d'Angleterre Manchester United - Totteham Hotspur, figurant sur le coupon du concours du Sport-Toto du week-end, aura lieu ce soir déjà. De ce fait, le tip sera tiré au sort. (si)

L'Inter acquitté

La Commission de discipline de l'UEFA a acquitté le club italien de l'Inter Milan, accusé par les Hollandais de Groningue d'avoir essayé de corrompre leur entraîneur à l'occasion du match retour du deuxième tour de la Coupe de l'UEFA, qui opposait les deux formations le 2 novembre. A l'issue du match, joué à Bari, Groningue avait affirmé que le club italien avait offert une somme de 200.000 florins à M. Jan Berger pour faire perdre le match à son équipe. Cette offre aurait été faite par un Hollandais, M. Appolonius Konijnemburg, manager de football.

La Commission de discipline de l'UEFA a précisé qu'elle n'avait pas pu prouver que l'Inter ait cherché à corrompre l'entraîneur hollandais, ni que des représentants de Groningue aient rencontré M. Konijnemburg en tant qu'envoyé de l'Inter. «Elle suspecte cependant M. Konijnembourg de bien avoir cherché à contacter des personnes évoluant dans l'entourage du club hollandais», a précisé un représentant de la commission de discipline. (si)

J

jeu

PARI MUTUEL ROMAND

Arrivée de la course française du 15 décembre:
20 - 6 - 9 - 16 - 12 - 10 - 7.

LES RAPPORTS

Trio		
Ordre	Fr.	207,30
Ordre différent	Fr.	22,10
Quarto		
Ordre pas réussi, cagnotte	Fr.	976,55
Ordre différent	Fr.	24,80
Loto		
7 numéros	Fr.	558,30
6 numéros	Fr.	6,70
5 numéros	Fr.	2.—
Quinto		
Pas réussi, cagnotte	Fr.	22.879,15

L'IMPARTIAL

la voix d'une région

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

R

regard

Cancer xénophobe

Les succès de l'Action Nationale s'apparentent à ceux de l'extrême-droite en France. Ils apparaissent dans le corps social comme un cancer en pleine expansion, multipliant les cellules xénophobes. De nouveaux foyers de métastases percent ici et là.

Dernier endroit touché, La Chaux-de-Fonds, où s'est constituée récemment la section cantonale neuchâteloise de l'Action Nationale. Le comité compte 9 membres, dont 8 Chaux-de-Fonniers.

On croyait les Montagnes neuchâteloises épargnées, immunisées par une tradition ouvrière et socialiste. C'est oublier que les troupes de l'extrême-droite se recrutent par gros contingents dans le monde ouvrier.

Une première alerte a fait long feu, au temps des périls brun et noir, L.-A. Zbinden le rappelle dans un ouvrage qui vient de sortir de presse. «La Chaux-de-Fonds vit défiler dans ses rues quelques chemises foncées. Elles ne furent pas légion. La liberté les toléra, le bon sens en réduisit le nombre. Les gens avaient jugé sur pièce. Le racisme n'est pas leur fort».

Racisme et chemises brunes.

Le spectre de l'Allemagne nazie est parfois brandi par les adversaires de l'Action Nationale, échaudés par les passions qu'elle suscite. Il faut se garder d'inflation verbale et conserver leur sens aux mots.

Mais... Si l'Action Nationale se défend d'être xénophobe, elle fait tout de même le lit du racisme. Si elle s'offusque du rappel de la svastika, elle participe néanmoins d'une même démarche.

L'attitude commune à l'Allemagne nazie et aux forces xénophobes est dans la recherche du bouc émissaire. Qui doit canaliser le mécontentement d'un peuple. Qui permet d'éviter le débat politique de fond et la prise de conscience de ses erreurs. L'étranger qu'on montre du doigt.

C'était hier le juif. C'est aujourd'hui l'immigré, que la propagande de l'Action Nationale associe à la récession, au chômage et à la pollution par le biais de la surpopulation. Le mensonge est grossier. Et raccoleur dans une conjoncture difficile.

C'est une porte ouverte à toutes les exactions d'un racisme primaire. C'est mettre le pied à l'étrier d'une monture, dont la société ne répond plus si elle s'emballe.

Patrick FISCHER

Depuis 1895 95418
BIJOUX BONNET
or 18ct bicolore
Prix: Fr. 285.- Fr. 520.-
Look TWENTY
Fabricant – Vente directe

Fondation d'une section cantonale

L'Action Nationale à La Chaux-de-Fonds

Dans la foulée de l'avance enregistrée aux élections fédérales du mois d'octobre, l'Action Nationale vient de fonder une section dans le canton de Neuchâtel. Après Genève et Vaud, c'est le troisième point de chute en Pays romand.

La section a vu le jour à La Chaux-de-Fonds, vendredi 4 novembre, dans une salle du restaurant de la Balance. Une soixantaine de personnes étaient présentes, dont Mme M. Meissner, présidente de la section genevoise et membre du comité de gestion de l'Action Nationale. L'atmosphère était celle d'une fête de la bière, à lire l'entrefilet de «Peuple et Patrie», l'organe du parti, qui annonce la nouvelle dans son édition datée de novembre.

Berceau de la nouvelle section, la ville de La Chaux-de-Fonds y est intimement liée, accaparant l'ensemble du comité, à une exception près.

A part cet entrefilet, rien. Comme si on voulait cacher une maladie honteuse? «Pas du tout», réplique la présidente, Mme Hélène Grandjean, de La Chaux-de-Fonds. «Une large information devait suivre par voie de conférence de presse, mais la chose ne s'est pas encore donnée».

Elle avoue tout de même que de nombreuses personnes n'osent pas afficher publiquement leur sympathie pour l'Action Nationale. Ce qui a valu l'échec de la première tentative devant aboutir à la mise sur pied de la section. Une assemblée tenue à Neuchâtel courant septembre a tourné court, personne ne voulant assumer de responsabilités. Rendez-vous fut pris pour le 4 novembre à La Chaux-de-Fonds. PF

► Page 27

Entre Brot-Dessous et Rochefort

Jeune conducteur tué

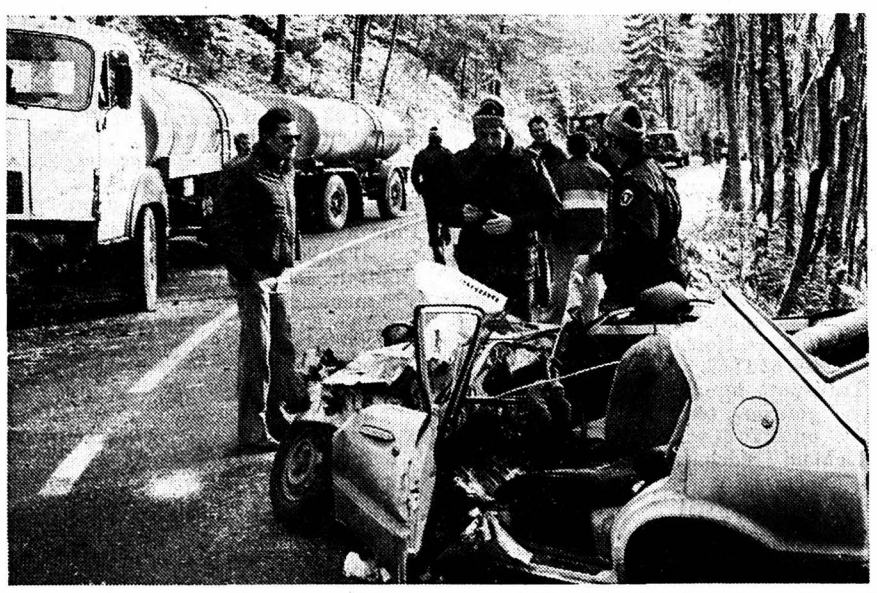

Le conducteur vient d'être dégagé de la voiture. A l'arrière-plan, le train routier qui circulait normalement en direction du Val-de-Travers. (Impar-Charrère)

Grave accident de la circulation, hier matin, entre Brot-Dessous et Rochefort. Un jeune homme de Buttes qui se rendait à Neuchâtel a perdu la maîtrise de sa voiture à la sortie d'un virage. Elle a heurté violemment un camion-citerne transportant près de 30.000 litres d'essence.

Grièvement blessé, le conducteur est resté bloqué dans l'automobile pendant que les pompiers du centre de secours de Neuchâtel découpaient les restes de l'épave. Il devait décéder quelques heures plus tard à l'hôpital. Son passager s'en est mieux tiré. Le trafic routier a été interrompu pendant les opérations de sauvetage.

(jjc)

► Page 21

Juge au Tribunal fédéral des assurances

Raymond Spira brillamment réélu

Mercredi, un Neuchâtelois, un Chaux-de-Fonnier, a fait un score rare devant l'Assemblée fédérale: Raymond Spira, juge au Tribunal fédéral des assurances à Lucerne, a été réélu dans ses fonctions pour une durée de six ans par 209 voix sur 213; le meilleur résultat ce jour-là.

Cet homme de 46 ans est une figure bien connue dans le canton. Né dans les Montagnes – dans lesquelles il revient souvent – Gymnase à La Chaux-de-Fonds, puis Université à Neuchâtel.

Au sein de la «nouvelle gauche», il côtoye René Meylan, Heidi Deneys, Pierre Dubois, puis il rejoint le parti socialiste, siège au Conseil général de La Chaux-de-Fonds durant une législature (de 1962 à 1966) et enfin au Grand Conseil de 1965 à 1977. Durant toutes ces années, il sera associé, dans une étude chaux-de-fonnière, à un autre Neuchâtelois qui s'est fait un nom dans la Confédération, Pierre Aubert. Il siégera aussi à la Cour de cassation pénale puis sera élu juge au Tribunal administratif. POB

► Page 17

Un vaudeville au Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds

La victime veut épouser le prévenu

Affaire criminelle ou vaudeville? Le procureur hésitait hier au Tribunal correctionnel. Les faits donnent dans les deux registres.

Un homme ivre qui veut tuer son amie, danseuse de cabaret, parce qu'il souffre de jalousie. Un voisin qui vient regarder la télévison au moment fatidique. Une victime qui pardonne et réclame son homme au lieu d'une peine...

L'affaire s'est dénouée en happy end. Le prévenu, qui vient de passer 89 jours en préventive, est enfin libre, condamné avec sursis. Il pourra rentrer dans sa Yougoslavie natale, épouser sa belle et cultiver la terre. Un bonheur auquel il ne croyait plus. Il a quitté la salle d'audience au bras de son amie, après avoir remercié chacun d'une poignée de main, accusateur public compris.

Il s'en est tenu à un fil que le geste de L. D. n'ait des conséquences tragiques. Ce 18 septembre, il croit voir son amie monter dans une voiture avec un inconnu. Du coup, ses projets tombent à l'eau: amour, mariage, retour au pays... Il va noyer son chagrin dans 2,5 litres d'alcool et rentre ivre. S'ensuit une dispute. L. D. va chercher un pistolet dans sa voiture. L'arme est chargée. Il appose le canon sur le front de la femme et dit: «Couche-toi, tu vas mourir dans ton lit».

LE VOISIN VIENT VOIR LA TÉLÉVISION

Survient le voisin pour voir la télévision. Une amie de la femme est là aussi, qui sert un café avec un soporifique à l'amant armé. Les effets de l'alcool et du calmant se font sentir. Il s'assoupit et se fait subtiliser le pistolet.

Selon l'expert, L. D. a agi sous l'empire d'une jalousie maladive, aggravée par l'alcoolisme. Le prévenu ne supportait plus l'activité de son amie, strip-teaseuse, grâce à quoi elle subvenait tout de même à ses besoins. Homme de la terre, le Yougoslave ne connaissait rien de la vie des bars. Ces messieurs qui tournaient autour de son élue ont mis sa jalousie en ébullition. PF

► Page 17

Le Parlement jurassien siégeait hier

Elections partisanes

Les députés jurassiens ont élu les membres du bureau du Parlement pour l'année 1984. Elections sans surprise. Le radical-réformiste de Delémont, Jean-Louis Wernli, 35 ans, notaire, succède à la présidence au socialiste Bernard Varrin.

Comme on pouvait s'y attendre, le groupe libéral-radical n'a présenté aucun candidat.

Les députés ont encore élu à la présidence du Gouvernement François Lachat, ministre des finances, de la coopération et de la police. (pve)

● LIRE EN PAGE 23

billet

– Foï, la piste était ture. Mais chais pien senti que che poufais kagner. Parce que monne entraîneur, il m'a dit tu peux la faire. Moi che l'ai crue et foilà, ch'ai gagnée la course.

– Merci Hansruedi Schwienerli, nous comprenons donc bien quel était l'enjeu de ce slalom spécial. Il s'agissait donc de gagner. Un point c'est tout. Est-ce que les conditions atmosphériques ne vous ont pas trop défavorisé, vous qui n'aimez pas la glace?

– Foï, la piste était ture. Mais chais pien skié en haute. Che sentais trrès pien que ma ski cauche accrochait un peu. Mais l'entraîneur m'affait dit que che pouvais très pien sortir la grande jeu. Et ch'ai faite ce que l'entraîneur il m'a dit. Et che crois que chais eu la raison de la faire.

– Bien sûr Hansruedi Schwienerli! Une question encore, que tous nos téléspectateurs se posent: «Est-ce que cette victoire est importante pour vous?»

Foï, pien sûr. Che sais maintenant che suis plus forte pour les prochains courses et que la moral elle est au beau fixe!

– Voilà donc, un virage important pris par Hansruedi Schwienerli pour la saison à venir, chers téléspectateurs, et comme vous l'avez constaté, malgré la glace il est venu parfaitement à bout de cette difficle épreuve qui compte pour la Coupe du monde. Voilà donc une belle option sur la victoire finale. Mais n'anticipons pas trop, la saison est encore longue. Ici, Rodolphe Trouchet qui vous parle de Skilift-les-Deux-Eglises, à vous le studio.

ici

Q

quidam

M. André Glauser est né en 1918. Il est un fils de paysan du vallon de Saint-Imier. Sa vallée natale, il l'a quittée pour venir accomplir son apprentissage de boulanger - pâtissier à La Chaux-de-Fonds, ville dont il ne s'est plus séparé depuis.

Il a tenu une boulangerie de 1949 à 1955 et depuis cette année-là, M. André Glauser est devenu représentant en meubles. Il est à la retraite maintenant. Mais attention, il ne s'ennuie pas du tout! Car le hobby de M. Glauser n'est pas anodin.

Possédant une cave en ville – un espace de quelque 200 mètres carrés, au plafond voûté – M. Glauser la garnit de tous les outils de la paysannerie d'ici. Et il accomplit ce travail de bénédictin depuis... 30 ans. Une vraie passion.

(Imp. - Photo Bernard)

B

bonne nouvelle

Probité locloise

Une personne du Locle a trouvé dans un magasin de la ville, un portemonnaie contenant 1900 francs. Elle l'a apporté au poste de police où il a retrouvé son propriétaire, une personne âgée qui venait de toucher son AVS.

S

sommaire

VAL-DE-RUZ. – La baraka d'Anouk. **PAGE 21**

LA CÔTE-AUX-FÉES. – Une année riche en réalisations. **PAGE 21**

ÉLECTION DU CONSEIL FÉDÉRAL. – La demande de Jurassiennes. **PAGE 23**

SONVILIER. – Un nouveau club est né. **PAGE 25**

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: expos. architecture paysanne, me, sa, di, 14-17 h.
Musée internat. d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h. Expo 8 artistes chaux-de-fonniers.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Expo faune et flore du Jura neuchâtelois.
Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, sur demande; sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
Galerie Club 44: expo chansons murales de Renée-Blanche, 18-20 h. 30.
Galerie Sonia Wirth: expo aquarelles de Jean Boulais, ma-sa, 14-18 h. 30.
Galerie de L'Echoppe: expo de Samuel Quinche, 14-20 h.
Galerie du Manoir: expo métamorphoses de Knut Königshofen, 15-19 h.
Galerie La Plume: expo textiles et aquarelles de Shila Sen Gupta, 9-12 h., 14-18 h. 30.
Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.
Arthotèque: expo photos de Georges Lièvre, me, 16-18 h. 30, je et ve, 19-21 h., sa, 9-12 h.
Rond-Point des artisans: expo batiks de Cornelia Bahel et céramiques de François Ruegg, 14-18 h. 30.
Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel: 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Discothèque: 16-20 h. Expo «Présence de l'Imprimerie neuchâteloise», 14-20 h.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
Bibliothèque science-fiction: Recrêtes 29, me, 17-19 h.
Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
Artothèque: 1er-Mars 9, me, 16-18 h. 30, sa, 10-12 h.
Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je, 10-21 h., ve-sa, 10-22 h., di, 9-18 h.
Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45, lu, ma, je, ve, 14-16 h.; me, sa, 14-17 h., di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing-Attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-Dancing.
Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, di, 14-18 h., 19 h. 30-22 h.; sa, 14-22 h.
Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 15-22 h., ve, 18-22 h.; chaque 2e week-end, sa, 17-23 h., di, 14-22 h.
Informations touristiques: tél. 28 13 13, rue Neuve 11.
Planning familial: Rocher 1, tél. 28 56 56.
Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Ecole des parents: tél. 26 72 76 ou 23 10 95.
Parents information: tél. (038) 25 56 46, lu, 18-22 h., je, 14-18 h.
Information allaitement: tél. 23 01 68 et (038) 25 38 45 ou 31 65 64.
Crèche de l'amitié: Manège 11, tél. 28 64 88.
Crèche Beau-Temps 8: tél. 26 87 77.
Services Croix-Rouge, tél. 28 40 50. Babysitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30. Consultations pour nourrissons, Forges 14, 13 h. 30-16 h. 30.
Soins à domicile, Serre 12: tél. 28 41 26.
Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., tél. 28 54 55.
Information diabète: Serre 12, ve après-midi, tél. 28 41 26.
Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.
Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01.
Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-19 h., je, 14-18 h..
Pro Senectute: L.-Robert 53, tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.
AVIVO: tél. 23 02 70 ou 23 50 85.
Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., je, fermé.
Eglise réformée: secrétariat de paroisse, tél. 23 52 52.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.
Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, tél. 23 16 23.
SOS alcoolisme: tél. 28 75 23.
Alcooliques Anonymes AA: tél. 28 23 76, et 23 07 56, permanence 24 h. sur 24.
La Main-tendue: tél. 143. 20" d'attente.
Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. 28 11 13, lu, 14-22 h., ma à ve, 14-20 h.
Hôpital: tél. 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Wildhaber, L.-Robert 7. Ensuite, police locale, tél. 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 23 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., tél. 23 37 09.
Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 h.
Ass. défense chômeurs, L.-Robert 75: tél. 23 45 25 ou 23 72 93; lu-ve, 9-10 h., ma, 20-22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30.
Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, tél. 23 45 65, 17-19 h.
Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu au ve, 11-12 h., 17-18 h.
Police secours: tél. 117.
Feu: tél. 118.

CINÉMAS

abc: 20 h. 30, The Blues Brothers.
Corso: 20 h. 30, Jamais plus jamais.
Eden: 20 h. 30, Le grand carnaval; 23 h. 30, Neige brûlante.
Plaza: 20 h. 30, War Games.
Scala: 20 h. 45, Lucky Luke dans les Dalton en cavale.

Le Locle

Cinéma Casino: 20 h. 30, Le marginal.
Cellier de Marianne: expo Charles-Martin Hirschy et Nina Alvarez, ve et sa, 17-21 h., di, 10-12 h., 17-21 h.
Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
Patinoire: lu, ma, je, sa, 9-17 h.; me, ve, 9-17 h., 20-22 h.; di, 9 h. 30-17 h.
Le Dragon d'or: bar-dancing.

Pharmacie d'office: Breguet, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, tél. 31 20 19. Ma, je, tél. 31 11 49.
Information diabète: Hôpital, lu après-midi, tél. 31 52 52.
La Main-Tendue: tél. No 143.
AVIVO: tél. 31 51 90.
Service aide familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.
Planning familial: tél. 28 56 56.
Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
Office social, Marais 36: tél. 31 62 22.
Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie tous les jours.
Société protectrice des animaux: tél. 31 13 16 ou 31 41 65.
Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.
Contrôle champignons: Hôtel de Ville, lu-ma, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-18 h. 15, me-je-ve, 7 h. 30-12 h, 13 h. 45-17 h. 15.

entraide

Une bougie à la fenêtre à Noël

«Noël pour la paix»: sous ce thème, le Conseil œcuménique des Eglises incite les chrétiens à une journée de jeûne la semaine de Noël. L'équivalent de la somme ainsi épargnée devrait être versé à une organisation d'entraide laissée au libre choix des jeûneurs. De leur côté, les gouvernements sont invités à consacrer une partie de leurs dépenses militaires à la lutte contre la misère et la faim. Enfin, tout le monde est invité, le soir de Noël, à placer une bougie allumée sur le bord de sa fenêtre. Ces petites lumières symboliseront la solidarité entre les hommes. Cet appel est soutenu en Suisse tant par l'Eglise protestante que par l'Eglise catholique. (ats)

Indépendante des conditions météo.

SKIEURS À VOS LATTES

SKI ALPIN

Situation	*Cm.*	*Neige*	*Pistes*	*Remontées*
Bugnenets/Fornel	15	poudreuse	bonnes	fonct. sa/di
Crêt-Meuron	20-30	poudreuse	bonnes*	fonctionne
Corbatière	10	poudreuse	bonnes	fonctionne

En ce qui concerne le ski de fond, les conditions d'enneigement ne permettent actuellement pas le traçage de toutes les pistes au moyen des chenillettes de l'Association neuchâteloise des skieurs de fond et de randonnée (ANSFR).

* (illuminées, sauf dimanche soir)

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, La mort aux enchères.
Château de Môtiers: expo Aloys Perregaux, ma-di, 10-23 h.
Les Bayards, atelier Lermite: expo de Noël, je à di, 14-19 h.
Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.

Police cantonale: tél. 61 14 23
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse, tél. 63 17 17.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.

Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, tél. 61 35 05, repas à domicile.
La Main-Tendue: tél. 143.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, tél. 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: tél. 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
La Main Tendue: tél. 143.

Le Noirmont

Cinéma: 20 h. 30, La Traviata.

Les Breuleux

Cinéma Lux: 20 h. 30, La vie est un roman.

Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements tél. 51 21 51.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Police cantonale: tél. 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: tél. 51 22 44.
Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury: tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Aide familiale: tél. 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Un chien dans un jeu de quilles.
Cinéma La Grange: 20 h. 30, Le bourreau des coeurs.
Caveau du Château: 20 h. 30, concert Daniel Perrin Trio-Jazz.
Galerie du Cénacle: expo Nucci Staglieno-Patocchi, je, 20-22 h., ve, sa, di, 16-19 h.
Bibliothèque ville (Wicka II): lu-ma-je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30, sa, 9-11 h.
Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me et je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h, sa, 9-11 h.
Centre culturel régional: tél. 22 50 22.
Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.
Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.
Bureau renseignements: tél. 22 66 86.
Services industriels: tél. 22 17 31.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 21 53 53.
Police municipale: tél. 22 44 22.
Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Riat-Gare, tél. 22 11 53.
Sœur visitante: tél. 22 20 36.
Sœurs garde-malades: tél. 22 16 60.
Centre de puériculture: tél. 22 55 34.
Baby-sitting: tél. 22 28 41.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Le dragon du lac de feu; 23 h., Three A.M.
Cinéma Colisée: 20 h. 30, Dar l'invincible.
Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me-je-ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.
Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.
Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 66 11 79.
Police municipale: tél. 66 10 18.
Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Fridez, tél. 66 11 91.
Consultations conjugales: tél. 93 32 21.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, tél. (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, tél. (032) 97 14 48. Bévilard, rue Principale 43, tél. (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Lux: 20 h. 45, Equateur.
Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, tél. 41 26 63.
Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Services techniques: électricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Service du feu: tél. 118.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Pharmacie de service: Liechti, tél. 41 21 94. Ensuite, tél. No 111.
Hôpital: tél. 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 10 90.
Administration district: tél. 44 11 53.
Infirmière visitante: tél. 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: 22 h., On m'appelle catastrophe.
Ludothèque: ma et je, 15-17 h.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu : tél. 118.
Police cantonale: tél. 97 40 69.

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général: lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h. Expo «Le livre neuchâtelois de 1533 à nos jours», 8-21 h.
Plateau Libre: 22 h., Quebracho, musique des Andes.
Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expo «Le corps enjeu».
Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.
Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'archéologie: 14-17 h.
Galerie du Faubourg: expo huiles de Monique Bohnenblust, me-je-ve, 14 h. 30-18 h. 30, sa et di, 15-18 h.
Galerie Ditesheim: expo sculptures de Mathys, ma-ve, 10-12 h., 14-18 h. 30, sa, 10-12 h., 14-17 h., di, 15-18 h.
Galerie de l'Orangerie: expo peintures, dessins et gravures de Wera Quin-Tana, ma-di, 14-18 h. 30.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Centrale, rue de l'Hôpital. Ensuite tél. 25 10 17.
Information diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, tél. (038) 24 11 52.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
Alcooliques Anonymes: tél. (038) 55 10 32 (le soir).
La Main-Tendue: tél. 143.
Consultations conjugales: tél. (038) 24 76 80.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, War Games.
Arcades: 20 h. 30, Blanche Neige et les sept nains.
Bio: 15 h., 18 h. 40, 20 h. 45, Lucky Luke dans les Dalton en cavale.
Palace: 15 h., 20 h. 45, Jamais plus jamais.
Rex: 20 h. 45, Papy fait de la résistance.
Studio: 15 h., 21 h., Ça va pas être triste.

Cortaillod

Galerie Jonas: expo estampes japonaises, me-di, 14 h. 30-18 h. 30.

Hauterive

Galerie 2016: expo peintures et dessins de Hugo Schuhmacher, me à di, 15-19 h., je, ve, 20-22 h.

Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28. Dr Schneider, (032) 97 65 65.
Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: Collège 11, tél. 97 62 46, ve, 15-17 h.

Tavannes

Cinéma Royal: 20 h. 15, Conan le barbare.
Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Bévilard

Cinéma Palace: 20 h. 30, Le bourreau des coeurs.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, L'Africain; 23 h., Centerspread girls.
Club des Beaux-Arts: expo Zéline K., ma, je, ve, 19 h. 30-21 h. 30, sa, 16-18 h., di, 10-12 h., 16-18 h.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.
Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bureau tél. 93 12 53.
Service du feu: tél. 93 18 18.
Police cantonale: tél. 93 38 31.
Police municipale: tél. 93 33 03.
Hôpital: tél. 93 61 11.
Ambulance: tél. 93 40 40.
Sœur visitante: tél. 93 14 88.
Sœurs garde-malades: tél. 93 18 69.
Centre de puériculture: tél. 93 20 72.
Baby-sitting: tél. 93 38 84.
Pharmacie d'office: Liengme, tél. 93 15 34 ou 93 17 70.

Bienne

Théâtre municipal: 20 h., «La Tosca», opéra de Puccini.
Aula École normale: 20 h., concert de Noël de l'Ecole normale.
Société des beaux-arts: expo de Noël, 16-18 h., 20-21 h. 30.
Galerie Michel: expo Suzanne Müller, lu, ma, ve, 17-20 h., me, sa, 15-18 h., di, 10-12 h.
Galerie Suzanne Küpfer: expo de Denis Brihat, ma-ve, 16-19 h., sa, 14-17 h.
Galerie Silvia Steiner: expo «Malzeit», ma-ve, 15-19 h., je aussi, 20-22 h., sa, 14-17 h.
Musée Schwab: «Douanne au 4e millénaire avant J.-C.», ma-di, 10-12 h., 14-17 h., ma aussi, 20-22 h.
Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 15, Soldat bleu; 22 h. 30, Faut trouver le joint.
Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, 22 h. 45, Quand faut y aller faut y aller.
Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, A girl's best friend.
Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, 22 h. 30, Les branchés à St-Tropez.
Lido 2: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, 22 h. 45, Staying Alive.
Métro: 19 h. 50, Bruce Lee – Seine tödliche Rache; Rocks off – The Rolling Stones.
Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Blanche Neige et les sept nains.
Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Le retour du Jedi.
Studio: permanent, 14 h. 30-22 h. 30, Vacances organisées.

AVIS URGENTS

MATCH AU LOTO DE LA FANFARE DE VILLERET

CE SOIR à 20 h. 30

Complexe communal

30 tournées à Fr. 1.— la carte

Cartons: Vrenelis, valeur approx. Fr. 200.—

98226

Val-de-Ruz

Château Valangin: 10-12 h., 14-17 h., fermé ve après-midi et lu.
Hôpital et maternité: Landeyeux, tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., tél. 53 15 31.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
La Main-Tendue: tél. 143.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.
Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

En toute saison, L'Impartial, votre source d'informations

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Un vaudeville au Tribunal correctionnel

La victime veut épouser le prévenu

Page 15 ◄

Que se serait-il passé si personne n'était venu voir la télévision? «Je voulais la tuer et me suicider ensuite», a dit le prévenu au juge d'instruction. Il est revenu hier sur sa déposition: «Je ne voulais que lui faire peur». Certainement était-il trop ivre pour savoir ce qu'il allait faire.

Le procureur général retient la première déclaration, soit la tentative de meurtre. Ce ne sont que des circonstances extérieures et indépendantes de la volonté de l'agresseur qui l'ont empêché d'exécuter son acte. A l'appui de cette thèse, le fait que l'arme avait été achetée une semaine avant les événements. Prétexte du prévenu, il avait été agressé deux ans auparavant!

PLUS ROYALISTE QUE LE ROI?

Le ministère public ne s'oppose pas à la responsabilité diminuée du prévenu: alcoolisme, délire de jalousie, psychisme infantile... Il prévient les jurés de ne pas «bagatéliser» l'affaire, s'agissant d'une menace sur une vie humaine. Ceci, même si «la justice neuchâteloise doit être plus royaliste que le roi, alors que la victime ne réclame pas une peine mais le prévenu, qu'elle veut épouser», dit-il.

La défense soutient que L. D. a perdu les pédales, mais qu'il n'a pas voulu tuer son amie. Il aurait eu le temps de le faire, ainsi qu'à d'autres occasions.

Le tribunal retient la tentative de meurtre, atténuant la peine eu égard à la responsabilité diminuée du prévenu. Il est condamné à 15 mois d'emprisonnement moins 89 jours de préventive, avec un sursis de trois ans, à 2700 francs de frais. Le pistolet sera confisqué et détruit.

Parlant yougoslave, le prévenu n'a pas saisi grand-chose du procès. Il n'a pas caché sa joie quand l'interprète lui a dit qu'il retrouvait la liberté, son pays et son amie. «Basta la Suisse!» s'exclama-t-il, voulant oublier ce mauvais souvenir.

PF

● ***Composition de la Cour.*** *– Président: M. Frédy Boand; jurés: Mme Marguerite Greub et M. Jean-Pierre Guilaume-Gentil; ministère public: M. Thierry Béguin, procureur général; greffier: Mlle Francine Frankhauser.*

Quatrième centenaire de l'année

M. Reusser passe le cap en pleine forme

Le nouveau centenaire, en compagnie de sa fille. (Photo Bernard)

Pour cet amateur de football, c'était hier le but du siècle, devait rappeler le substitut du préfet, Me Bauer. Otto Reusser entrait en effet dans sa centième année. En pleine forme. Il n'y a qu'à voir avec quel aplomb il se lève de son fauteuil, qu'il étrenne à peine, pour vous serrer la main.

Vif et décidé, M. Reusser. Il a été fêté hier, entouré de sa famille et des représentants du canton et de la commune, dans son appartement, un immeuble auquel il est fidèle depuis 1917. Un sacré bail. L'hôpital, il ne faut pas lui en parler. Il y a été conduit récemment suite à une chute et a tout fait pour en ressortir au plus vite, reprenant ses activités quotidiennes. M. Reusser aime se mijoter des petits plats.

Le nouveau centenaire est né le 15 décembre 1884 à Reconvilier. Il vit à La Chaux-de-Fonds, dont il a épousé une ressortissante, depuis 1913. Horloger, il a travaillé jusqu'à près de 80 ans. Le substitut du préfet devait rappeler que M. Reusser aime la plaisanterie: «Il aime faire marcher les autres... et marcher lui-même. Il prétend connaître chaque sapin de la région». L'hôte de hier soir reste un passionné de la vie. Il aime les voyages – chez sa fille à Saint-Gall –, qui forment la jeunesse. Il est toujours un fanatique du FC La Chaux-de-Fonds, et il se tient au courant des ses performances.

Représentant la ville, le chancelier Moensch lui a d'ailleurs remis un fanion du club, dédicacé par tous les joueurs. Il a rappelé que ce que fut La Chaux-de-Fonds en 1884, soit avant l'arrivée des eaux. C'était encore un village. On comptait 24.00 habitants et... 22 ânes et 137 moutons parmi le cheptel.

M. Reusser est le 4e centenaire de l'année. Ils étaient trois en 1982. La Chaux-de-Fonds est-elle la potion qui conserve. «C'est le climat», lance le nouvel élu à cet âge canonique. (pf)

Au Tribunal de police

Les cinq minutes de trop du porno

J. et M. sont en train, peinards, de regarder une cassette vidéo. Un film porno défile. Il reste cinq minutes de film à regarder: coup de sonnette. J. et M. ne bougent pas de leur fauteuil, on peut les comprendre. Les coups de sonnette deviennent des coups et la porte en prend pour son grade. M. finit donc par aller ouvrir. Sur le seuil: deux petits jeunots, des connaissances de M. déjà venues chez lui pour regarder des films comiques vidéo. Avant de les laisser entrer, M. a stoppé la bande porno. Ses visiteurs ont soif. Il va chercher de quoi les désaltérer à la cuisine. Revenu vers eux, il constate que la télé montre les dernières minutes du film X. C'est le jeune homme qui est venu lui rendre visite qui a remis l'ouvrage sur le métier... Le fin mot de l'histoire: la jeune fille, particulièrement agressive avec la porte d'entrée de M., n'a pas encore 16 ans. Et c'est elle, comme une grande, qui ira raconter à la police qu'elle a vu des images que la justice des mineurs réprouve chez M.!

Mercredi, le président du tribunal a conclu à l'acquittement de J. et de M., mettant les frais de la cause à la charge de l'Etat. Il est devenu évident au fil des débats que ce sont bien les «victimes» qui sont cause de toute cette histoire. Le jeune homme qui accompagnait la jeune fille effarouchée était témoin lors de l'audience et a répété que c'était lui-même qui avait appuyé sur le bouton pour qu'apparaissent les cinq dernières minutes du film porno. En filigrane, on a donc deviné que la douce jeune fille de 15 ans avait simplement voulu se venger de M. qui n'avait pas ouvert la porte aussi vite qu'elle le voulait... Non, non, elle n'était pas choquée, a dit son copain, on a vu des films comme ça à la télé allemande alors. La belle mentalité qui anime cette enfant de moins de 16 ans lui vaudra peut-être une remarque de la part du copain: il y a de la dénonciation calomnieuse dans l'air.

ATTEINTE À LA PUDEUR DES ENFANTS

«Je ne sais pas ce qui s'est passé dans ma tête. Je voulais lui demander où elle allait en vacances et je lui ai dit de monter chez moi. Je l'ai embrassée sur la joue et...». Et S. a commis des attouchements à l'endroit d'une fillette de onze ans. Il regrette sincèrement cet écart. Il l'a dit et répété devant le tribunal, lui qui, à plus de 75 ans, n'a jamais eu maille à partir avec la justice. N'empêche, rien d'excusable dans ses agissements; rien qui puisse atténuer la portée du traumatisme subi par l'enfant. M. C. Bourquin a justement estimé la gravité des faits, «on est à la limite du Tribunal correctionnel car la santé d'un enfant est sacrée».

Aussi a-t-il condamné S. à deux mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans et au paiement des frais par 200 fr. Une sentence motivée par le grand âge du prévenu et l'absence d'antécédents dans son casier judiciaire, car la peine limite infligée en Tribunal de police (trois mois) eût fort bien pu être rendue à l'encontre de S. (ICJ)

AUTRES AFFAIRES

M. C. Bourquin a par ailleurs rendu les sentences suivantes: pour infraction à la LCR-OCR et ivresse au volant, M. D. a été condamné à sept jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et 50 fr. d'amende (230 fr. de frais). Par défaut, P. H., prévenu d'infraction à l'OCR, devra payer une amende de 20 fr. (60 fr. de frais). Autre infraction à la LCR-OCR et ivresse au volant pour P. G. qui écope de 15 jours d'emprisonnement (240 fr. de frais) et de la révocation d'un ancien sursis. Lecture de jugements enfin: J.-B. C., pour infraction à la LCR-OCR, ivresse au volant, vol et escroquerie, a été taxé de 30 jours d'emprisonnement avec sursis pendant quatre ans (200 fr. de frais). Infraction à la LCR-OCR et ivresse au volant pour G. M., qui écope de dix jours d'emprisonnement (250 fr. de frais). Infraction à la LCR-OCR encore pour L. G. qui devra payer une amende de 50 fr. (50 fr. de frais).

(Imp.)

Promotions à la police locale

Pour réorganiser l'état-major après le décès du regretté lieutenant Perrinjaquet, sur proposition de M. le Directeur de la police, le Conseil communal a procédé aux nominations et promotions ci-dessous mentionnées avec effet au 1er janvier 1984.

Le sergent-major Walter Regli est promu lieutenant; le sergent Numa Kohler est promu fourrier; le sergent Paul Bouvier est promu sergent-major; le caporal Marcel Racine est promu sergent; l'appointé Alain Spitznagel est promu caporal; l'appointé Pierre-Alain Gyger est promu caporal.

Pour avoir atteint 10 ans d'activité, les agents Gilbert Lesquereux et Marc-André Pauli sont nommés appointés.

(comm.)

Ouvert à tous

Le Noël de la place du Bois

Comme l'année dernière, l'assemblée du quartier de la place du Bois organise un Noël collectif le 24 décembre, dès 18 h., à la rue du Puits 18. Cette soirée est gratuite et ouverte à tous, isolés ou en famille. Il y aura un repas, de la musique, le sapin et le Père Noël!

Par cette fête collective, l'assemblée du quartier de la place du Bois veut rendre à Noël ce qu'une consommation excessive de nourriture et de cadeau fait oublier: son sens fraternel et une certaine simplicité. (cp)

Appel aux témoins

Hier à 12 h. 05, un conducteur de La Chaux-de-Fonds, M. B. D. L. circulait rue du Grillon en direction sud, avec l'intention d'emprunter le boulevard des Eplatures en direction du centre-ville. Au carrefour du Grillon, afin d'éviter des piétons, il a donné un coup de volant à gauche et a heurté le nez de l'ilôt situé au centre du carrefour.

Les piétons qui n'ont pas été touchés ont poursuivi leur route. La police cantonale prie ces derniers ainsi que les témoins de s'annoncer à la gendarmerie de La Chaux-de-Fonds, téléphone (O39) 28.71.01.

Juge au Tribunal fédéral des assurances

Raymond Spira brillamment réélu

Page 15 ◄

C'est le 1er juin 1980 qu'il fera son entrée au Tribunal fédéral des assurances, remplaçant ainsi feu Jean-Daniel Ducommun.

«L'Impartial» l'a contacté hier soir par téléphone à son domicile lucernois.

– Quels sont les dossiers les plus importants que vous avez à traiter au Tribunal fédéral des assurances?

– Nous sommes juge pour toutes les assurances sociales – assurances-maladie, assurance-invalidité, AVS, assurance-chômage. La majorité des recours – 1500 par année – concernent l'assurance-invalidité. Un domaine où beaucoup d'éléments d'appréciation interviennent, ce qui provoque fréquemment des litiges.

– Qu'est-ce qui vous a surpris d'emblée lors de votre arrivée à Lucerne?

– J'avais siégé dans une cour cantonale. La différence est grande: là même si l'on n'est pas d'accord avec la jurisprudence du Tribunal fédéral, on est forcé de l'appliquer. Les voies sont tracées. Au Tribunal fédéral des assurances, c'est différent. On a beaucoup plus de discussions et de controverses. On se remet souvent en cause ce qui est une bonne chose pour éviter la sclérose. Et puis, les responsabilités sont grandes parce que c'est la Cour suprême.

– Que pensez-vous du choix finalement politique des juges fédéraux?

– Il faut bien se doter d'un mode d'élection. Suivant les cantons, c'est le Grand Conseil, le peuple ou une commission spéciale qui nomme les juges. Sur le plan fédéral, la Constitution prévoit que c'est à l'Assemblée fédérale de faire ce choix. On respecte donc une certaine proportion politique, comme pour le Conseil fédéral. Mais quand on est au tribunal, le débat est uniquement juridique; la politique est totalement laissée de côté. Bien entendu, il y a une question de sensibilité, mais le clivage n'est pas celui de la politique traditionnelle. Ce système, malgré les apparences, garantit aussi bien l'indépendance des juges que le système français, par exemple, dans lequel les juges sont inamovibles. Pour obtenir de l'avancement, ils dépendent de leurs «notes». Ce systèmene garantit pas forcément mieux l'indépendance du pouvoir judiciaire que celui que nous pratiquons en Suisse.

– Comment expliquez-vous votre score?

–.Je ne me l'explique pas tellement... On a entendu deux explications: les partis bourgeois, après le 7 décembre, auraient voulu démontrer aux socialistes qu'ils n'avaient rien contre eux. Ou alors, les socialistes auraient, d'après je ne sais quels critères, biffé ça et là des juges du centre-droite. Il ne faut pas chercher plus loin. Les élections des juges fédéraux ne sont pas comparables à celles du Conseil fédéral.

(Propos recueillis par POB)

PUBLI-REPORTAGE

Au Moulin... et au four

La famille du «P'tit Graf», tenancière de l'hôtel du Moulin, rue de la Serre 130, applique à la lettre la locution: «Etre au four et au Moulin». Car le fer de lance de la maison, ouverte dès 6 heures du matin, même le dimanche, c'est les spécialités au four à bois. L'infrastructure – des chambres confortables dès 25 fr., une petite salle pour comités et banquets, deux jeux de quilles automatiques... et un parking spacieux – est à la hauteur des bons petits plats que la patronne mijote, en plus des deux menus quotidiens: magret de canard, viandes et menus complets au four, et même buffet de fromages avec du pain tout frais sorti du four.

(Photo Bernard) 155576

NAISSANCE

GAEL

et ses parents ont la joie d'annoncer la naissance de

LAETITIA

le 15 décembre 1983

Maternité de l'Hôpital

Claudine et Lucien ROBERT

Doubs 147

98422

Ouvertures nocturnes des magasins

Le Pod comme en juillet...

Même la météo s'y est mise! Il faisait bien un peu frisquet, mais comme c'est la saison qui veut ça, aucune plainte officielle: il faisait bon le long du pod! Hier soir, première des deux ouvertures nocturnes des magasins de la ville. L'invite n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Et la prestation de la fanfare «L'Espérance» de La Sagne n'est pas passée inaperçue. Le président du village, M. J.-G. Béguin était aussi là.

Les flonflons et le thé chaud distribué par les éclaireurs Saint-Hubert, et les stands et l'animation, tout ça donne une couleur très agréable à ces soirées dédiées aux achats de juste avant les fêtes. Prochain rendez-vous des noctambules du shopping: jeudi prochain 22 décembre; cette fois-là encore la Croix-Rouge offre le babby-sitting, les commerçants de «Vivre La Chaux-de-Fonds» et les TC le parcours gratuit en bus et le parking de la Grande-Fontaine s'ouvre aussi pour pas un sou.

(Imp. - Photo Bernard)

Suite des informations chaux-de-fonnières ► 27

N'oubliez pas

qu'il est encore temps de participer au «Budget des autres» du Centre social protestant et de Caritas. Son but: alléger avec votre aide, en fin d'année, le budget de ceux auxquels un revenu très bas impose sans cesse des sacrifices et qui voient périodiquement approcher les paiements de fin de mois avec angoisse.

Centre social protestant	
Neuchâtel	ccp 20-7413
La Chaux-de-Fonds	23-2583
Caritas, Neuchâtel	20-5637

Par mesure d'économie, il ne sera pas accusé réception des versements. 95454

LE LOCLE

HÔTEL DE LA POSTE
La Chaux-du-Milieu
Vendredi soir à 20 h. 15
match au cochon
Collation chaude
Prière de s'inscrire.
✆ 039/36 11 16. 91-111

RESTAURANT DU DOUBS
Les Brenets
Pour les fins palais, **dégustez nos**
2 TRUITES MAISON Fr. 10.–
CUISSES DE GRENOUILLES
la douzaine **Fr. 6.–**
ENTRECÔTE DE POULAIN Fr. 14.–
Veuillez réserver svpl. 039/32 10 91
Restaurant fermé
du 19 au 22 décembre 91-67

A louer au Locle, Gentianes 2
appartement de 3 pièces
tout confort, bien situé, avec grand balcon.
garage
à disposition dans la maison. Libre début janvier ou à convenir. ✆ 039/31 58 82, à partir de 19 heures.

— MEUBLES
— TAPIS
— RIDEAUX
Envers 39 - Le Locle
Tél. 039/31 28 45 91-286

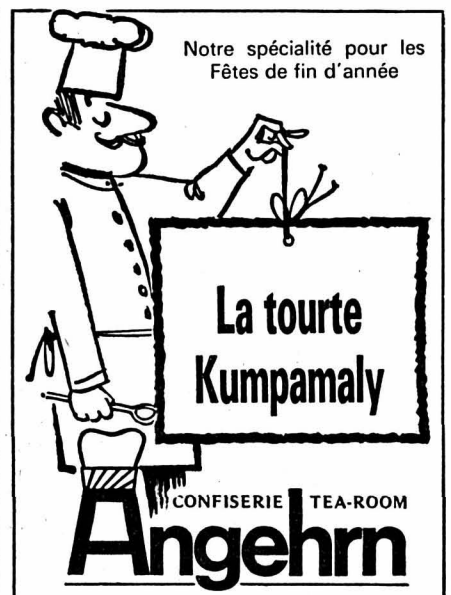
Notre spécialité pour les Fêtes de fin d'année
La tourte Kumpamaly
CONFISERIE TEA-ROOM
Angehrn
Le Locle, tél. (039) 31 13 47

A vendre au Locle
appartement rénové de 6 pièces duplex
aide fédérale possible.
Pour tous renseignements:
✆ 039/31 37 31 ou
038/33 14 90. 87-52

EXPO CUISINES
Bâtiment de la Poste - **LE LOCLE**
Michel Berger électricité
✆ 039/31 30 66 91-83

A louer tout de suite au Locle
garage
Jaluse 2.
✆ 039/31 23 71
91-60979

PENDULETTES
Jean Roulet
Le Locle
cherche
OUVRIÈRES
pour posage cadran, aiguilles et emboîtage.
Préférence sera donnée à personne consciencieuse et ayant une pratique suffisante.
Offres à
ROULET SA, Beau-Site 17,
2400 Le Locle, ✆ 039/31 20 43.
91-380

ANNONCES CLASSÉES
«Offres d'emplois»
Parution les: mardi
jeudi
samedi

Restaurant Frascati
«Chez Beppe», Le Locle, Envers 38,
✆ 039/31 31 41
ouvert aussi le lundi
durant tout le mois de décembre
On vous attend ! 91-278

SAMEDI 17 DÉCEMBRE 1983 à 20 h. 30
CERCLE OUVRIER (Place du Marché) **LE LOCLE**
CONCERT DE JAZZ
DUO LANDIS, saxophones - ALBISSER, contrebasse
GRAFFITI QUINTETTE
Initiative La Grange 91-298

Publicité intensive, publicité par annonces

Mesdames, offrez-vous !
Messieurs, offrez-lui !
Un soin esthétique du visage
Bon dès Fr. 45.–
Un abonnement de soins esthétiques du corps
Bon dès Fr. 320.–
45 semaines de massage esthétique du corps
«½ h. hebdomadaire» Fr. 1000.–
INSTITUT DE BEAUTÉ
Madame Rosemary Sigg
Bournot 33 (Centre-Locle), 2400 Le Locle
✆ 039/31 85 75
Fermé du 24 décembre 1983 au 15 janvier 1984
91-594

MAMIYA ZE Quartz

avec objectif
1: 1,7/50 mm.
Fr. 298.-
UNIPHOT SA
LA CHAUX-DE-FONDS:
Photo-Ciné **Nicolet**
LE LOCLE:
Photo-Ciné Curchod
SAINT-IMIER:
Photo-Ciné **Moret**
CERNIER:
Photo-Ciné **Schneider**
87-445

Abonnez-vous à L'Impartial

Nouvel-AN 1984
1er janvier Départ 9 h.
FÊTEZ AVEC NOUS DANS L'AJOIE
Formidable menu, ambiance
Fr. 55. –
Inscriptions - Excursions Stauffer
Le Locle - ✆ 039/31 49 13
91-144

Service de bus pendant les fêtes de fin d'année

Jusqu'au 24 décembre 1983, service normal

Lundi 26 décembre 1983 et lundi 2 janvier 1984
AUCUN SERVICE DE BUS

Les 27, 28, 29, et 30 décembre 1983
l'horaire sera le suivant:
le matin: horaire du samedi

L'après-midi:

Départ de (en direction du centre-ville)

Jeanneret	Verger-HLM	Communal-Piscine	Monts-Hôpital	Cardamines
13 h. 00	13 h. 10	13 h. 40	13 h. 25	13 h. 45
16 h. 25	16 h. 35	17 h. 05	16 h. 50	17 h. 10

Départ du centre-ville en direction de:

Jeanneret	Verger-HLM	Communal-Piscine	Monts-Hôpital	Cardamines
13 h. 50	13 h. 05	13 h. 35	13 h. 15[1])	13 h. 35
17 h. 20[6])	16 h. 30	17 h. 00	16 h. 40	17 h. 00

[1]) Passe par la gare - [6]) Passe par le Tertre

Samedi 31 décembre 1983, PAS DE BUS l'après-midi
Dès mardi 3 janvier 1984: Horaire normal

Les autobus Le Locle ALL S.A. remercient leur clientèle de leur fidélité et présentent à chacun leurs meilleurs vœux à l'occasion des fêtes de fin d'année

AUTOBUS LE LOCLE ALL S.A.

90-1901
Lorsqu'on exige le maximum – les fraises à neige BUCHER KOBASHI

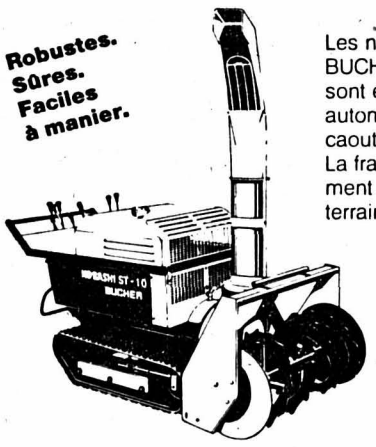

Robustes. Sûres. Faciles à manier.

Les nouvelles fraises à neige BUCHER-KOBASHI de 10 à 20 CV sont équipées d'une direction automatique et de chenilles en caoutchouc qui ménagent le sol. La fraise s'adapte hydrauliquement à toutes les inégalités du terrain.

Demandez sans engagement une documentation sur le programme complet des machines de déneigement BUCHER et sur l'agence de vente et de service après-vente BUCHER la plus proche.

BUCHER
BUCHER-GUYER SA
8166 Niederweningen
Téléphone 01-857 22 11

L'Impartial / 2
BON pour une documentation sur les machines de déneigement BUCHER
Nom / Prénom _____
Adresse _____

«L'Impartial» est lu partout et par tous

Avec la carte du Club PRIVILEGE vous payez moins !

club d'achat

Je désire être informé, sans engagement de ma part sur vos nombreuses prestations
Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
A retourner à: Club d'achat Privilège, av. de la Gare 7, 2013 COLOMBIER, ✆ 038/41 34 04 87-575

LE LOCLE
et son district

la voix d'une région

Au Tribunal de police

Prisonnier de sa voiture durant 4 heures

Le prévenu était-il sous l'emprise de l'alcool au moment où il a perdu la maîtrise de son véhicule et est sorti de la route? C'est la principale question qui se posait pour le tribunal dans l'affaire de R. M.

Le 3 octobre dernier, aux environs de 1 h. 30, le prévenu circulait sur la route qui conduit du Locle au Crêt-du-Locle. Il a alors perdu la maîtrise de son véhicule qui est sorti de la route à droite, a dévalé le talus et terminé sa course en contrebas. Il est resté bloqué dans la voiture durant quatre heures... et il faisait très froid ce matin là. «J'étais frigorifié» a expliqué le prévenu.

Suspect d'ivresse, R. M. a été soumis au test d'usage. Le médecin a conclu à une ivresse discrète et la prise de sang a révélé un taux d'alcoolémie de 0,49 pour mille.

Pour le président, la question était de savoir si oui ou non R. M. avait plus de 0,8 pour mille au moment des faits. C'est pourquoi il s'est donné un temps de réflexion et a rendu son jugement hier jeudi dans cette affaire qui avait été débattue la semaine dernière.

Dans son jugement, le tribunal a conclu qu'il y avait bel et bien eu vitesse excessive de la part de R. M. compte tenu des conditions atmosphériques ce matin là. Il y avait en effet du brouillard. En revanche, le président a renoncé à l'ivresse et a libéré au bénéfice du doute le prévenu de cette prévention. Il a condamné R. M. a 150 fr. d'amende et 230 fr. de frais.

Pour déterminer le coéfficient d'élimination de l'alcool, il faut tenir compte du poids de la personne et de sa résistance à l'alcool. Dans le cas de R. M. cette évaluation était d'autant plus compliquée que le prévenu est resté immobile durant plusieurs heures alors qu'il faisait très froid.

D'autres affaires figuraient à l'ordre du jour de l'audience d'hier. Dans deux cas, les jugements seront rendus à huitaine. En revanche, le Tribunal de police, présidé par M. Jean-Louis Duvanel assisté de Mme Simone Chapatte, fonctionnant comme greffier, a condamné J.-P. à 45 jours d'emprisonnement, moins six jours de détention préventive et à 150 fr. de frais. Le sursis était exclu puisque le prévenu est récidiviste.

Il comparaissait hier pour répondre de vols d'usage, faux dans les certificats et infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants.

Au Locle et à Bienne, il avait volé une moto, un cycle de dame et tenté de dérober une voiture et un cyclomoteur. Lorsqu'il a été intercepté par la police, il a présenté le permis de conduire qui portait le nom de son frère. Par ailleurs, on a retrouvé sur lui une seringue et une cuillère, ne laissant ainsi aucun doute sur leur usage.

Enfin, C. K. a été condamné à 50 fr. d'amende et 70 fr. de frais pour avoir enfreint la loi fédérale sur les stupéfiants. Il avait été intercepté au bord du Doubs par la police, avec cinq grammes de haschich sur lui. Par ailleurs, il a avoué consommer des drogues douces depuis environ quatre ans. (cm)

Les libéraux-PPN interpellent le Conseil communal

Quel est l'état de santé des forêts communales?

Depuis quelque temps un vaste débat s'est engagé à propos de la santé de nos forêts suisses. Certains les disent malades, dépérissant sous les effets de la pollution. D'autres estiment que le problème n'est pas aussi grave. Néanmoins il inquiète beaucoup de monde, à tous les échelons. Il devait inévitablement se poser sur le plan communal. C'est dans ce contexte que M. Robert Teuscher interpelle le Conseil communal à ce sujet au nom du groupe libéral-ppn dont il est membre.

Voici ce texte demandant des renseignements à propos de l'état de santé des forêts communales:

En Europe, le dépérissement de la forêt s'étend de façon dramatique. Bien qu'en Suisse les conséquences des célèbres pluies acides ne soient, pour l'instant tout au moins, pas aussi catastrophiques qu'ailleurs, l'alarme est sonnée. Le Conseil fédéral envisage de mettre sur pied un état-major de crise dès l'année prochaine.

Dans ce contexte, notre commune compte probablement parmi les régions privilégiées. La pollution y est peu importante. Pourtant le danger nous guette du fait qu'un peu plus des trois quarts des composés soufrés qui se déposent sur territoire suisse ont leur origine hors de nos frontières: en Italie, en Allemagne et en France.

Le groupe libéral-ppn interpelle le Conseil communal pour attirer son attention sur la gravité du problème et pour obtenir réponse aux questions suivantes:

- *Quel est l'état de santé actuel du patrimoine forestier loclois?*
- *Avons-nous déjà constaté, sur territoire communal, des atteintes de la pollution et, si oui, dans quelles mesures? Régions et espèces particulièrement touchées? Lorsque des dégâts sont relevés, est-il possible d'empêcher qu'ils se répandent davantage?*
- *Le Conseil communal a-t-il pensé à mettre sur pied un système de contrôle permanent permettant de déceler rapidement un éventuel degré d'avancement du mal?*
- *En dehors des contacts que le Conseil communal entretient peut-être déjà à ce sujet avec les instances cantonales ou fédérales concernées, envisage-t-il de collaborer avec certaines organisations écologiques préoccupées par ce problème.*

Comme tous les habitants, le groupe libéral-ppn souhaite que la qualité de nos forêts reste intacte. Il invite le Conseil communal à agir dans ce sens.

Au Conseil général de La Brévine

Oui unanime au budget 1984

Réuni hier soir sous la présidence de M. Roger Jeanneret, le Conseil général de La Brévine a accepté à l'unanimité le budget 1984 qui boucle avec un boni présumé de 9151 francs.

Par ailleurs, il a décidé de remettre à la Commission d'agriculture, plus à même de trouver une solution, l'analyse de l'arrêté du Conseil d'Etat concernant la prévention des dégâts provoqués par les campagnols terrestres.

De plus, des modifications concernant les articles 26 et 28 du règlement communal du Service des eaux ainsi que celles du règlement sur l'organisation du Service de défense contre l'incendie, ont été acceptées.

Nous reviendrons sur cette séance dans une prochaine édition.

(paf)

Quand le père Noël visite la crèche...

Les diablotins montent sur les planches

Emouvants les mouflets quand ils montent sur les planches...

Leur désinvolture, parfois aussi leur timidité, et la manière très spontanée avec laquelle ils s'acquittent de leur rôle sont autant de couleurs qui nuancent avec éclat leurs prestations.

Ainsi, les gosses de la crèche «Les Diablotins» sont montés hier sur scène. Avec un naturel enfantin, il sont joué des saynettes de la ronde des saisons et de la nativité. A la grande joie des spectateurs qui goûtaient chacune de leurs paroles...

Un travail de longue haleine aussi pour les jeunes filles qui se sont chargées de mettre sur pied ce spectacle de Noël. Et un programme haut en couleurs proposé aux parents des enfants, aux membres du comité et à tous ceux qui prennent part activement à la vie de la crèche.

La fête de Noël c'est aussi un rendez-vous très attendu car les gosses n'ont pas leur pareil pour transmettre leur bonheur et leur fierté de faire du... «théâtre» !

Sans oublier aussi le cadeau du père Noël qui a remis un cornet de friandises à chacun des gosses. Et les petiots de le remercier en lui collant un gros bec sur la joue... (texte et photo cm)

Avec Connaissance du monde

L'envoûtement de Marrakech et du Sud-Marocain

Il y avait beaucoup de monde, lundi dernier, à la Salle des musées au Locle, qui avait répondu à l'invitation des services culturels de Migros pour écouter le récit passionnant de Marcel Talabot et pour suivre, à l'écran, le reflet vivant et coloré de son voyage à travers le Maroc.

Explorateur, ethnographe, océaniste, ce talentueux cinéaste et conférencier est au bénéfice d'une expérience de plus de quarante années dans la découverte du monde qui nous entoure et mieux que quiconque, avec l'enthousiasme qui le caractérise, il sait en démontrer la beauté et l'originalité.

Ainsi, une fois de plus, l'organisation de Connaissance du monde a démontré la valeur de l'œuvre qu'elle poursuit en vulgarisant, pour le plus large éventail du public, une meilleure pénétration des terres proches ou lointaines et des peuples qui les habitent.

Cette fois-ci, c'est le Maroc qui était au programme et plus particulièrement le Sud-Marocain. S'étendant sur une surface de plus de 450.000 km², représentant onze fois celle de la Suisse, le Maroc est caractérisé par le contraste des grandes cités bordant l'Atlantique et les villes religieuses de Fez et Meknès. Mais la comparaison est encore plus saisissante en découvrant Marrakech, cette merveilleuse capitale du sud, au pied de l'Atlas, suivie plus au sud encore, d'un pays insolite aux portes du plus grand désert du monde.

Ainsi, par étapes, Marcel Talabot a su nous faire revivre ce qu'il a ressenti à Marrakech d'abord, cette ville grouillante et colorée de plus de 200.000 habitants, où se côtoient les modes de vie ancestral et moderne.

Puis en sa compagnie et par le film, nous avons franchi l'Atlas, aux sommets enneigés et étincelants, avant de faire connaissance avec un autre visage du Maroc, plus romantique, plus envoûtant, celui des kasbas (maisons fortifiées), des ksours (villages) et des oasis.

Une fois encore, c'est la richesse d'une palmeraie, de la rivière qui fait les céréales, les dattes et tant d'autres fruits exotiques, les légumes et le bonheur des lavandières. Mais aussi tout proches, ce sont la plaine de rocaille s'étendant à l'infini et les dunes aux formes sans cesse renouvelées.

C'est ainsi tout un monde insolite que nous avons découvert ce soir-là et les applaudissements nourris qui ont marqué la fin de l'exposé de Marcel Talabot ont démontré qu'il a su faire partager son enthousiasme au public conquis par l'exceptionnelle beauté des images qu'il a saisies au cours de son voyage. (cp)

Belle matinée de Noël chez les invalides

Toujours attendue et appréciée la démonstration du groupe sportif des invalides devant un nombreux public. (Photos Impar-Perrin)

La salle Marie-Thérèse du Cercle catholique accueillait dimanche dernier les invalides qui se retrouvaient pour célébrer Noël. La salle était pleine jusque dans ses moindres recoins.

Présidée de façon magistrale par le nouveau président, M. Albert Perrin, cette fête revêtit un aspect tout particulier. Le président après avoir salué les membres de la section, releva la présence des représentants des sections de La Chaux-de-Fonds, des Franches-Montagnes, du Val-de-Travers, de Bienne et du Val-de-Ruz. Puis, l'abbé Ecabert, dans un message aussi spirituel qu'humoristique, fit revivre la naissance du Sauveur, dont certaines circonstances nous étaient inconnues.

Ce fut ensuite au tour de Mmes Antenen de faire revivre, par leux voix magnifiques, des événements que la mémoire humaine est en danger d'oublier. Elles étaient accompagnées au piano par Mme Gagnebin.

Puis, le groupe Chantalor de Neuchâtel a diverti l'auditoire par des chansons et des sketches des plus amusants et pour le plus grand plaisir de tous. Cette troupe possède une chanteuse de grand talent, à la voix surprenante et magnifique. Cette dame associe ses talents de chanteuse avec ceux de comédienne. Les trois messieurs de la troupe ont présenté aussi des numéros remarquables.

Et puis, les démonstrations du groupe sportif, toujours attendues avec intérêt, ont montré le travail et le courage de personnes handicapées qui parviennent à des résultats surprenants.

Enfin, ce fut la collation, un vrai repas de fête, et la distribution des cornets pour la joie de tous.

Un grand merci au comité et à son nouveau président pour la réussite de cette belle fête. (jc)

Assises du Club des lutteurs

Dernier regard sur 1983

L'assemblée générale du Club des lutteurs loclois s'est tenue dernièrement sous la présidence de Patrice Favre, en présence d'une trentaine de membres.

Le président dans son rapport a relevé la participation assez bonne durant l'année tout en lançant un appel au recrutement auprès des jeunes. Le chef technique, Patrick Girard, a lu le rapport qui retrace l'activité et les résultats obtenus durant l'année. Par ailleurs, au cours de cette assemblée trois diplômes de membre honoraire ont été décernés soit à Mme Lina Pauli, MM. J.-C. Schäfer et Patrice Favre.

Le comité a été réélu dans ses fonctions et présente le visage suivant: Patrice Favre, président; Claude Lesquereux, caissier; Lina Pauli, secrétaire; Patrick Girard, moniteur; Pierre-Alain Spahr, chef matériel; Charles Lesquereux, responsable du chalet; Roger Pauli, assesseur.

Relevons aussi que le samedi 26 novembre, le championnat du club avec le challenge Alex Hirzel et Café des Sports s'est déroulé dans une ambiance sympathique. En catégorie senior c'est Patrice Favre qui l'a emporté alors que chez les écoliers Yves Duvanel a gagné définitivement le challenge Charles- André Lesquereux. Voici les résultats de ce concours.

Ecoliers: 1. Yves Duvanel gagne le challenge pour la troisième fois et définitivement; 2. Marcel Lesquereux; 3. Nicolas Andry.

Seniors: 1. Patrice Favre gagne le challenge pour la deuxième fois; 2. Bernard Pauli; 3. Chs-A. Faivre; 4. Ignace Barras; 5. Lucien Dottori; 6. Paul Mattiazzi. (cp-Imp.)

NAISSANCE

Monsieur et Madame
Francis et Janine
BRODARD-SMITH
ont la grande joie d'annoncer
la naissance de

JULIEN-FRANCIS

le 14 décembre 1983

Maternité du Locle

Jeanneret 65 - Le Locle

98433

cela va se passer

Les Troubadours à l'église catholique

Les Troubadours, le chœur des jeunes des Montagnes neuchâteloises dirigé par Daniel Miserez, donneront un **concert dimanche prochain 18 décembre à 17 heures à l'église catholique du Locle.** Au programme de cette veillée: des chants et lectures bibliques. C'est ainsi que les Troubadours interpréteront notamment «Ave Maria» de Gounod, «Ecoute, Ecoute» de C. Rozier et M. Wackenheim, «Cantate Domino» de J. Berthier, «Der Fuggerin Tanz» de Melchior Neusidler, «Hiroschima» de G. Moustaki...

Relevons aussi que les arrangements musicaux sont de Emile de Ceuninck. (cm)

Fêtes de Noël aux Brenets

Traditionnellement, les paroisses protestante et catholique des Brenets organisent des fêtes de Noël aux Brenets.

Samedi 17 décembre, à 15 heures à la salle communale, les aînés sont conviés au **Noël des personnes âgées,** après-midi où sont au programme collation et productions diverses. **Dimanche 18 décembre, à 17 heures au temple,** ce sont les **familles** qui sont invitées à se réunir pour une veillée de Noël œcuménique animée par des enfants principalement. **Samedi 17 décembre, la paroisse réformée** célébrera à **20 heures le Noël à la Saignotte.** (dn)

UN CADEAU À FAIRE RÊVER...

Déjà maintenant la haute fidélité des années go !

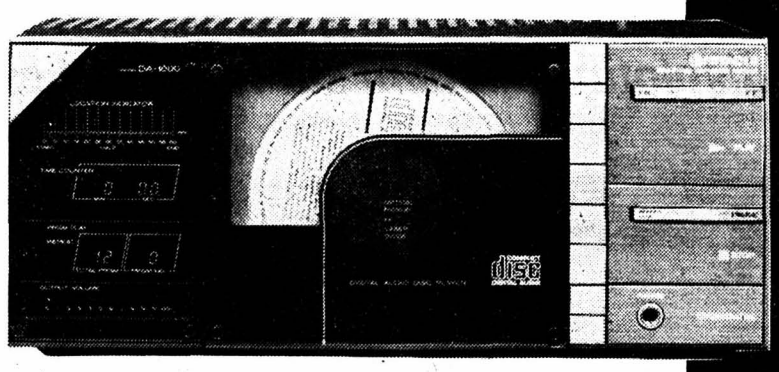

HITACHI platine laser pour disques compacts, chargement frontal, maniement très simple, se relie à toute chaîne.

Prix EXPERT **1190.-**

Au studio B (à l'étage), lecteurs laser Philips, Marantz, Technics, Sony en démonstration permanente.

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25 (039) 231212

Membre du groupe **expert**
Accueil et services toujours personnalisés

Suggestion pour Noël

de

PUMP'S BOUTIQUE

- Un sac Gucci
- Un accessoire de cuir les **«CLEFS D'OR»** de CORUM
- Une cravate ou un foulard de soie
- Une étole de laine tissée à la main
- Un **«BON CADEAU»** pour un escarpin ou une botte de rêve !

98275

REMISE DE COMMERCE

Mme P. Leuba

informe sa clientèle, que pour des raisons de santé, elle remet son salon dès le 1er janvier 1984

Coiffure Karine

Progrès 39, ✆ 039/23 97 40

à Mme P. Stalder

Elle la remercie de sa confiance et la prie de bien vouloir la reporter sur Mme Stalder

Suite à l'annonce ci-dessus

Mme P. Stalder

se fera un plaisir de vous accueillir

Chez Paulette

Progrès 39, ✆ 039/23 97 40

A cette occasion, nous vous présentons nos

meilleurs vœux

94331

SANDOZ TAPIS

S. à r.l.
Sous les Arcades - Av. Léopold-Robert 53
Téléphone 039/23 85 55

LA FOIRE AUX COUPONS

environ 200 unités

Exemples: laine	400 × 115 cm. Fr.	**50.–**
synthétique	400 × 160 cm. Fr.	**40.–**
	400 × 155 cm. Fr.	**40.–**
	400 × 145 cm. Fr.	**40.–**
	500 × 125 cm. Fr.	**40.–**
	400 × 70 cm. Fr.	**25.–**

Une visite vaut la peine !

L'annonce, reflet vivant du marché

NOUVEAU

Numa-Droz 45
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 18 25

Boutiques Capri Moda

Dames et Messieurs

Sur tous les articles
une
RÉDUCTION de 10%
à partir de Fr. 100.- d'achat
Un cadeau attend chaque client 91-617

Entreprise en développement

cherche

mécaniciens de précision

- Possédant CFC
- Connaissances des moteurs à explosion ou Diesel, mécanique auto.
- Quelques années d'expérience.

Nous offrons:

- Prestations sociales d'une grande entreprise, 13e salaire.

Ecrire sous chiffre 91-465 à Assa, Annonces Suisses SA, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Publicité intensive Publicité par annonces

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

Les lingots de la Banque Cantonale

DE BEAUX CADEAUX QUI GARDENT TOUTE LEUR VALEUR

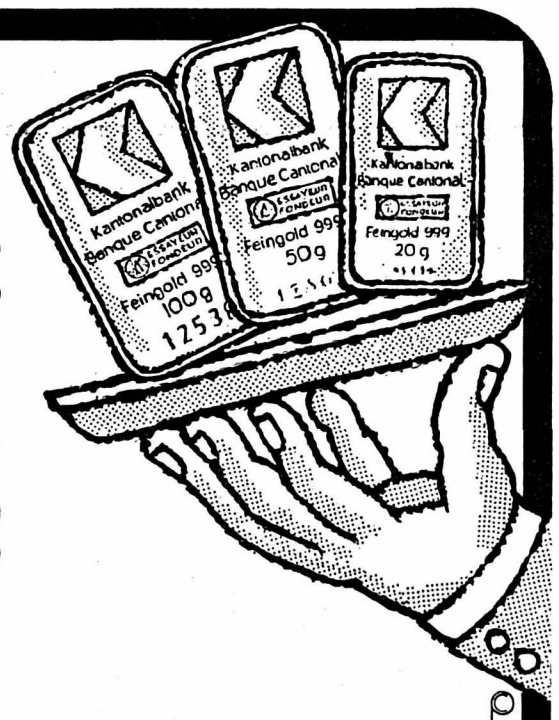

Des lingots de 1 g., 2,5 g., 5 g., 10 g., etc. peuvent être obtenus à nos guichets 92-601

BANQUE CANTONALE DE BERNE

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 83

Auguste Bachelin

Jean-Louis

Roman Neuchâtelois

– Tiens! voilà une autre musique qui s'annonce, disait-on, seulement elle n'est pas douce, cela promet.

Et la marche recommença avec son impitoyable régularité monotone, les haltes réglementaires, le gosier sec, les pieds blessés, les repas à la ration, qui remettaient en mémoire la cuisine grasse et abondante de la maison paternelle avec la daube et le jambon rose et blanc dont on se taillait à discrétion de si bonnes tranches, en rentrant le soir. Et le verre de vin blanc piquant, le pain qu'on prenait dans l'arche et dont rien que l'odeur faisait déjà tant de plaisir!

Ici de l'eau rarement fraîche, de la bière et un pain si noir, si grossier qu'on ne pouvait y croire. Tout cela apprenait bien des choses: il y avait des misères en ce monde et le paysan suisse ne devait pas se plaindre.

A l'étape, en général, on trouvait de bonnes gens. La troupe logeait chez des paysans, avec qui les engagés s'entendaient tant bien que mal; quelques mots d'allemand bernois, force gestes, un petit verre et du tabac créaient des amitiés sans lendemain; le détachement partait souvent sans revoir ses hôtes.

Un vieillard, qui regardait obstinément Jean-Louis, s'étonnait de voir un jeune homme de si bonne mine parmi ces enrôlés volontaires: Vous n'avez pas de famille? lui demanda-t-il. – sur sa réponse affirmative, il reprit: Alors, vous avez un chagrin d'amour, pas vrai? – Cela se voit donc! pensait le soldat.

Après trois jours de marche, la troupe avait un repos réglementaire d'une journée, qu'on passait généralement à l'auberge, mangeant, buvant surtout, égrenant la somme payée à chaque engagé. On se dirigeait maintenant vers Erfurt.

Le matin, en partant, on demandait au sous-officier qui conduisait le détachement, où l'on coucherait le soir, à combien de lieues se trouvait l'étape. Bon! disait-on dans l'après-midi, encore trois heures! – encore deux heures! – Plus qu'une demi-heure et nous y sommes!

Que le monde était grand et les routes longues! Jamais il n'eût supposé qu'il y avait tant de pays par là-bas: il ne l'aurait pas cru, malgré la géographie. – La géographie! Il l'avait trop négligée à l'école et se repentait maintenant, se disant: Oui, on est trop bête quand on est jeune, on n'apprend pas assez, on se figure qu'il n'y a que son village au monde, avec quelques autres endroits tout autour. – C'est égal, je voudrais bien savoir s'ils sont ici comme par chez nous et si on fait tant d'histoires pour laisser les filles et les garçons se marier!

Durant ces interminables journées, où les jambes finissaient par se pousser en avant, comme d'elles-mêmes, et où chacun gardait le silence, la pensée rebroussait chemin et rentrait à Saint-Blaise. Selon l'heure, il revoyait Louise à la boutique ou à l'arrière-boutique, dans la chambre de l'étage où il ne montait que le dimanche, après le sermon, sous les arbres de la terrasse de l'église. Quel frais tableau! Quel foyer de bonheur dont chaque pas l'éloignait!

Parfois l'envie le prenait de se jeter au bord de la route et d'y rester, attendant on ne sait quoi... la mort sans doute. – Mais quelque chose le liait maintenant à cette petite troupe dont il faisait partie: le devoir, la confraternité, l'habitude.

Le temps se gâta, les hommes s'attristèrent; la pluie chassée par le vent les détrempait et l'on marchait tête basse pour présenter aux rafales le fond des casquettes. Seul Guenot s'égayait de ces intempéries: n'en avait-il pas vu bien d'autres! Que lui faisait celle-ci? Une de plus, bah! Il n'avait jamais été si heureux; tournant aujourd'hui le dos à la misère, il chantait et interpellait chacun avec cette familiarité qui naît de la communauté d'uniforme et de fatigue.

– Laquelle dis-tu, Jean-Louis? demanda-t-il.

– Laquelle je dis?... Et après un long silence, le jeune homme répondait: Je dis que je ne suis qu'un b... de liot (Liot, liotte, niais, nigaud); et il soulignait chaque syllabe comme pour donner plus d'affirmation à sa réponse.

Guenot riait comme un bienheureux et, n'ayant pas beaucoup d'idées, renouvelait souvent sa demande, à laquelle Jean-Louis répondait: Oui, je suis presque aussi bête que toi.

Et le soldat n'en aimait que davantage son camarade Prince, auquel il s'était attaché avec la ténacité et la fidélité d'un chien.

(à suivre)

CANTON DE NEUCHATEL

la voix d'une région

Importantes réalisations à La Côte-aux-Fées en 1983

Epuration, adduction d'eau et télévision

Commencés en octobre 1980, les travaux d'épuration ont été terminés le mois dernier. Il a donc fallu trois ans pour mener à chef cette importante réalisation.

Selon les directives fédérales, seule la zone non rurale devait être épurée. Il s'agissait donc du village proprement dit et sur la même ligne une partie des hameaux des Bolles-du-Vent à l'ouest et Les Leuba à l'est.

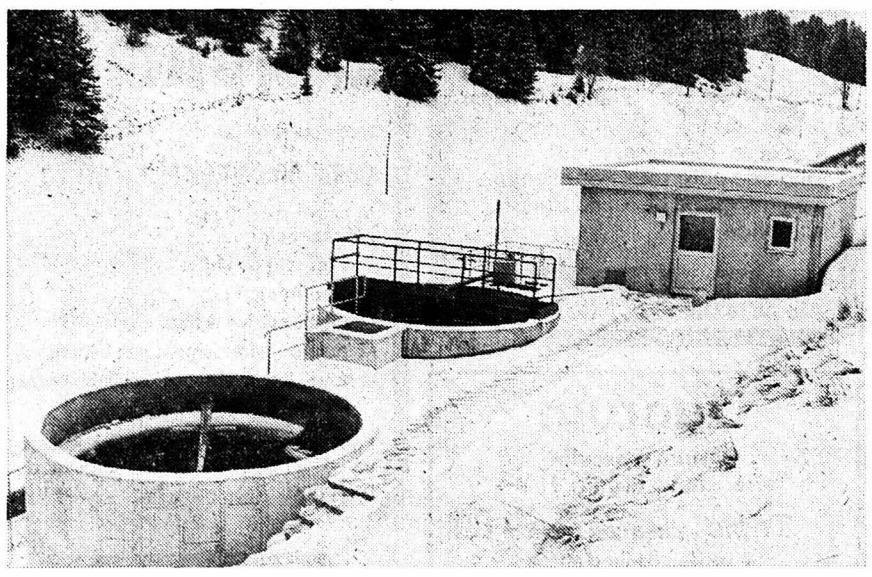

La nouvelle station d'épuration de La Côte-aux-Fées. (Photo Impar-Charrère)

Profitant des expériences anciennes on a choisi le système séparatif obligeant l'installation de deux conduites distinctes. C'est ainsi que le village se trouva sillonné de nombreuses fouilles et «chambres». La station d'épuration elle-même (STEP) fut construite au fond du val des Combes en-dessous des Tattets. Une route d'accès à partir du hameau «Chez- Dessous» permit aux nombreuses entreprises d'accéder au chantier. C'est le mois passé que le Conseil communal convia les autorités puis le public à visiter les installations ultra-modernes qui donnent entière satisfaction moyennant bien sûr une maintenance sérieuse.

TÉLÉVISION PAR CÂBLE

Cette année 83 a vu également se terminer l'installation d'un câble TV reliant presque tous les ménages de la commune à une antenne placée au Mont- Barre sur territoire des Verrières.

La configuration de la commune semblait interdire une pareille réalisation. Et pourtant, c'est maintenant chose faite à la grande satisfaction des usagers. Les nombreuses réclamations aux PTT étaient restées lettre morte. C'est la commune qui a pris à son compte toute cette affaire et chaque ménage a dû payer la somme de 300 francs d'introduction. L'abonnement est de 20 francs par mois.

ADDUCTION D'EAU

C'est en 1975 qu'ont débuté les travaux d'adduction d'eau de tous les hameaux excepté le hameau de Ladernier et la ferme du Planfait. Tout serait donc terminé si les sources étaient suffisantes en période d'étiage. Ce n'est pas le cas et ces dernières années, à plusieurs reprises, un apport d'eau provenant du réseau de Sainte-Croix fut le bienvenu.

Depuis plusieurs années les instances communales de la région avec la collaboration de l'Etat ont mis au point un important projet d'adduction d'eau pour les «Hauts» c'est-à-dire, Mont-des-Verrières, Mont-de-Buttes, Montagne de Buttes, de même que quelques fermes sur les communes de Saint-Sulpice et Les Bayards.

Ce projet bien au point a comme point de départ les sources de l'Areuse à Saint-Sulpice qui alimenteront les «Hauts» pour aboutir au réseau de La Côte-aux-Fées qui pourra ainsi être alimenté au besoin. Notons qu'en période normale, le réseau de La Côte-aux-Fées pourra se substituer pour fournir l'eau à la Montagne. Ce grand projet se fera par étapes et il faudra encore attendre quelques années avant que les paysans des «Hauts» ne cessent leurs nombreux voyages avec la bossette pour remplir leurs citernes. Cependant, une étape importante a déjà été réalisée par la commune. En effet, une conduite principale relie maintenant le réseau à partir des Jeannets jusqu'au sommet du Mont-Barre où un réservoir est actuellement en construction. D'àutre part, c'est aussi cette dernière année que fut construit un chemin d'accès à partir de «Vers chez Antoine».

UN VILLAGE TOUT NEUF

C'était convenu avec l'Etat, on attendrait la fin des travaux pour rénover les routes du village. C'est ainsi qu'après les fouilles nombreuses, les barrières, les lanternes, etc., nous avons un joli petit village tout neuf. Un tapis, des trottoirs, des bordures en pierres de taille auxquelles s'ajoutent les nombreuses rénovations, goudronnages des privés, donnent au village un nouvel aspect, un petit air propret au village dont il avait bien besoin.

En résumé, l'année 1983 est à marquer d'une pierre blanche dans les annales de la commune. (dm)

Conseil général à Dombresson

Budget accepté à l'unanimité

Le Conseil général était réuni hier soir à 20 h. au collège de Dombresson sous la présidence de M. P.-A. Berthoud.

Outre l'appel et le dernier procès-verbal, un seul point à l'ordre du jour, le budget 1984 qui a été lu chapitre après chapitre.

Toutes les dépenses ont été serrées aux maximum. L'augmentation des recettes par rapport au budget 1983 est de 7,7%, celle des dépenses de 8,37%. Un déficit net de 123.950 francs est prévu tandis que l'on suppute des recettes pour 1.428.000 francs et des dépenses pour 1.551.950 francs.

L'instruction publique coûtera 732.500 francs (on enregistre une augmentation des élèves dans les classes techniques et à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel). Après le rapport de la Commission des comptes, le budget a été accepté à l'unanimité.

Dans les divers, M. F. Tritten, président de commmune fit un tour d'horizon des différents problèmes communaux. Il signala entre autres qu'il y eut 2500 m³ de dégâts dans les forêts à fin novembre. Puis il remercia chacun pour son dévouement et invita tout le monde à la traditionnelle verrée de fin d'année. (m)

Concours de vacances

La baraka d'Anouk

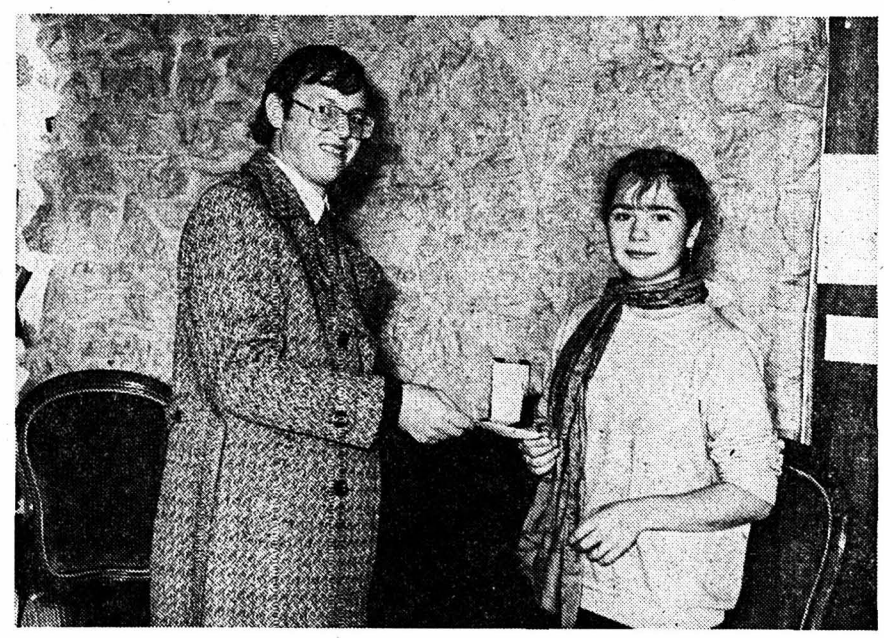

(Photo Schneider)

Elle a 14 ans et quelques mois, et un vélomoteur. Elle est en quatrième scientifique de La Fontenelle, à Cernier. Musicienne – elle suit des cours de guitare au Collège musical de La Chaux-de-Fonds – et sportive – elle pratique volley et basketball dans le Val-de-Ruz – Anouk a la baraka.

Première de classe? «Enfin, on est deux...» avoue-t-elle. Mais surtout elle a gagné le premier prix du concours de vacances de «L'Impartial». Grâce à sa perspicacité, et au soutien enthousiaste de ses «supporters», elle est venue à bout de toutes les difficultés. A la clé, un chèque de voyage de mille francs, offert par l'agence chaux-de-fonnière de Kuoni et Helvétic-Tour.

Mercredi, le responsable de la promotion de «L'Impartial», Eric Aellen, est allé à Fontainemelon remettre son chèque à la jeune lauréate. Fille de Chaux-de-Fonniers bien installés dans le Val-de-Ruz, aînée de trois enfants – elle a un frère, Philippe 12 ans et une sœur, Céline, 10 ans – Anouk se réjouit de retourner à Paris... dont elle revient. En compagnie de sa femme, M. Daniel Thommen, le père d'Anouk, instituteur, explique que Paris, en effet, était le but des vacances de toute la famille, cet automne. Anouk brûle d'y retourner voir autre chose que la Tour Eiffel et les touristes qui la photographient. Et puis, elle s'intéresse beaucoup au théâtre... Mais la coquette somme du chèque lui fera, peut-être, rêver à d'autres horizons.

Ça n'est pas la première fois qu'Anouk a la baraka. Elle avait gagné un vol sur les Alpes, il y a quelques années. Inutile de dire que les Thommen sont des inconditionnels de «L'Impartial», même si ce fait n'a évidemment joué aucun rôle dans le concours. Ils attendent avec impatience chaque dessin de leur presque voisin Elzingre.

Le concours de vacances n'a pas fait qu'une heureuse. M. Claude-Alain Bouille, de La Chaux-de-Fonds, a gagné le deuxième prix, un bon de 400 francs, pour un voyage offert par le journal, et le jeune Jacques Giauque, de Tramelan, un abonnement de douze mois à «L'Impartial». Et que les participants qui ont eu moins de chance attendent l'été prochain! (Imp.)

Entre Brot-Dessous et Rochefort

Jeune conducteur tué

Page 15 ◄

Il est donc 10 h. 05 hier matin quand Marc Pigny, de Buttes, âgé de 22 ans, conduit son ami verrisan Henri-Louis Leuba (1959) à Neuchâtel. L'automobiliste qui roule à une vitesse inadaptée rate la sortie d'un virage, au Chemin-Neuf, au moment où survient un train routier de l'entreprise Haefliger et Kaeser en sens inverse. Le choc est d'une violence telle que la petite voiture du Butteran recule de 5 mètres. L'essieu avant du camion se tord, roues bloquées à gauche.

Miraculeusement, le passager n'est pas trop gravement touché. Il sort seul par la fenêtre de l'automobile:

– Je venais de lui dire qu'il roulait trop vite...

TÔLES DÉCOUPÉES

Le conducteur est prisonnier de l'amas de ferraille. Une fois l'alerte donnée, une ambulance de la police locale de Neuchâtel se rend à toute vitesse sur les lieux, de même que l'engin d'intervention qui transporte le matériel de désincarcération. Le toit est découpé, les tôles écartées pour dégager les pauvres jambes du conducteur.

Une heure plus tard, comme son ami, il est transporté à l'Hôpital des Cadolles. Son état nécessite un transfert à l'Hôpital de l'Ile à Berne. Etablissement où il devait décéder dans le courant de l'après- midi.

TRAFIC PERTURBÉ

Le conducteur du camion, qui a freiné en catastrophe pour éviter la voiture, n'a rien à se reprocher. Il roulait normalement et à vitesse réduite. Le train routier véhiculait près de 30.000 litres d'essence. On imagine la catastrophe si l'une des citernes s'était crevée sous le choc...

Pendant toutes les opérations de sauvetage, le trafic était interrompu. De longues colonnes de voitures se sont formées. Une fois l'épave évacuée, la maison Haefliger et Kaeser a encore dû transvaser l'essence du camion dans un autre engin car le véhicule accidenté ne pouvait plus rouler. Il a finalement été chargé sur une remorque et ce n'est qu'à 16 h. 30 que le trafic a pu reprendre normalement sur les deux pistes. (jjc)

cela va se passer

L'Ensemble instrumental romand à Fleurier

Samedi 17 décembre, à 17 h., l'Ensemble instrumental romand donnera un concert à l'église catholique de Fleurier. Fin 1981, il avait joué Bach au temple de Môtiers devant un auditoire impressionnant.

Le Covasson Olivier Pianaro dirigera l'orchestre qui va interpréter Mozart, ainsi que «Cinq scènes pour un orchestre à cordes», de Heinrich Gattermeyer, professeur à l'Académie de musique de Vienne, où Olivier Pianaro s'apprête à passer prochainement son diplôme de chef d'orchestre.

Pendant le concert, un autre Olivier, Neuchâtelois également, sera le soliste du «Concerto pour piano et orchestre en mi-bémol majeur, KV 271» de Mozart. Il s'agit d'Olivier Soerensen, un pianiste dont la renommée croît de jour en jour, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. (Imp.)

Fontainemelon: gymnastes en forme

Une salle plus que comble fit un accueil enthousiaste aux gymnastes qui présentèrent les numéros du programme. Et ça sautait, ça piaillait de joie et ça se manifestait par de très chaleureux applaudissements, tout spécialement lors de «A bâtons rompus» des actifs, où l'on se serait cru, dans la salle, à une corrida, tellement le public criait sa joie en voyant ces jeunes gens pratiquer les sports martiaux du Japon.

Le public s'amusa royalement lors des rondes des «Nabots bleus» vêtus d'une façôn ravissante, bonnets blancs et habits bleu et blanc. On «stroumpfa» dans la salle avec ces drôles de petits nains qui eurent l'honneur d'un bis. Mères et enfants se taillèrent un vif succès dans «Arc en ciel».

Au lever du rideau, tous les participants étaient présents, habillés de pied en cap, lors de la présentation de la société par le président, M. Gérard Perrin, qui retraça toute la fructueuse activité de l'année 83. D'excellents résultats ont été enregistrés par Bertrand Robert, qui est devenu champion cantonal de décathlon avec un record de junior; Yves Frutiger, premier Neuchâtelois à avoir franchi les 7 mètres au saut en longueur (712 cm.) et Sandra Jacques, qui fut la finaliste la plus rapide de l'Ecole romande. Un cadeau souvenir leur fut remis. Puis, le président remercia moniteurs et monitrices.

Le spectacle débuta par «Folk», une scène en Grèce, avec des dames habillées à la mode du pays et qui dansèrent sur un air typique. Puis, plongé dans le noir, le public assista à «Etoile filante» par les pupilles qui, très en rythme, maniaient des lampes de poche. Un effet très spectaculaire. La première partie se termina par «Volute en bleu et blanc» où les grandes pupillettes avec beaucoup de grâce et de dextérité, firent de savantes volutes avec des rubans aux couleurs de leurs habits.

En deuxième partie, ce fut au tour des «Cow-boys» par les petites pupillettes de charmer la salle dans un ballet. Puis, «Bouboule», par les moyennes pupillettes par un jeu de gros ballons, très bien orchestré. Un numéro gymnique «Les sauterelles», une école de courage au trampolino qui plut aux spectateurs. Et pour en finir naturellement, de l'aérobic: «Gym tonus» par les grandes pupillettes.

M. G. Perrin termina le spectacle en annonçant que la soirée se poursuivait par la danse. Les objectifs de la société, pour 1984, seront: la participation à la Fête fédérale de Winterthour, l'organisation de la Fête régionale et, pour l'automne, le 10 novembre, l'organisation de l'assemblée cantonale des gymnastes neuchâtelois. (m)

L'égalité pour la paix plutôt que pour la guerre disent des Neuchâteloises

«La nécessaire défense du pays ne doit pas être confondue avec une militarisation à outrance: écrivent six associations féminines neuchâteloises qui prennent position sur le rapport Meyer, un texte qui traite de l'intégration de la femme dans la défense générale. Pour ces groupements, «l'égalité n'a rien à voir avec l'embrigadement des femmes dans un système de conception ancestralement masculine.»

Deux sections de l'Association pour les droits de la femme, la commission féminine de la SSP de La Chaux-de-Fonds, le comité neuchâtelois du 14 juin, l'Unité féminine COOP de La Chaux-de-Fonds et l'Union des femmes pour la paix et le progrès de La Chaux-de-Fonds disent encore leur crainte qu'«accepter une militarisation accrue des femmes de notre pays ne contribue à développer dans une mesure difficilement prévisible le sentiment militariste et agressif» qui leur apparaît «comme un pressant danger».

Pour ces organisations «l'égalité est à réaliser dans la solidarité des hommes et des femmes pour la recherche de solutions pacifiques à des solutions auxquelles les conflits armés ne sauraient apporter de réponse valable.» (ats)

Retraites à l'Etat

Au cours d'une cérémonie, le chef du Département des travaux publics a pris congé de M. Walter Rothpletz, inspecteur de la navigation, de M. Antoine Riva, concierge à l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel, et de Mme Yvette Piccio, auxiliaire de conciergerie au Département des finances, tous trois mis au bénéfice de la retraite.

(comm.)

CERNIER

Nouveau capitaine des sapeurs-pompiers

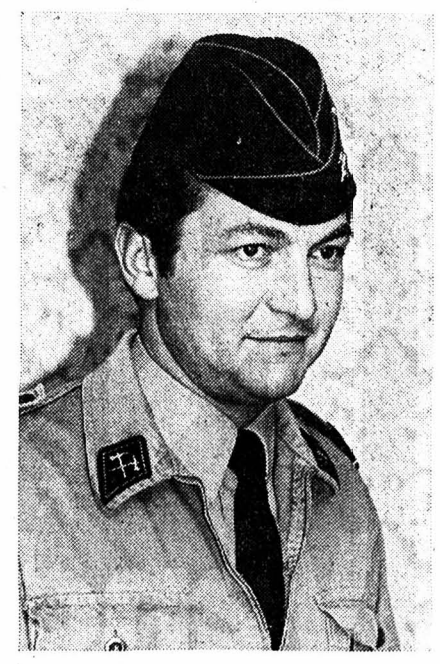

Au cours de sa séance du 12 décembre 1983, le Conseil communal de Cernier a nommé M. Jean-Pierre Streitt (notre photo Schneider), né en 1948, en qualité de commandant du Corps des sapeurs-pompiers. Suite à cette nomination, M. Streitt a été promu au grade de capitaine. (m)

Suite des informations neuchâteloises ► 27

HIRSCHI AMEUBLEMENT

Paix 70 - ✆ 039/230 206 - La Chaux-de-Fonds

CHEZ LE NAIN DU MEUBLE

14 SALONS MODÈLE 83 AUX PRIX D'ACHAT

HORAIRE: lundi-vendredi 14 h. - 18 h. 30 — Samedi 9 h. - 12 h. - 14 h. 17 h.

03-268

Ambiance de fête: fondue complète.

Avec une fondue de viande de chez Bell, même cuisiner à table est une fête.
Votre boucher Bell vous présente de la viande tendre à souhait, coupée en bouchées idéales pour votre fondue bourguignonne, chinoise, Bacchus ou orientale.
Si vous le demandez, il vous fournit également une «fondue complète», à prix fixe pour 4 personnes ou plus, y compris les sauces maison fraîches et les garnitures à l'aigre-doux au goût du gourmet.

Fêter tout en finesse

Bell

Voiture - Train
Maquette - Avion
Planeur - Hélico

Conseils, réglages,
pilotage pour tous nos clients.
Le plus grand choix de Suisse romande 87-492

centre du modéliste
Av. de la Gare 15, NEUCHÂTEL

Quorum

Parfum masculin
after shave dès Fr. 16.–

Triple *chèques fidélité*
+ cadeau de fin d'année

Parfumerie DUMONT
Léopold-Robert 53

Parfumerie AVENUE
Léopold-Robert 45

98097

au printemps

Nous cherchons
dame ou demoiselle d'office
(à temps partiel) pour notre bar-tea-room.

Entrée: tout de suite.

Nous offrons:
- rabais sur les achats
- plan d'intéressement aux bénéfices
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Pour tous renseignements et rendez-vous, ✆ 039/23 25 01, bureau du personnel. 28-1000

BIENTÔT LA REVUE...

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mise au concours

Le Conseil communal met au concours le poste d'

ingénieur en génie civil aux travaux publics

Formation: Diplôme EPFZ/EPFL ou titre officieux équivalent.

Exigences:
- Capacité de diriger un personnel nombreux
- Aptitudes à maîtriser les aspects techniques, juridiques et réglementaires d'un service public
- Bonne disponibilité pour l'organisation des techniques relevant de la voirie urbaine et campagnarde
- Goût pour les relations humaines, notamment avec le personnel et le public
- Compétence pour la gestion

Le candidat retenu devra avoir une expérience de quelques années dans des domaines liés à sa future occupation et posséder une personnalité recherchant les responsabilités.

Les qualifications personnelles et la personnalité du candidat seront des éléments déterminants du choix.

Responsabilités: Services techniques, voirie, garages et ateliers, station d'épuration.

Traitement:
selon la classification communale et l'expérience.

Entrée en fonction:
à convenir.

Postulations:
Les offres de services manuscrites pour ce poste, qui est ouvert aussi bien aux hommes qu'aux femmes, accompagnées d'un curriculum vitae, des certificats et références, sont à adresser à la **Direction des Travaux publics, 18, rue du Marché, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 16 janvier 1984.** 98279

NOCTURNE

Vendredi 16 déc. jusqu'à 22 h.

Fermeture des portes à 21 h. 30

marin centre

PRES DE NEUCHATEL

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Le Parlement jurassien siégeait hier

Des élections partisanes

De gauche à droite, MM. J.-P. Beuret et F. Lachat. (Photos Impar-pve)

L'attitude du parti libéral-radical étant connue d'avance, les élections du Bureau se sont déroulées sans surprise et sans aucune passion. Le groupe des radicaux orthodoxes a toutefois fait une déclaration, qualifiée par certains députés, en coulisse, de musclée. Le plr constate que les résultats des élections fédérales démontre la «volonté exprimée le 23 octobre dernier de désigner les libéraux-radicaux comme partenaires à tous les degrés de responsabilité politique». Autre élément positif «un important parti politique jurassien a d'ores et déjà pris acte avec réalisme des nouvelles données issues de la confiance élargie manifestée au plrj». Cet important parti n'est autre que le pdc. toutefois, le plr considère avec regret que trop d'attitudes demeurent en contradiction avec les intérêts supérieurs du Jura et «que par là-même elles font encore obstacle à la normalisation (...).»

Jean-Pierre Dietlin s'en est pris au rj qui anime «la défunte coalition gouvernementale», «dont l'unique fonction est de constituer un front de refus à des propositions libérales-radicales, fussent-elles les mieux fondées». Le plrj déplore aussi que l'on place à la tête du Parlement un membre d'un parti qui compte autant de ministre que de député, d'être à l'écart des responsabilités gouvernementales. Pour tous ces motifs, son attitude ne pouvait pas changer.

LES ÉLECTIONS

- Jean-Louis Wernli est élu président avec 41 voix.
- 1er vice-président: Martin Oeuvray avec 39 voix.
- 2e vice-président: Jean-Marie Ory avec 35 voix.
- Scrutateurs: Marc Beuchat avec 33 voix et Henri Boillat avec 44 voix.
- Scrutateurs-suppléants: Claude Ackermann avec 42 voix et Marcel Frésard avec 37 voix.

Si le parti libéral-radical s'est abstenu de voter dans sa grande majorité, on constate que des députés des groupes n'ont pas voté pour les candidats qui ne sont pas issus de leur parti. C'est ce qui explique les scores relativement faibles de certains candidats. A nouveau, l'esprit partisan a dominé. A noter cependant que François Lachat, élu à la présidence du Gouvernement et Jean-Pierre Beuret, à la vice-présidence, améliorent tous deux leur score par rapport aux élections précédentes mais dans une mesure faible il est vrai.

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

En réponse à une interpellation du député J.-M. Ory, pcsi, Roger Jardin a précisé que le dixième anniversaire de la lutte de libération du Jura (23 juin 1974) allait faire l'objet d'une attention toute particulière. Un volet scolaire d'abord:: durant l'année 1984, les élèves jurassiens se plongeront dans l'histoire du mouvement séparatiste de 1815 à nos jours.

Une plaquette spéciale sera éditée. Une exposition sera organisée sur le même thème, sur la base d'un concours. Volet poltique – le 23 juin 1984, une manifestation populaire se déroulera à Delémont (cortège folklorique mais non satirique) dans les rues, allocutions, bals dans les restaurants jurassiens sans limite de fermeture...

A l'unanimité, les députés ont dit oui à un décret concernant la répartition des primes de l'assurance obligatoire contre les accidents non professionnels du personnel de l'Etat. Les primes seront prises à charge pour moitié par l'Etat et pour moitié par son personnel.

Tous les groupes sont favorables à une véritable promotion de la famille. Le pdc ayant déposé une initiative populaire munie de plus de 5000 signatures, le Parlement était appelé à adopter un arrêté permettant de traduire dans un texte de loi les termes généraux contenus dans l'initiative. Si le plr dit oui à l'arrêté, il estime qu'il serait nécessaire de compléter les textes légaux existants pour satisfaire les vœux exprimés par l'initiative, tant sur le plan de la fiscalité que de l'éducation. Le parti socialiste a déclaré au sujet de cette initiative: «Une histoire floue pour gens floués». Car le ps estime que le pdc n'avait pas besoin de déposer une initiative pour venir en aide à la famille; la coalition gouvernementale ayant les mêmes objectifs en point de mire. Comme les radicaux, les socialistes pensent qu'une véritable promotion de la famille aurait pu être réalisée par voie de motions et non par une loi dont l'unité de la matière n'est pas garantie. «Nous disons oui à l'arrêté, pour voir. Nous attendons avec intérêt les propositions du pdc au moment de l'élaboration de la loi», conclut le parti socialiste.

P. Ve

Députés francs-montagnards

Inquiétude commune

Les députés francs-montagnards ont envoyé une lettrre au président du gouvernement et aux présidents des groupes parlementaires pour faire part de leur inquiétude par rapport aux plans financiers qui seront examinés le 22 décembre par le Parlement.

Ils déplorent que les plans financiers ne mentionnent ni la réalisation, ni même l'étude d'une unité de soins gérontopsychiatriques dans le district des Franches-Montagnes. Une lacune regrettable car une telle institution permettrait de créer des emplois et d'assurer l'après-Bellelay. Ils rappellent que les maires des communes sont déjà intervenus pour la création de cette unité de soins.

Sur le plan routier, ils regrettent que les plans financiers oublient totalement les voies de communication avec la Courtine et que les améliorations prévues sur la T18 (Glovelier-La Ferrière) sont repoussées à après 1988. Ils prient le Gouvernement d'en prendre bonne note et de les inclure dans les plans financiers. Cette lettre aura tout son poids lors de l'examen des plans financiers. (pve)

Budget 1984: bon, mais prudence

Les députés ont abordé l'entrée en matière sur le budget 1984 de l'Etat jurassien. Pour mémoire, on rappelera que le budget de fonctionnement prévoit un déficit de 431.000 francs pour des dépenses de l'ordre de 230 millions de francs. Point fort: l'augmentation de 31,9% des investissements bruts. La barre des 50 millions est franchie pour la première fois. Point faible: la marge d'autofinancement n'atteint pas la cible de 60% mais 49,6%, soit une amélioration de 7 points par rapport à 1982.

«Cette amélioration ne satisfait pas, car les recettes ont été optimalisée, l'inflation minimalisée», a expliqué le président de la commission. Le fait que les dépenses augmentent plus vite que les recettes inquiète la commission. Pour le représentant du plr, J.-C. Schaller, ce budget se situe dans les «chiffes roses». Deux inquiétudes.

L'évolution du personnel dont l'effectif a augmenté de 20,9% depuis l'entrée en souveraineté. Par comparaison, la fonction publique coûte 929 francs par habitant dans le Valais, 1044 francs dans le canton de Neuchâtel et 1560 francs dans le canton du Jura. Autre inquiétude: l'informatique qui se révèle être un véritable glouton.

Pour le pdc, il faut freiner l'accroissement du personnel, évolution jugée inacceptable. Chez les socialistes, on se félicite de l'effort consenti en faveur de l'économie, alors que l'on critique l'effort consenti pour la protection civile (2,5 millions).

François Lachat a répondu à toutes les critiques. Il a notamment insisté sur le fait que le Gouvernement allait quasiment bloquer les effectifs de l'administration jusqu'en 1986, qu'il fallait réexaminer la politique hospitalière pour freiner en particulier l'évolution des côuts. Discussion de détails: prochaine séance.

(pve)

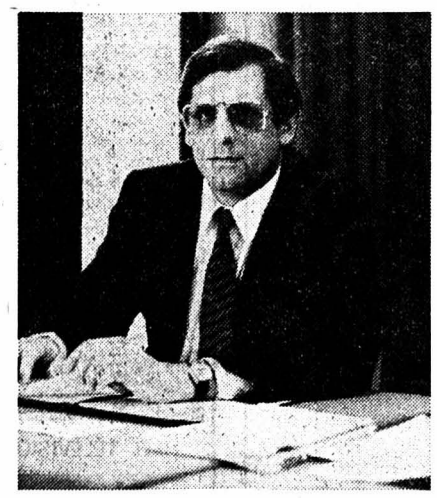

Le nouveau président Jean-Louis Wernli.

Participation de l'Etat au CJRC de Roc-Montès

Une impulsion décisive

Les députés ont accepté le crédit de 300.000 francs destiné à financer la part de l'Etat à la réalisation du Centre de réadaptation cardio-vasculaire de Roc-Montès. L'investissement dépasse 7 millions de francs et une société devra être mise sur pied. Le plr s'est montré critique. S'il admet comme les autres groupes que le projet sera créateur d'emplois et répond à un besoin, David Stucki s'est demandé qui allait payer la facture en cas de déficit, pourquoi les autres cantons ne se sont pas encore associés au projet, si finalement l'Etat jurassien n'est pas parti trop vite notamment?

Pour Pierre Boillat, le CJRC ne dépend pas de l'Etat. Le canton entend donner l'impulsion décisive au projet. «Il faut bien que quelqu'un montre le chemin», a-t-il lancé. Il a précisé que le placement était unique et que les membres de la coopérative ou de la société anonyme seront responsables du fonctionnement de l'institution (leur responsabilité dépendra du statut juridique de la société à créer). Des conventions avec les autres cantons? Ce sera au centre de les négocier dès son entrée en activité.

Au vote, le crédit a été adopté à l'unanimité. Si tout va bien, le centre pourra commencer en avril déjà. (pve)

Assemblée du Service social des Franches-Montagnes

Oui à un demi-poste en plus

Une quarantaine de personnes étaient présentes hier soir au Noirmont à l'assemblée des délégués du Service social des Franches-Montagnes, présidée par Denis Bolzli, de Muriaux. Point principal de l'ordre du jour: la création d'un demi-poste supplémentaire. Il a été accepté par 14 voix contre huit.

M. Girardin, délégué pour la commune du Noirmont a exprimé la désapprobation du Conseil de sa commune en ce qui concerne la création de ce poste, désapprobation motivée principalement par les cordons de la bourse.

Dans un plaidoyer plus convaincant, un représentant de Caritas, expérimenté en affaires sociales, s'est demandé, entre autres choses, s'il était juste de faire des économies sur le dos du «social», en cette période de conjoncture difficile. M. Jean-Marc Veya, le seul assistant pour tout le district, a redit la difficulté de sa tâche et son désir de se sentir secondé.

Du côté des chiffres, la création de ce demi-poste inclus dans le budget 1984, provoquerait une hausse de 36.000 francs dans le total de la répartition des charges (contributions des communes); de 181.000 francs en 1982, le budget 1984 passerait à 217.000 francs. Il a cependant été accepté à l'unanimité.

Devisé à 100.000 francs, le budget 1984 pour le service des soins à domicile a également été accepté par les ayants-droit.

Précisons enfin, en dernier lieu c'est le canton qui doit donner son approbation quant à la mise en place du poste supplémentaire. (mb)

SAIGNELÉGIER

Noël des aînés

Près de 170 personnes s'étant annoncées pour la Fête de Noël des aînés organisée par les paroisses catholique et protestante dans la salle sous le temple, il a fallu dédoubler cette manifestation si appréciée de tous les participants.

Après les souhaits de bienvenue du pasteur Matthys, l'abbé Kohler a présenté le message de Noël sous la forme d'un montage audio-visuel. La fête s'est poursuivie par la projection d'un film consacré à Ballenberg, puis par les charmantes productions des petits de l'école enfantine préparés par Mlle Rais, de l'Ecole d'accordéon, de M. William Donzé, de Mme Finazzi et du jeune Pascal Varin, pianistes de talent.

Une délicieuse et copieuse collation a terminé fort agréablement cette belle Fête de Noël rendue possible grâce à l'inlassable dévouement de nombreuses bonnes volontés. (y)

Carnet de deuil

LES POMMERATS. – C'est à l'Hôpital de Saignelégier où il était soigné depuis mars dernier qu'est décédé M. Christian Siegenthaler, dans sa 87e année.

Natif de Signau dans l'Emmenthal, le défunt s'était établi dans la région en 1929, pour reprendre l'exploitation de la ferme Sur-le-Rang, sur le territoire de la commune de Goumois. En 1947, il reprit un domaine moins important aux Pommerats.

Avec son épouse, il éleva une belle famille de sept enfants.

Citoyen aimable et conciliant, terrien authentique, le disparu a consacré le meilleur de ses forces à sa famille et à son travail. (y)

LES BREULEUX

Nouveaux conseillers à la commune ecclésiastique

Lundi soir, une quarantaine de paroissiens ont pris part à l'assemblée de la commune ecclésiastique présidée par M. Jean-Marie Donzé.

Le budget 1984 a été accepté avec un reliquat passif de 2985 francs. Il prévoit entre autres une somme assez importante pour le remplacement de toutes les fenêtres du bâtiment de la cure et école enfantine.

En remplacement de MM. Marc-Henri Aubry et Michel Baume, démisssionnaires, l'assemblée a nommé par acclamations MM. Etienne Taillard et Jean-Louis Theurillat nouveaux conseillers.

Aux divers, les deux conseillers sortants ont été vivement remerciés, ainsi que M. Serge Donzé qui démissionne en tant que sacristin. Le poste est actuellement mis au concours. (pfi)

Pas de deuxième scrutin pour l'officier d'état civil

Après un premier scrutin, M. Jean-Claude Joly, qui avait obtenu presque la majorité absolue des voix et fut le seul à confirmer sa candidature pour un deuxième tour, a été déclaré élu officier d'état civil. (pfi)

Election du Conseil fédéral

Parole au peuple, demandent des Jurassiennes !

L'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ) condamne les manœuvres politiques dirigées contre une candidature féminine au Conseil fédéral. Les Chambres, soumises aux intrigues et aux mesquineries de coulisses, n'ont pas voulu de Lilian Huchtenhagen. Contrairement aux vœux exprimés à travers des sondages sérieux, d'une majorité de citoyennes et de citoyens suisses, les élus du peuple et des cantons n'ont pas su mettre le pays légal en accord avec le pays réel. Ils ont de plus – circonstance aggravante – préféré un homme sans relief à une candidate affirmant une personnalité marquée.

L'AFDJ estime en conséquence que tout doit être entrepris pour retirer à l'Assemblée fédérale, qui s'en est montrée indigne, le droit d'élire le gouvernement central de la Suisse. Le Jura pourrait dès lors, par la voie d'une initiative cantonale, proposer l'élection du Conseil fédéral par le peuple selon une procédure garantissant notamment, au sein de cette autorité, une juste représentation tant des hommes et des femmes que des diverses communautés linguistiques. Dans cette perspective, l'AFDJ envisage de collecter les 5000 signatures nécessaires, conformément à l'article 75 de la Constitution jurassienne, pour demander au Parlement d'exercer, sur ce point, le droit d'initiative de l'Etat en matière fédérale.

A l'occasion de son vingtième anniversaire, l'AFDJ, qui a une grande expérience de la lutte politique, proposerait ainsi au peuple suisse une réforme institutionnelle essentielle. (comm.)

La présidente de l'AFDJ, Vivianne Bourquin, de Reconvilier, nous a précisé que cette initiative sera lancée dans le canton du Jura pour user d'un droit constitutionnel. Déposée devant le Parlement, l'initiative demandera au Parlement et au Gouvernement jurassien d'user de son droit d'initiative sur le plan fédéral. L'AFDJ n'aura ainsi pas besoin de récolter 100.000 signatures sur le plan suisse. Des juristes étudient actuellement la recevabilité de l'initiative avant de lancer la campagne dans le Jura. Le lancement est prévu pour le mois de mai. (pve)

PORRENTRUY

Voleuses identifiées

La police cantonale, en collaboration avec un corps des gardes-frontière, a identifié trois femmes qui venaient de commettre des vols de vêtements et articles divers pour plusieurs milliers de francs dans des magasins de la place. Il s'agit de trois ressortissantes françaises habitant la région frontalière.

SAINT-URSANNE

Une automobiliste de Saint-Ursanne agressée en France

Une automobiliste suisse, Mme Nathalie Olejnik, 47 ans, demeurant à l'Hôtel de la Demi-Lune à Saint-Ursanne, a été agressée sans doute par une femme, mercredi vers 13 heures, sur une aire de parking d'Argilly (Côte d'Or) de l'autoroute A-36.

L'automobiliste suisse s'était garée près des toilettes. Lorsqu'elle ressortit, sa voiture avait été déplacée sur le bord de l'autoroute. C'est là qu'un inconnu, qui semble être une femme, l'a assommée. On lui a dérobé ses deux manteaux de fourrure, des bijoux qu'elle portait sur elle ainsi qu'un coffret de bijoux qui se trouvait dans le coffre. Lorsque Mme Olejnik est revenue à elle, son véhicule avait disparu. Le montant du vol a été qualifié d'important. (ap)

Vendredi 16 décembre

OUVERTURE NOCTURNE

jusqu'à 21 h. 30

Loterie gratuite:	1 bon d'achat	Fr. 200.-
	1 bon d'achat	Fr. 100.-
	8 bons d'achats	Fr. 50.-

Les commerces qui participent à la loterie sont signalés par une lanterne lumineuse

Tirage dès 22 heures au Restaurant la Maison du Peuple.

Participez au concours de l'objet insolite !

Une cascade colorée de modèles nouveaux
en pyjamas
et sous-vêtements

Wolfender
ST - IMIER

Votre spécialiste de la belle confection

Tissus-Shop

Madame Mutti
rue
Baptiste-Savoye
58
039/41 45 73
Dépositaire
Bernina

Hi-Fi Video-Disques
Vinod
Saint-Imier / Villeret
039/41 37 41

à la source du salami
CHEZ ANGELO
Spécialités
italiennes
Primeurs
Service à domicile
(039) 41 25 06

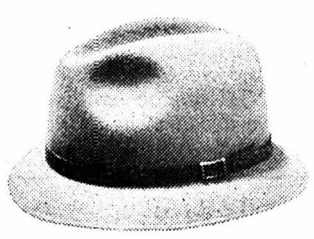

Un cadeau toujours apprécié
une chemise mode, ville ou sport

Chapellerie - Chemiserie
D. BATTARRA
Saint-Imier

chèques fidélité CID

Réalisation
assa
St-Imier
3, rue du Collège
039/41 48 38

L'OBJET INSOLITE

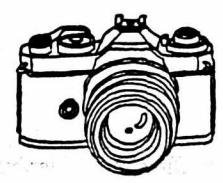

L'objet ci-dessus n'est pas dans sa vitrine habituelle. Dans quelle devanture CID est-il exposé le vendredi 16 décembre 1983 de 18 h. 30 à 21 h. 30 ?

Un bon d'achat de Fr. 100.- sera tiré au sort parmi les réponses exactes qui nous seront parvenues jusqu'au 31 décembre 1983.

L'objet insolite est exposé chez

Nom: Prénom:

Adresse:

Localité:

Annonce complète à découper et à envoyer à CID, case postale, Saint-Imier.

Votre magasin d'électricité

rue Francillon 25, téléphone (039) 41 22 37

Appareils électroménagers
grand assortiment de lustrerie

Nous avons tout ce qu'il faut
pour faire un bon choix

Société des Forces Electriques La Goule SA

BLAUPUNKT

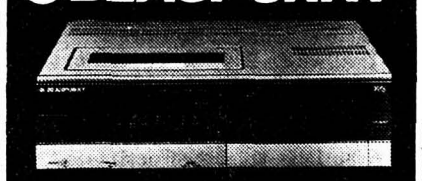

Votre propre cinéma pour Fr. 1'698.– seulement

Le magnétoscope Blaupunkt RTV-211 EC: technique de pointe à prix raisonnable

• Système VHS • 12 programmes en mémoire • minuterie pour 14 jours • recherche d'image rapide • image fixe • touche d'enregistrement immédiat enregistrement automatique quotidien • récepteur pour la diffusion par câble • télécommande par câble (en option à infrarouges) • version PAL/SECAM: Fr. 1'998.– (permettant également de visionner des cassettes couleur de provenance française).

Et si simple à manipuler... venez voir le magnétoscope Blaupunkt RTV 211 EC nous vous le montrerons à l'action!

BLAUPUNKT TV VIDEO HI-FI **Sécurité en tous points.**

Hi-Fi - TÉLÉVISION -VIDÉO - DISQUES
SENON MUSIQUE
Francillon 12, Saint-Imier
Tél. 039 41 20 85

STUDIO PHOTO
Titouille
anita loeffel

2610 Saint-Imier
Francillon 26
Tél. (039) 41 33 37

Chez Jean-Pierre

rue Francillon 8
2610 Saint-Imier
Famille Leuenberger
tél. (039) 41 12 31

Les soirs d'ouverture

ramequins au fromage et oignons chauds

Dégustation de caramels à la crème et zwieback

Pralinés maison desserts au beurre

Profitez de passer vos commandes de fêtes

Pain party, vol-au-vent, tresses au beurre

Eugénie, vacherins glacés, bûches, tourtes, etc.

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Au Conseil municipal de Villeret
Ramassage du verre usagé: nouvelle formule

Dès le début de l'année prochaine, le ramassage du verre usagé ne sera plus effectué à domicile par le service de la voirie. A l'image des autres communes du Haut-Vallon, le Conseil municipal de Villeret a décidé d'acquérir un conteneur prévoyant la séparation d es couleurs. Une convention sera passée avec une entreprise de La Chaux-de-Fonds ainsi qu'avec la maison Vetro-Recycling. La population sera informée plus en détail très prochainement par une circulaire distribuée à domicile.

MUTATION À LA COMMISSION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le Conseil municipal a pris acte de la démission de Mme Gabrielle Lachat en qualité de membre et de secrétaire de la Commission de l'Ecole primaire. Pour la remplacer au sein de cette commission en qualité de représentante d'Unité jurassienne, le Conseil municipal a élu Mme Fabienne Eggimann. Celle-ci entrera en fonction au 1er janvier prochain.

COMPLEXE COMMUNAL: PROBLÈMES DE PARCAGE

Plusieurs réclamations sont parvenues au Conseil municipal en ce qui concerne le parcage des véhicules au voisinage du complexe communal. Lors des manifestations mais aussi les soirs de répétitions et entraînements des sociétés, il arrive trop souvent que la rue des Pontins soit obstruée par des véhicules.

Le Conseil municipal, de même que la Commission d'exploitation du complexe, tiennent à rappeler que la rue des Pontins est interdite à la circulation. Seuls les bordiers y sont autorisés. Pour des raisons de sécurité évidentes, il importe que l'accès à la salle de spectacles soit dégagé en tous temps. Le Conseil municipal demande dès lors expressément aux usagers du complexe de laisser leurs véhicules aux abords du collège primaire, du hangar de la voirie et de la Coop. Il rappelle que le perron d'entrée du complexe est réservé au stationnement des livreurs, organisateurs, etc. et qu'en aucun cas ces deux places ne doivent être utilisés pour parquer des véhicules. Une lettre-circulaire a été envoyée aux divers intéressés.

RÉNOVATION DE LA POSTE: PAS DE PRÊT LIM

Dans le cadre du projet de rénovation du bâtiment de la poste, une demande de prêt LIM avait été présentée auprès de la Région Centre-Jura. Dans une récente réponse, le comité de Centre-Jura a malheureusement informé le Conseil municipal que ce projet ne pourrait pas bénéficier d'un prêt LIM. Cette réponse ne manquera pas de freiner ce projet dont la première étape était prévue pour 1984.

Dans le cadre de ce même bâtiment de la poste, le Conseil municipal a décidé de faire raccorder tous les appartements au réseau de télévision Telerguel SA. Pour financer les frais d'installation et de raccordement, qui seront entièrement pris en charge par la municipalité, le Conseil municipal a décidé de majorer le prix des locations de 5 francs par mois. Cette pratique sera usitée dans tous les immeubles locatifs appartenant à la commune.

Comme la presse et la télévision l'ont déjà relevé, M. Jean-Jacques Fiechter, enfant du village, a publié récemment un très intéressant ouvrage d'histoire. M. Fiechter a eu la gentillesse de remettre un exemplaire de ce livre à la municipalité. (mw)

Ecole professionnelle de Saint-Imier
La nouvelle Commission de surveillance est là

L'Ecole professionnelle de Saint-Imier, dirigée par M. Willy Kaeslin depuis le mois d'août dernier, a changé de visage. La Commission de surveillance est composée de nouveaux membres. L'école tient à s'adapter de mieux en mieux à l'industrie. Dans ce but, tous les apprentis devraient avoir des notions d'informatique, connaître le fonctionnement d'un ordinateur et être à même de réaliser des programmes simples. Pour le moment, seule une catégorie d'apprentis a accès aux cours d'électronique qui ne sont que théoriques.

Une somme figure d'ores et déjà au budget 1984 pour l'acquisition de matériel permettant aux apprentis de travailler individuellement sur des ordinateurs de petite taille.

Les apprentis, dont l'effectif est stable et se monte à 190, son partagés en trois sections: la section électronique-radio, la section mécaniciens-électriciens et la section monteurs-électriciens. La plus grande partie d'entre eux vient de Bienne (44), du canton du Jura (38), de Tramelan (19), de Tavannes (11) et de Saint-Imier (10).

La nouvelle Commission de surveillance se compose de MM. G. Meylan, président, C. Grobéty, vice-président, Mme A. Geiser, secrétaire, et MM. J.-R. Brin, P.-A. Rochat, E. Schnegg, M. Vogt, S. Galli et T. Perinat, membres. Deux membres doivent encore être remplacés. Les vérificateurs des comptes sont MM. E. Schnegg et M. Vogt. (cd)

Succès du tir populaire

La Société de tir au petit calibre de Saint-Imier organise chaque année un tir populaire. La majorité des participants ne s'adonnent à cet exercice sportif qu'une fois l'an. Cette année, les concurrents avaient la possibilité de tirer deux différentes cibles; la première, cible «stand» à 10 rayons avec un maximum de 100 points, et l'autre, cible «campagne» à 5 rayons avec un maximum de 50 points. Voici un extrait du palmarès:

Cible «stand»: a) catégorie amateurs: Willy Wyss 94 pts; Urs Tanner 94; Pierre Tanner 93; Verena Rossel 93; Andréas Leibundgut 93; J.-René Willy 93, etc. – b) cat. membres actifs: Thierry Tièche 99; Gaston Thommen 96; Raymond Bütikofer 96; Walter Häller 93, etc.

Cible «campagne»: a) cat. amateurs: Willy Wyss 49; France Grütter 49; Yves Rossel 49; Nicolas Rérat 49, etc. – b) cat. membres actifs: Walter Häller 50; Thierry Tièche 49; Gaston Thommen 49; Raymond Bütikofer 49; Pierre Rossel 49; Werner Leibundgut 49, etc.

D'autre part, la société participe depuis plusieurs années au Tir des 3 frontières (Suisse, Allemagne, France) à Petit-Huningue (F). A cette occasion, une équipe formée de MM. R. Bütikofer, W. Häller, P. Rossel, G. Thommen et T. Tièche a remporté le premier prix avec un total de 235 points (maximum 240 pts). Notons que M. G. Thommen s'est classé au premier rang des vétérans. (tt)

Fondation du Nanbudo Club de Sonvilier

Le Nanbudo Club Sonvilier.

L'école Sankudo Sonvilier existe depuis 1980. Au fil des années, elle s'est perfectionnée et elle a permis à ses adeptes, les plus qualifiés, de poursuivre la voie du maître Nanbu, le Nanbudo.

Les membres fondateurs du Nanbudo Club sont: William Wegmüller, deuxième (2) dan, instructeur diplômé du Nanbu-Budo; Kurt Räss, président; Maurice Pianto, secrétaire; Jean-Jacques Chiffelle, caissier; Frédérique Soguel. Ils viennent de Sonvilier, Saint-Imier, Boudevilliers, Cernier.

Le Nanbudo Club a pour but de promouvoir, développer et faire connaître la discipline du Nanbudo. Cet art martial japonais tend au développement du corps par l'activité sportive et la recherche de la sérénité de l'esprit qui doivent se compléter harmonieusement et permettre à ceux qui le pratiquent d'arriver à une meilleure connaissance de soi.

Le Nanbudo se divise en plusieurs branches formant un tout, le Nanbu-Budo, qui est le fruit de la recherche de maître Yoshinao Nanbu, fondateur de la discipline. Les différentes branches du Nanbudo sont: Nanbu-Taiso, gymnastique d'éducation physique; Nanbu-Technique, synthèse d'arts martiaux; Nanbu-Tenshi-Nudo, étude de la respiration; Nanbu-Kobu-Do, technique d'armes traditionnelles japonaises.

(Texte et photo sg)

bravo à

L'abbé François Fleury

Suite aux résultats du vote du chapitre du doyenné de Saint-Imier - Bienne du 30 novembre dernier, après consultation du Conseil épiscopal, Mgr Otto Wuest a nommé le doyen de cette région. Il s'agit de l'abbé François Fleury, curé de Malleray-Bévilard. Il succède au doyen Jean-Loys Ory, de Moutier. L'abbé Fleury est né à Saint-Imier. Il aura 64 ans en 1984. (cd)

cela va se passer

Veillée de l'Avent à Saint-Imier

Le dimanche 18 décembre à 17 h., à la collégiale de Saint-Imier, se déroulera la veillée de l'Avent. Au programme, beaucoup de musique, des chœurs, des voix de femmes. Mme J. Jacot sera à l'orgue, Mme Y. Calame à la flûte à bec en do. Au trio vocal: Mmes P. Péqueniat, Luethi et Schwaar. A signaler aussi la présence du chœur paroissial et du groupe Puzzle. (cd)

Budget accepté à la Paroisse catholique de Tramelan

Les paroissiens avaient répondu en plus grand nombre que d'habitude à l'invitation du Conseil de paroisse catholique pour l'assemblée générale que présidait M. Jean-Pierre Paratte. M. Maurice Joly fut remercié pour la bonne tenue du procès-verbal qui fut bien sûr accepté avec de vifs remerciements à son auteur.

Les paroissiens ont ensuite été orienté sur la transformation de l'actuelle cuisinette du foyer. Deux projets ont été présentés mais les paroissiens n'ont pas voulu prendre une décision hâtive. C'est ainsi que ces projets seront encore étudiés et soumis aux différents groupements qui utilisent la cuisine lors de diverses manifestations. Leurs avis étant bien entendu à prendre en considération.

Présenté avec un soin tout particulier par le trésorier Charles Anghern, le budget, équilibré, a été accepté à l'unanimité, de même que la quotité qui reste inchangée à 8 % grâce à une situation financière saine due à une excellente gestion. Il n'est pas inutile de rappeler qu'avec une quotité de 8 %, la Paroisse catholique de Tramelan a pu maintenir la quotité la plus basse de tout le canton de Berne.

Dans les divers, on entendit M. Georges Donzé donner une information sur l'organisation de l'Eglise catholique romaine dans le cadre du canton de Berne. Puis l'abbé Dominé, curé de Tavannes mais qui officie à Tramelan, a lui aussi fourni d'utiles informations. Il annonça notamment que M. François Fleury, ancien curé de Tramelan, a été nommé doyen du décanat de Saint-Imier et Bienne.

Le président de la paroisse, M. Sandro Monti, clôtura cette assemblée en adressant des remerciements à tous ceux qui se dévouent pour la paroisse. (vu)

Radio Jura bernois
Dix-neuf personnes élues au comité

Mercredi soir, en présence d'une vingtaine de personnes, Radio Jura bernois, lors de sa première assemblée générale extraordinaire, a élu son comité. La cotisation annuelle a été fixée à 20 francs pour les personnes physiques et à 100 francs pour les personnes morales. Il a également été discuté des problèmes financiers que posent l'installation des six émetteurs par les PTT.

En principe, Radio Jura bernois est prête à démarrer. Il ne manque plus que l'appui technique. Radio Jura bernois dispose d'un budget de 250.000 francs et un seul émetteur, celui de Moron, lui coûte déjà 110.000 francs. Et les PTT n'ont pas l'air de vouloir faire des cadeaux à la radio en gestation. Des négociations sont toutefois en cours. Pour le reste, une somme de 350.000 francs est nécessaire pour mener rondement la barque. Un anonyme a déjà annoncé son intention de verser 350.000 francs pour les cinq ans d'essai. Le comité est formé de Jean-Pierre Graber (président), du Locle, d'André Ory, vice-président, de Courtelary, ainsi que de Mmes Silvia Isler, Moutier, Marie-Ange Zellweger, La Neuveville, Jean-Daniel Brandt, Lamboing, Michel Clavien, Berne, Eugène Feusier, Bienne, Meinrad Friedli, Sonvilier, Jean-Pierre Luther, La Neuveville, Claude Merazzi, Bienne, Jules Reichenbach, Bienne, Otto Borruat, Courtelary, Alain Saunier, Grandval, Michel Leroy, Tramelan, Gabriel Gagnebin, Tramelan, Philippe Jeanneret, Moutier, Jean-François Jobin, Orvin, Walther Schmied, Moutier et André Jaquet, Moutier. (cd)

Tableau de chasse de la Police cantonale

Durant le mois de novembre, la Police cantonale bernoise a dû intervenir dans les cas suivants (entre parenthèses les chiffres du mois précédent): 1 482 (1 214) vols pour un montant de Fr. 2.030 411.– (Fr. 1.573 988.–); 858 (1 036) véhicules volés, dont 814 (756) retrouvés; 81 (67) escroqueries et falsifications pour un montant de Fr. 271 767.– (Fr. 395 593.–); 37 (21) délits contre les mœurs; 82 (71) infractions à la loi sur les stupéfiants; 2 (4) cas de mise en danger de la vie d'autrui; 11 (10) cas de menaces; 2 (1) cas d'extorsion et chantage; 4 (2) cas de violence contre les fonctionnaires de police; 1 (1) cas de mauvais traitements et négligence envers les enfants; 8 (2) cas de brigandage; 6 (11) vols à l'esbroufe; 30 (47) cas de lésions corporelles/voies de fait; 25 (37)décès extraordinaires, dont 11 (15) suicides; 5 (9) incendies intentionnels; 27 (30) incendies; 10 (15) avis de disparition, dont 8 (12) cas éclaircis.

Budget 1984 accepté à Corgémont

Soixante-deux citoyens et citoyennes, soit le 6,5% des électeurs, avaient fait le déplacement à la Halle de gymnastique pour prendre part à l'assemblée municipale au cours de laquelle ils étaient appelés à se prononcer sur l'acceptation du projet de budget communal pour 1984.

Présidée par M. Emile Hugi, l'assemblée accepta tout d'abord sans remarques le procès-verbal dont le secrétaire-caissier M. Roland Greub donnait connaissance.

Lors de son exposé préliminaire sur le chapitre du budget, le responsable des finances, M. Gilbert Leutwiler, rappela que des coupes sombres ont été opérées pour présenter malgré tout un budget excédentaire aux charges de 58.200 francs, avec une quotité inchangée de 2,4.

Il mentionna également l'augmentation importante au cours des cinq dernières années, des charges dans plusieurs domaines tels que la Protection civile, le chauffage, les frais hospitaliers tant pour le district que sur le plan cantonal. Selon les rubriques, ces charges ont augmenté dans une proportion de 20, 50, 70, 100 et même 250% et ceci parfois sur des sommes importantes.

Présenté par le secrétaire-caissier, le projet de budget a été accepté sans opposition. Il porte sur un montant total de 2.784.800 francs.

Les taxes particulières demeurent inchangées: taxe immobilière 1%, taxe d'abonnement d'eau 0,45 franc par m³, épuration des eaux usées 0,60 franc par m³. Taxe des ordres 170 francs par ménage. Taxe des chiens: 50 francs pour le village, 20 francs pour les fermes éloignées et la montagne. Taxe d'estivage: 90 francs le droit pour les agriculteurs et 180 francs pour les non-exploitants.

Au tractanda figurait également le versement d'une subvention communale de 8422 francs en faveur des citoyens habitant le territoire de Corgémont, astreints en qualité de propriétaires de participer aux frais occasionnés par la mise en état du réseau routier compris dans le périmètre du syndicat des Chemins des Prés de Cortébert. Ce poste a également été accepté après quelques explications. Une proposition du maire M. Fernand Wirz de porter le montant de la subvention à 9670 francs a été repoussée à une faible majorité.

Dans les divers, un citoyen a demandé aux autorités de s'opposer dans toute la mesure du possible aux augmentations constantes des différentes contributions communales dans chaque domaine, ce qui correspond pleinement à la politique pratiquée par le Conseil municipal.

Il a également été répondu à une interpellation concernant les garages utilisés par la Protection civile. (gl)

Brillant concert de la fanfare au Temple de Corgémont

Alors que l'an dernier, la Fanfare Brass-Band de Corgémont avait choisi d'associer à son concert du dimanche au temple le Chœur Mixte Mennonite de Corgémont-Tavannes, cette année, elle était retournée à la formule traditionnelle de la seule présentation musicale.

Un programme de choix était offert à l'auditoire salué par M. Emile Hugi, avec des œuvres de Richard Strauss, Karl-Maria Weber, Buxtehude, Jean-Sébastien Bach, Vivaldi et Gabriel Fauré, présentées par M. Roland Krüttli.

Avec un singulière maîtrise, la fanfare exécuta son programme sous la baguette de M. Roland Krüttli.

La seconde partie étai réservée à des solistes dont les prestations furent particulièrement remarquées.

Evoluant avec autant d'aisance à l'orgue qu'avec son instrument de cuivre Mlle Corinne Liechti fit à nouveau une brillante démonstation de ses talents dans l'interprétation de la Toccata en Fa Majeur de D. Buxtehude et le largo de C. Tatini.

Elle accompagnait également M. Werner Liechti dans l'air en Ré Mineur de Jean-Sébastien Bach au cornet solo, ainsi que M. Toni Müggli dans le Concerto No 1 pour trombone d'Antonio Vivaldi. Les solistes furent l'objet d'ovations particulières.

En reconnaissance des applaudissements nourris dédiés à la fanfare en fin de programme, l'ensemble interpréta en supplément de programme le Sanctus de la Messe Allemande de Schubert pour Maennerchor, mettant fin ainsi à une soirée musicale de valeur, appréciée par les participants. Dans l'auditoire, à proximité de sa talentueuse élève, on notait la présence bienveillante et attentive de l'enseignante à l'orgue de Mlle Corinne Liechti, Mme Marguerite Hurni-Moser, directrice à Bienne d'une Ecole de musique d'église. (gl)

SOL
PARQUET - PLASTIQUE - TAPIS
f. HEIMO & FILS
Maîtrise fédéral
■ Tapis mural
■ Revêtement d'escaliers
■ Ponçage et imprégnation
✆ 039/28 16 24, Parc 9
SOL
PARQUET - PLASTIQUE - TAPIS
f. HEIMO & FILS
Maîtrise fédérale 97744

BIENTÔT LA REVUE...

Solution des lettres cachées: Pince

Il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite !

tout pour la vue...
novoptic
J. Held
La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 51
(sous les arcades)
tél. 039/23 39 55

Jeune ébéniste
cherche emploi à La Chaux-de-Fonds.
Ecrire sous chiffre 91-3727 à Assa Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds.

FRANÇAISE
24 ans, ancienne élève école hôtelière, BEP de réception et restaurant, anglais- allemand
CHERCHE PLACE
de réceptionniste.
✆ 00 33 81/44 01 40. 98079

FRANÇAIS
24 ans, ancien élève école hôtelière, BEP de cuisine. Sérieuse références
CHERCHE PLACE
de second de cuisine ou chef de partie.
✆ 00 33 81/44 01 40. 98079

A vendre
BMW 2002 TII
1975, 58 000 km., excellent état. Prix à discuter.
✆ 039/23 08 26, entre 8 h. et 10 h. 98276

POURQUOI PAS un TV couleur Stéréo avec TELETEXT ?
Saisissez aujourd'hui le TV couleur du futur !
mediator

GRANDE FIABILITÉ, télécommande toutes fonctions, prévu pour le branchement de la VIDEO, prise casque, 50 programmes mémorisables, très faible consommation de courant.
FAITES CONFIANCE À MEDIATOR/FRÉSARD
Facilités de paiement, location avantageuse.
SERVICE APRÈS-VENTE, GARANTIE
VIDEO TV HI-FI Frésard Tél. 23 27 83
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

Hôtel-Pension *L'Oasis*
La Prise-Imer s/Corcelles (NE) à 3 km. dir. Rochefort
Entouré de forêts, dans la tranquillité de la campagne, l'Oasis vous offre la possibilité de passer des moments de détente dans une ambiance familiale. Chambres confortables.
Pour vos rencontres de famille, séminaires d'entreprise, salles à disposition. Réservation pour repas, apéritif et goûter. **Menu du jour de 11 h. 30 à 13 h. 30.** 28-610
Se recommande: Fam. Schaer, ✆ 038/31 58 88

Importante entreprise du Canton du JURA
cherche
chef de fabrication
Profil désiré:
– bonne formation de base (ingénieur ETS ou formation équivalente)
– praticien, organisateur, animateur
– expérience comme chef de fabrication ou poste similaire capable de diriger environ 180 personnes.
– Age idéal: 35 à 45 ans.

Nous offrons des conditions d'engagement très intéressantes avec possibilités de prendre des responsabilités et des initiatives.
Discrétion assurée.

Faire offre sous chiffre 14-518857 à Publicitas, 2800 Delémont. 14-880

Vous aurez bien plus de succès... devenez
Graphologue MSI
apprenez quelque chose que les autres ignorent. Acquérez une science qui fera des jaloux. Informations gratuites sur notre formation par correspondance avec diplôme de fin d'études par
MSI-Ecole Suisse de Graphologie
Dép. IM ,Beau-Site 65,CH-2603 Péry (Berne)

Me Denis OSWALD, docteur en droit, avocat a l'honneur d'annoncer qu'il s'est associé avec
Me Fabien SÜSSTRUNK, avocat et notaire et
Me Jean-Marc VUITHIER, avocat
pour la pratique du barreau et du notariat.

Neuchâtel, Evole 15, ✆ 038/25 71 21
(ancienne Etude Uhler, de Perrot, Oswald)

Me SÜSSTRUNK et Me VUITHIER exerceront en outre leur activité à Fleurier, Grand'Rue 21, ✆ 038/61 36 36

Neuchâtel et Fleurier, décembre 1983.

CANON A1
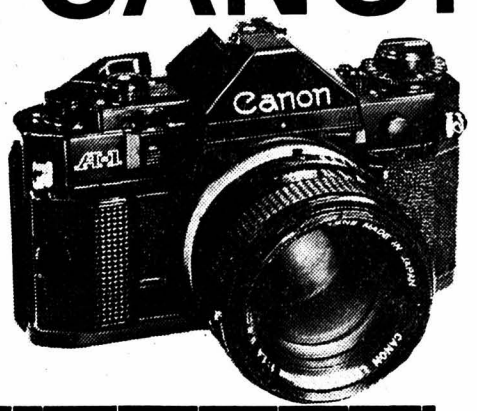

avec objectif
50 mm/1.8
Fr. 798.–
UNIPHOT SA
LA CHAUX-DE-FONDS: Photo-Ciné **Nicolet**
LE LOCLE: Photo-Ciné **Curchod**
SAINT-IMIER: Photo-Ciné **Moret**
CERNIER: Photo-Ciné **Schneider**
87-445

DISCOUNT DU MARCHÉ
AF
FRIGIDAIRE
F GM MARK OF EXCELLENCE
Machines à laver, lave-vaisselle, cuisinières, frigos + congélateurs, appareils à encastrer: chez nous vous les trouverez.
Livraisons et service assurés pour être sûr d'économiser
96842
Fornachon & Cie
Rue du Marché 6
2300 La Chaux-de- Fonds
✆ 039/28 40 33
2022 Bevaix
✆ 038/46 18 77

AVIS MORTUAIRES

CORCELLES

Il ne sera ni jour ni nuit, mais sur le soir il y aura de la lumière.
Zach. XIV:7.

Nous avons la profonde douleur de faire part du décès de notre bien-aimé époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, parent et ami,

Monsieur
Roger PROELLOCHS

enlevé subitement à notre tendre affection, dans sa 76e année.

Les familles en deuil:

Henriette Proellochs-Vuilleumier, Corcelles-Neuchâtel;
Jacqueline et Guy Grassi-Proellochs, Philippe et Robert, à Genève;
Jean-Pier et Francine Proellochs-Egger, à Bure;
François et Rhéanne Proellochs-Landolt, Eloïse et Chloé, à Ecublens, Perry et Glenn, à Hauterive;
Claude-Daniel et Virginia Proellochs-De Felice, Flaminia et Claude-Daniel, à Neuchâtel;
Pia et Ulrich Hofmann-Cinque, Alexander et Patrizia,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

2035 CORCELLES, le 14 décembre 1983.
(Les Chesaulx 3).

Culte samedi 17 décembre, à 13 heures, à la chapelle du crématoire de Beauregard, à Neuchâtel.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, à Neuchâtel.

Si vous le désirez, vous pouvez penser à l'Orphelinat Casa Materna de Portici (ccp 23-3361) La Chaux-de-Fonds.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 98426

NEUCHÂTEL

Car j'ai la certitude que ni la mort, ni la vie, rien ne pourra jamais nous séparer de l'amour que Dieu nous a manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur.
Rom. 8:38.

Monsieur et Madame Maurice Grimm, leurs enfants et petits-enfants:
Monsieur et Madame Yves et Marika Girardin-Grimm, Rahel, Sara et Nathania, à Neuchâtel;
Madame Angèle Junod-Vuitel, à Neuchâtel, et ses enfants,
ainsi que les familles Vuitel, Grimm, Jeanneret, Droz, Aellen, parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Marthe GRIMM
née VUITEL

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement, dans sa 94e année.

2000 Neuchâtel, le 12 décembre 1983.
(Chemin du Joran 6).

Même si les collines venaient à s'ébranler l'amour que j'ai pour toi ne changera jamais. C'est moi, le Seigneur, qui te le dit, moi qui te garde ma tendresse.
Esaïe 54:10.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

La famille exprime sa reconnaissance au personnel soignant du Home La Lorraine, Bevaix, et particulièrement à Mme Sylvia Mauron.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part. 98333

REMERCIEMENTS

La famille de

MADAME IRÈNE BIANCHINI-MAGNENAT

très touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort. 98330

MADAME BAUDIN

remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'affection lors du décès de son frère. 98328

Une présence
Une parole
Un message
Une prière
Une fleur

Autant de témoignages qui nous ont permis de vivre ces premiers jours sans notre chère épouse, maman et grand-maman

Merci pour toute votre amitié
Merci de nous avoir réconfortés.

MONSIEUR ALCIDE BEURET,
ses enfants et petits- enfants.

98329

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Conseil général

Fonctionnaires: la voie rapide

Les fonctionnaires communaux désirant recourir après qu'ils ont subi une mesure disciplinaire le feront dorénavant auprès du Tribunal administratif cantonal, né en 1980. L'emprunt d'un million de francs de Cridor SA a été garanti par la commune et le poste d'ingénieur communal sera repourvu. En vrac, telles ont été les décisions prises par le législatif ou à lui communiquées lors de la séance, ultime de l'an, de mercredi soir, outre les objets dont nous avons fait état dans notre édition d'hier.

Les organisations professionnelles ont été consultées quant à la suppression de la commission mixte – organe de recours des fonctionnaires de la commune dès lors qu'ils faisaient l'objet de sanctions disciplinaires. Elles n'ont pas émis de considérations particulières, a précisé M. Matthey (cc). Rappelons que la suppression de cette commission permettra au fonctionnaire d'actionner une procédure plus rapide et plus égalitaire (recours au Tribunal fédéral le cas échéant).

La défunte commission coûtait cher aussi à la communauté; grâce au Tribunal administratif, il va être possible de réduire la facture sensiblement. Et cela, tous les rapporteurs des divers groupes politiques l'ont compris qui ont, unanimement, donné leur accord à l'arrêté qui prévoit la suppression de ladite commission. Dans cet ordre d'idée, M. Matthey (cc) a indiqué que le Règlement général pour le personnel de l'administration communale sera revu.

L'octroi de la garantie (solidairement avec Le Locle) à l'emprunt d'un million de francs a aussi trouvé l'assentiment de tous les conseillers présents.

M. C.-A. Augsburger (cc), répondant à l'interpellation déposée par M. D. Vogel (rad), a dit que le poste d'ingénieur communal allait être mis au concours. Un ingénieur civil EPFZ est nécessaire car la technologie de plus en plus complexe appelle des connaissances qu'une telle personne possède; elle est aussi apte, cette personne, à donner utile avis au sujet des divers projets dont doivent s'occuper les TP. Cet ingénieur est aussi un interlocuteur de poids dans les négociations habituelles conduites face aux collectivités publiques ou aux sociétés privées, a conclu M. Augsburger. (icj)

Fondation d'une section cantonale

L'Action Nationale à La Chaux-de-Fonds

Page 15 ◄

Une violente tempête devait empêcher les gens du Bas de passer La Vue-des-Alpes. La section fut fondée sans eux. Un comité a été constitué, formé de neuf membres dont huit Chaux-de-Fonniers! Cette hégémonie est mise aujourd'hui sur le compte des frasques de la météo. Une assemblée est agendée le 13 janvier à Neuchâtel pour tenter de mieux équilibrer les forces.

Cet épisode met fin à un stade de préparation qui a duré deux ans. C'est l'afflux de réfugiés, dans lesquels Mme Grandjean décèle plus de 90% de faux candidats à l'asile, qui a précipité l'acte de naissance de la cellule neuchâteloise. Quant à la goutte d'eau qui mit le feu aux poudres, la voici. Mme Grandjean avait à se plaindre des locataires du dessus, Portugais, «qui criaient et jouaient aux quilles toute la nuit». Renseignements pris, elle découvre que la location est prise en charge par les services sociaux, que la femme et les enfants sont travailleurs clandestins. Son sang ne fit qu'un tour. Il fallait agir. L'Action Nationale est arrivée dans nos montagnes.

Voilà pour l'anecdote. Le virage à droite du paysage politique devait se produire un jour ou l'autre, les temps de crise économique développant des mentalités de repli. Parmi elles, la xénophobie.

«NOUS AIMONS LES ÉTRANGERS»

Mme Grandjean rejette l'étiquette. «Nous ne sommes ni xénophobes, ni racistes, encore moins fascistes», explique-t-elle. Et de poursuivre: «Nous aimons les étrangers, mais quand ils restent dans leur pays». La présidente va même jusqu'à prôner un développement de l'aide au tiers monde!

La préoccupation majeure de Mme Grandjean et des siens est la surpopulation, qui doit être enrayée en limitant l'immigration. Une initiative dans ce sens est en phase de récolte de signatures. La composante écologique est mise à cette sauce. La pollution, comme la récession et le chômage, sont attribués la surpopulation. Par conséquent aux étrangers, qui constituent ce trop plein. CQFD.

Mme Grandjean nuance un peu, reconnaissant qu'il y a de «bons étrangers». Ils ont un travail, une famille, un logement. Ils nous ressemblent. Le portrait du général Guisan veille sur l'étagère.

UNE LISTE AUX ÉLECTIONS COMMUNALES

La section neuchâteloise compte 250 membres, dont un fort contingent ouvrier. Il y a aussi des sympathisants, parfois étrangers!

Les prochaines échéances électorales serviront de test de popularité. La présentation d'une liste de l'Action Nationale aux élections communales du printemps 84 exigera des autres partis qu'ils mènent campagne sur le thème de la xénophobie. Le débat politique ne souffrira-t-il pas d'un nivellement par le bas?

PF

● Lire également le «Regard».

Tournoi interne du Judo-Club

Passionnants écoliers !

Le traditionnel tournoi interne du Judo-Club de la ville s'est récemment déroulé dans les locaux de Blaise-Cendrars 3. Il est réservé aux écoliers afin que chacun d'entre eux puissent mesurer les progrès accomplis durant la saison écoulée.

Une quarantaine de jeunes se sont âprement disputé les places d'honneur des différentes catégories. Les spectateurs présents ont pu assister à de beaux combats; près d'une septantaine avaient lieu. Il faut souligner le bel esprit sportif qui a régné durant ces joutes et féliciter ces jeunes dont plusieurs font déjà preuve d'une bonne maîtrise. Voici les résultats:

Moins de 27 kg: Jean-Marie Bésia; 2. Yann Vergriete; 3. Christophe Wittwer; 4. Ambroise Dubois; 5. Raphaël Racine.

De 28 à 33 kg: 1. Yves Guyot; 2. Aline Chételat; 3. Florian Martin; 4. Patrick Ummel; 5. Thomas Miribel; 6. Jean-Luc Clémence.

Moins de 35 kg: 1. Cédric Girardin; 2. Gilles Jaquet; 3. Nicolas Mottier; 4. Dominique Beutler; 5. Frédéric Bésia.

Moins de 38 kg: 1. Jean-Daniel Spitz; 2. Francisco Villarejo; 3. Philippe Clavreuil; 4. Pascal Wenger; 5. Isabelle Ummel; 6. Romana Legname.

Moins de 49 kg: 1. Raphaël Chételat; 2. Sandrine Pfeuti; 3. Cédric Huguenin; 4. Benjamin Jequier.

Moins de 71 kg: 1. Wilfrid Ryser; 2. Pablo Fernandez; 3. Gilbert Eppner; 4. Stéphane Ischer. (cp)

ÉTAT CIVIL

LA CHAUX-DE-FONDS

Décès

Bédert Jean Henri, né en 1899, époux de Marie Louise, née Jacot. – Robert, née Nussbaumer, Nelly Suzanne, née en 1916, veuve de Robert Fritz Henri, Le Locle. – Tissot-Daguette Louis Emile, né en 1896, veuf de Léa Alida, née Mathez.

Noël du FC La Sagne

Samedi soir, à la halle de gymnastique, le Football-Club local s'est réuni pour un souper de Noël marquant ainsi l'approche de la fin de l'année. Le président, M. Willy Aubry souhaita la bienvenue à chacun; il se plut à remettre une attention aux membres ayant rendu service et faisant partie du club depuis de nombreuses années: 25 ans de service, M. Benjamin Reichenbach (actuel entraîneur de l'équipe fanion évoluant en 3e ligue); 20 ans, M. Charly Barras; 15 ans, MM. Maxime Cassi, Jean-Claude Jaquet, Claude Perret, Frédéric Robert et Maurice Wütrich.

Le président de commune, M. Jean-Gustave Béguin apporta le message des autorités tandis que M. Thierry Chatelain divertit chacun aux sons de son accordéon. Une bien belle soirée passée dans une ambiance sympathique. (dl)

Don du sang

La section des samaritains de la localité, en collaboration avec le Centre de la Croix-Rouge de La Chaux-de-Fonds et le Dr J.-P. Kocher, a procédé à un ramassage du sang, lundi soir, à la halle de gymnastique. L'appel a été entendu et c'est 67 donneurs qui ont passé afin de permettre de récolter du sang pour personnes victimes d'accidents ou de maladie. Relevons qu'il y a eu 9 nouveaux donneurs, un bel exemple de solidarité. (dl)

AVIS MORTUAIRES

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon, chère sœur et tante.

Madame Rosa Anro-Schaerer:

Monsieur Aldo Anro,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Lina BAEHLER

née SCHAERER

leur chère et bien-aimée sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection jeudi, dans sa 87e année, après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 décembre 1983.
Philippe-Henri-Mathey 31.

L'incinération aura lieu lundi 19 décembre.

Culte au Centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme Rosa Anro-Schaerer, Promenade 32.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 155549

PRILLY

Charlotte et Louis Gesseney-Blanc, à Prilly;
Marinette et Peter Doble-Gesseney, à La Plaine;
Jean-Luc et Marinette Gesseney-Bigler, Eliane et Christine, à Morges,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Hermann BLANC

décédé le 12 décembre 1983, dans sa 97e année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Repose en paix.

Domicile de la famille: Mont Goulin 41, 1008 Prilly.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 98342

CANTON DE NEUCHATEL

Une nouvelle installation sportive sur le Littoral

Inauguration à Marin d'un centre de tennis et de squash

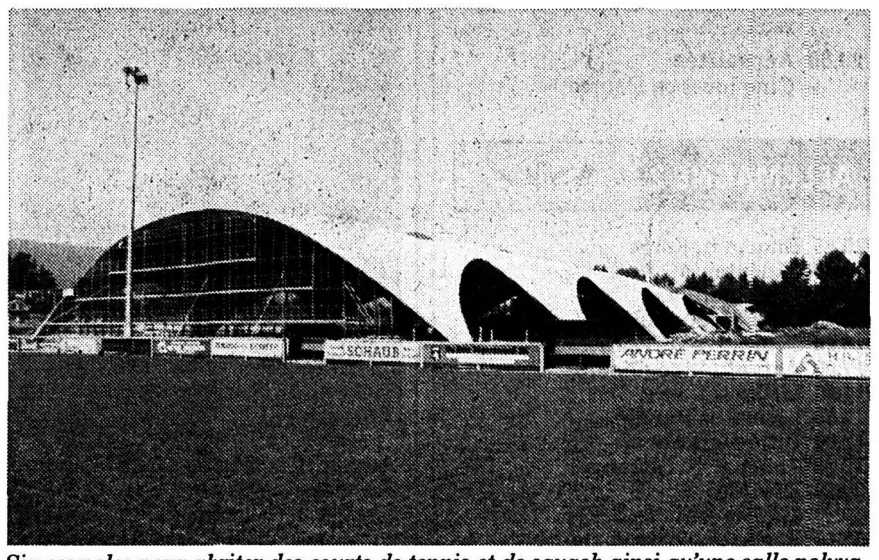

Six coupoles pour abriter des courts de tennis et de squash ainsi qu'une salle polyvalente et un restaurant. (Photo Impar - RWS)

Marin possède dès maintenant un véritable Centre polysportif moderne, implanté près de La Tène où se trouvent déjà des terrains de football.

Le bâtiment est formé de six coupoles, semblables à celles qui abritent les courts de tennis à la rue du Grenier à La Chaux-de-Fonds. Les constructeurs sont les mêmes: «Home et foyer» à Herzogenbuchsee, bureau d'architectes.

Le tennis et le squash seront rois dans ce centre: cinq courts couverts, quatre courts extérieurs pour le premier, quatre courts pour le second.

La sixième coupole est réservée à différentes activités: aérobic, gymnastique, volleyball. Sont également présents un restaurant, une boutique, les locaux indispensables . Dès le printemps prochain, un minigolf sera installé ainsi que diverses places pour le sport et le délassement en plein air.

M. Walter Zwygart, professeur de sports et de tennis, responsable, est entouré d'une solide équipe de collaborateurs aptes à renseigner, à conseiller, à aider, à assister les nombreux sportifs qui, déjà, ont montré leur intérêt à cet ensemble remarquable.

A la tête de ce centre se trouve le Club Intersport SA qui a pu entreprendre cette réalisation grâce au soutien de la commune de Marin. Les terrains utilisés étaient prévus, il y a plus de dix ans déjà, pour y recevoir un Centre sportif cantonal que l'Etat se proposait de réaliser. Le projet n'a pas abouti, ce qui n'a pas empêché les autorités et la population de Marin d'aller de l'avant. La coupole qui abrite la halle polyvalente sera certainement occupée tout au long de l'année, les demandes sont nombreuses provenant aussi bien de sociétés et de groupements de la région que de l'extérieur. Il va sans dire que celles émanant des clubs de Marin auront la priorité.

Au cours de l'inauguration officielle, plusieurs orateurs ont pris la parole puis les invités ont été fort impressionnés par des démonstrations de champions de tennis et de squash.

RWS

Décès

FLEURIER
Mme Berthe Bähler, 1899.

BUTTES
Mme Germaine Bonny, 1906. – Mme Jeanne Gomard, 85 ans.

CORCELLES
M. Roger Proellochs, 1898.

BOUDRY
Mme Germaine Pizzera, 1898.

CORMONDRÈCHE
Mme Jeanne Vogel, 1897.

PESEUX
Mme Luisa Francone, 1912.

MARIN
M. Albert Jaqueroud, 1913.

NEUCHÂTEL
Mme Marthe Grimm, 1890. – Mme Jeanne Ciboldi, 1894.

A la Société neuchâteloise de graphologie

La Société de graphologie du canton de Neuchâtel a renouvelé son comité comme suit lors de sa récente assemblée générale: présidente, Mme M. Richard-Dessoulavy (La Chaux-de-Fonds); vice-présidente, Mme D. Dupuis (Neuchâtel); secrétaire, Mme B. Grass (Neuchâtel); secrétaire-adjointe, Mlle M. Châtelain (Boudry); trésorière, Mme J. Durand (Hauterive).

La Société neuchâteloise de graphologie accueille toujours avec plaisir celles et ceux qui s'intéressent à la graphologie (tél. 038/31 55 77 ou 33 34 88). (comm.)

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: **Gil Baillod.**

Rédacteurs RP:
Philippe-O. Boillod, Correspondant parlementaire, Berne. - **Willy Brandt,** Monde. - **Roland Carrera,** Economie. - **Jean-Jacques Charrère,** Val-de-Travers. - **Michel Déruns,** Sports. - **Raymond Déruns,** Agriculture, Magazine et TV. - **Cécile Diezi,** Jura bernois, Jura. - **Patrick Fischer,** La Chaux-de-Fonds. - **Roland Graf,** Coordination de nuit. - **Laurent Guyot,** Sports. - **Ingrid-C. Jeannet,** La Chaux-de-Fonds. – **Michel-Henri Krebs,** Canton de Neuchâtel. - **Catherine Montandon,** Le Locle. - **Jean-Claude Perrin,** Le Locle. - **Mario Sessa,** Régionale. - **Pierre Thomas,** Coordinateur de jour. - **Ruth Widmer-Sydler,** Littoral.

Stagiaires:
Pierre Veya, Pascal Brandt.

Régie des annonces:
Assa Annonces Suisses SA
Rue Neuve 14, tél. (039) 21 11 35
Av. Léopold-Robert 31, tél. (039) 23 22 14
2300 La Chaux-de-Fonds

vendredi TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

Chaîne du Bonheur
15.20 Point de mire
15.30 Vision 2: Spécial cinéma
Gros plan sur Roger Hanin
16.15 Vision 2: Escale
Avec Marie-Paule Belle
16.55 Vision 2: Vespérales
«Ah ! que cette histoire...»
17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 L'Ours qui dormit jusqu'à Noël
17.45 Téléjournal
17.50 Aconcagua adios
Film du cinéaste polonais Jerzy Surdel
18.20 Vision 2: L'antenne est à vous
Le Mouvement des aînés
18.40 Journal romand
19.00 Photos de famille
19.10 Le dernier mot
19.30 Téléjournal
20.05 Tell Quel
Jean sans Terre, un paysan singinois en Gironde
20.40 Alex Métayer: y'a un malaise
Ce programme réalisé au Théâtre de la Potinière à Paris, en 1982, comporte notamment les sketches: «Mordorak», «La Veste», «L'Homme nucléaire», Du rire sans arrière-pensées
21.35 Rock et Belles Oreilles
Magazine du rock
22.45 Téléjournal

Nocturne
Cycle: Le cinéma au féminin

23.00 Le Destin de Juliette

Film d'Aline Issermann (1983) - Avec: Laure Duthilleul - Richard Bohringer - Véronique Silver

«Le Destin de Juliette» est une plongée dans un quotidien, dans une tranche d'histoire (les années 60 à 80), dans une classe sociale, c'est aussi l'histoire d'un couple qui se hait et qui ne sait pas pourquoi il est ensemble. Le film commence par un flash-back. L'héroïne se trouve dans un train, la nuit, balancée par les bruits des roues, elle remonte dans ses souvenirs. Elle se revoit, à 17 ans, dans un petit village bien tranquille de la Sarthe, aidant son père, le maréchal-ferrant. Elle est amoureuse de Pierre, un berger, qu'elle a rencontré au bal. Mais la faillite va précipiter la famille de Juliette à la rue et, poussée par ses parents, la jeune fille se sacrifie et accepte d'épouser Marcel, un cheminot, qui veut bien aider momentanément la famille.

FRANCE 1

11.30 Vision TF1 plus
12.00 Le rendez-vous d'Annik
12.30 Atout cœur
Avec Michèle Torr
13.00 Actualités
18.00 Candide caméra (7)
18.15 Le village dans les nuages
18.40 Variétoscope
Avec Patrick Sébastien
18.55 7 heures moins 5
19.00 Météo première
19.15 Actualités régionales
19.40 La Poupée de Sucre (2)
Conte musical en 9 épisodes - Avec: Chantal Goya - Régine Blaess
20.00 Actualités

20.35 Formule 1: Mireille Mathieu

Paris, à nous deux ! Avec: Mireille Mathieu - Michel Roux - Sophie Desmarets - Charles Aznavour - Andrey Landers - Les Ballets Barry Collins

«Paris, à nous deux» est une comédie musicale qui raconte l'histoire d'une jeune provinciale qui monte à Paris ... Celle d'une Avignonnaise qui va travailler dans une maison de couture pour remplacer sa tante qui part à la retraite. Elle va faire la connaissance du directeur de la maison (Michel Roux) et de la directrice des Salons (Sophie Desmarets). Ceux-ci lui font de nombreuses recommandations...

21.45 La Vie de Berlioz (6 et fin)
Série de Jacques Trébouta - Avec: Daniel Mesguich - Robert Rimbaud - Noëlle Chatelet
22.45 Passions-passions
L'art et la manière. Vivre de concerts: Nicolas Frize - Des rêves durcis: Les rocailleurs - Passion: «Profession Pourvoyeurs» ou «Un Chômeur heureux»
23.30 Actualités
Cinq jours en Bourse

ALLEMAGNE 2

15.25 Enorm in Form
15.40 Vidéotexte
16.00 Informations
16.05 Les Schtroumpfs
16.20 Schüler-Express
17.00 Actualités régionales
17.15 L'Illustré-Télé
17.50 Laurel et Hardy
19.00 Informations
19.30 Journal de l'étranger
20.15 Der Alte
Marche solitaire. Série
21.15 Sur la vidéo de la gaieté
22.00 Journal du soir
22.20 Aspects
22.50 Vendredi-sports
23.20 Die Brüder
Film (1976), avec Klaus Löwitsch
0.55 Informations

ANTENNE 2

12.00 Midi informations
Météo
12.08 L'académie des 9
Jeu
12.45 Antenne 2 midi
13.35 Les Amours romantiques: Marianne, une Etoile pour Napoléon (20)
Feuilleton. Avec: Corinne Touzet
13.50 Aujourd'hui la vie
Spécial cinéma: L'image de l'amour au cinéma
14.55 La Légende de James Adams et de l'Ours Benjamin
La Fuite. Série
15.45 Les jours de notre vie
La neurochirurgie vasculaire
16.40 Itinéraires
Enfants du monde: Leur coin lecture - Deux documents: Un jour avec Nicolas - Un jour avec Uttum Chetri
17.45 Récré A2
Les devinettes d'Epinal - Latulu et Lireli: «Bientôt Noël»
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Le journal
20.35 Fabien de la Drôme (1)
Série en 7 épisodes de Michel Wyn - Avec: Jean-François Garreaud - Bernard Fresson - Pierre Vernier
21.35 Apostrophes
Thème: Mystères de notre ascendance
22.50 Edition de la nuit

Ciné-club:
Cycle Charlie Chaplin

23.00 Un Roi à New York

Film de Charlie Chaplin Avec: Charlie Chaplin - Dawn Adams - Michael Chaplin

Avec ce film, Charlie Chaplin, chassé des Etats-Unis en 1952, régla ses comptes avec le Mac-Carthysme et la tristement célèbre commission des activités antiaméricaines dont il fut lui-même la victime. Il utilisa pour cela une de ses armes préférées: le sarcasme. Le tournage eut lieu à Londres, le film fut monté à Paris.

FRANCE 3

17.00 Télévision régionale
19.35 Enquête sur l'histoire: 1347, la grande peste
19.50 Inspecteur Gadget
Gadget à la Ferme (5)
20.00 Jeux de 20 heures

20.35 Vendredi

Magazine d'information: Mythes en stock. (Histoire de la bande dessinée française et belge)

21.30 Soir 3
21.50 Flash 3
Magazine de la photo
22.35 Prélude à la nuit
Orchestre philharmonique des Pays de Loire, dir. M. Soustrot; sol. Maurice André: Concerto pour trompette, Hummel

SUISSE ALEMANIQUE

8.45 TV scolaire
9.00 Cinquante ans de prise de pouvoir: 3. Le peuple et le Führer - 9.15 Le monde arabe aujourd'hui: 5. Pêcheurs dans la mer d'Oman
9.35 Pause
9.45 Cours de formation
Le développement psychique de l'enfant - 10.15 Avanti ! Avanti ! 14. Dante Alighieri (2)
10.30 TV scolaire
Le verre, produit noble: Récupération - 11.00 Intervention dans la nature: Mer du Nord: Construction d'une Digue
17.00 Fass
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Karussell
18.35 Die Besucher
Contact ! Série de science-fiction
19.05 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sports
20.00 Musique et invités
20.50 Rundschau
21.40 Téléjournal
21.50 Colossis
Film américain (1969), avec Eric Braeden, Susan Clark
23.30 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

16.05 David Copperfield
Film de Delbert Mann, avec Robin Philips, Ralph Richardson
18.00 Télétactique
18.15 Huckleberry Finn et ses Amis
Liuck en Fuite. Téléfilm
18.45 Téléjournal
18.50 Le monde où nous vivons
De l'eau qui vit
19.15 Affaires publiques
19.50 Magazine régional
20.05 Les recettes de l'ange
20.15 Téléjournal
20.40 Reporter
21.45 A Harmony in Music
Avec Cleo Laine, James Galway et l'orchestre dirigé par Raymond Cohen
22.35 Avant-premières cinématographiques
22.45 Téléjournal
22.55 Carga pesada
La Sainte. Série
23.45 Téléjournal

A PROPOS

Emportez-la avec vous

Yves Boisset, dans «Le Prix du Danger», avait imaginé un jeu télévisé prenant tellement ses joueurs qu'ils en arrivaient au crime. Exagéré, bien sûr ? Ecoutons la Radio romande du samedi soir: par gentillesse, pour permettre à des isolés de tous âges de briser leur solitude, elle crée des contacts, hors antenne pour l'arrangement final.

Il suffit de partir d'une telle émission, de pousser le jeu un peu plus loin pour obtenir le scénario plausible de «Emportez-la avec vous» (TVR / samedi 10 décembre). C'est un jeu où l'invité gagne un week-end avec la meilleure des trois jolies filles présentées à son choix aveugle. Mais l'émission est «sponsorisée». Une femme surtout veille aux intérêts des commanditaires et exige que le maximum soit fait. On fera donc le maximum, pousser le jeune couple dans le même lit, ce que les téléspectateurs attendent, paraît-il, ce que veulent les sponsors pour que le public achète leurs produits. Et bien sûr, reportage il y aura sur tout cela. Face à ces exigences, il y aura quelque résistance. Mais il sera fait ce qu'il faut, même si l'animateur aimerait mettre dans son lit à lui la jolie schampouineuse, Myriam, qui ferait une excellente speakerine, Gilbert, le conducteur de bus profondément jaloux.

Le jeune couple résistera. Le scénario est assez fin. On nous montre que la jeune fille ne sait pas conduire. On n'oublie pas cet élément ensuite, dans une scène exquise d'auto-école. Et le chauffeur professionnel mènera une plausible cascade de tournés-sur-route. Notons aussi un élément faible de ce scénario, le rôle donné à la journaliste de la presse écrite, aussi veule que l'équipe TV – on couche beaucoup dans un week-end de reportage – qui, du jour au lendemain, remplace l'animateur victime de son chantage.

Mais c'est tout de même là un bon scénario, finement observé, peut-être pas assez méchant, appuyé par une remarquable interprétation, en particulier de Patrick Depeyrrat (Gilbert), discret, lucide, grave et de Véronique Genest (Myriam), fragile, charmante, tous deux en finesse.

C'est une coproduction Antenne 2 / TV romande. Où est l'apport de la Romandie, sur les plans techniques ou artistiques ? Peut-être – et modestement – sur le seul plan financier ?

Freddy Landry

ALLEMAGNE 1

13.15 et 15.40 Vidéotexte
16.00 Téléjournal
16.05 Dehors, les étrangers ?
Un lieu en Allemagne
17.05 American Folk Blues. Festival
A Bochum
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Wiedersehen mit Brideshead
Le Crochet caché
22.00 Plusminus
22.30 Le fait du jour
23.00 Tatort
Chat et Souris. Série
0.40 Téléjournal

RADIO

Aujourd'hui

SUISSE ROMANDE 1

12.20 La tartine. 12.30 Journal. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 Nouveautés du disque. 14.05 Profil. 15.05 Le diable au coeur. 16.05 Les déménageurs de piano. 17.05 Subjectif. 18.05 Journal. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le Petit Alcazar. 19.00 Titres et revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Chaîne du Bonheur, animée par M. Dénériaz, J. Martel et S. Moisson. 22.30 Journal. 22.40 Chaîne du Bonheur (suite). 0.30-6.00 Relais de Couleur 3.

SUISSE ROMANDE 2

12.30 Titres. 12.32 Table d'écoute (1), nouveautés du disque classique. 12.55 Les concerts. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute (2). 14.00 La vie qui va... 15.00 Suisse-musique. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz. 18.30 Zigzag-Spectacles. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 20.02 L'Orchestre de chambre de Lausanne et E. Sarbu, violon. Postlude. 22.30 Journal. 22.40 Le calendrier de l'Avent. 22.45 CRPLF: En attendant Rockmitaine. 23.00 Concours. 1.00-6.00 Relais de Couleur 3.

SUISSE ALEMANIQUE

❶ 12.40 Rendez vous. 14.05 Chansons. 15.00 Disques pour les malades. 16.05 Le fil rouge. 17.00 Welle eins. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Authentiquement suisse. 21.00 Musique populaire. 21.30 Mag. culturel. 22.05 Express de nuit. 2.00 Club de nuit.
❷ 12.40 Pages class. 14.05 Livres pour Noël. 14.45 Feuil. 15.00 RSR 2. 17.00 Jeunesse. 18.05 S. al. 3. 18.50 Italien. 19.20 Romanche. 19.30 Act. théâtrale. 20.05 Théâtre. 21.20 Musique. 23.05 DRS 1. 2.00 Club de nuit.

FRANCE MUSIQUE

Toutes les émissions en stéréophonie. 12.35 Jazz. 13.00 Avis de recherche. 13.30 Jeunes solistes. 14.00 Equivalences. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Musiciens à l'oeuvre. 17.05 Repères contemporains. 18.00 L'imprévu. 19.05 Studio-Concert. 20.00 Orch. radiosymph. de Sarrebruck, Schola Cantorum de Stuttgart, Choeurs du Suddeutscher Rundfunk, Fritsch, Schönberg, Bach, Reich. 22.15-1.00 Fréquence de nuit: Musiques de nuit: «Kreisleriana», Schumann, par C. Arrau, piano.

FRANCE CULTURE

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Musique: Musiciens de trente ans, quels sont tes parents aujourd'hui ? 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix, par P. Sipriot. 14.47 Les après-midi de France-Culture: Les inconnus de l'histoire. 16.00 Musique: Musiciens de trente ans... 18.30 Le grand décret, feuilleton par E. Noël. 19.30 Les grandes avenues de la science moderne, par G. Leclère. 20.00 Emission médicale, par I. Barrère et E. Lalou. 21.30 Black and blue. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

Demain

0.30-6.00 Relais de Coul. 3. 6.00 Radio-évasion. 6.00, 7.00, 8.00 Edit. princip. du journal. 6.10 P. Golay. 6.20 Un livre de loisirs. 6.30 Journal régional. 6.40 Philatélie. 6.55 Minute oecuménique. 7.15 Nature. 7.32 A. Zbinden. 8.05 Revue de la presse romande. 8.15 Tourisme. 8.25 Mémento. 8.30 La balade du samedi. 8.55 Les ailes. 9.05 Le bateau d'Emile. 11.05 Kiosque à musique.

1.00-6.00 Relais de Couleur 3. 6.15 Valses, polkas et Cie. 8.15 L'art choral: Les grandes pages de Noël. 9.05 Sur la terre comme au ciel, le magazine chrétien. 9.58 Minute oecuménique. 10.00 Samedi-musique, par Robert Dunand. 10.45 Qui ou quoi: Concours (1re partie). 11.00 Le bouillon d'onze heures: Concours (2e partie). 11.45 Question salée. 12.02 Le dessus du panier, musique de table.

❶ Club de nuit. 6.00 Bonjour. 10.05 Magazine des loisirs. 11.05 Politique intérieure. 11.30 Fanfare. 12.00 Homme et travail.

❷ Club de nuit. 6.05 Suisse alémanique 1. 7.05 Musique classique: pages de compositeurs divers. 9.05 Airs d'opéras au piano. 10.00 Théâtre. 10.50 Pages classiques. 11.30 Actualité théâtrale. 12.00 Romanche.

Emissions diffusées en stéréophonie. Informations à 6.00, 8.00, 9.00, 11.00, 13.30, 19.00, 24.00.
6.02 Samedi matin, par P. Kaminski. 8.05 Avis de recherche, par M. Lejeune: Concerto No 20 pour piano et orch., Mozart; La Croisade des enfants, d'après M. Schwob. 9.05 Carnet de notes, par P. Bouteiller. 11.05 La tribune des critiques de disques, par A. Panigel.

7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance: Le vagabond dans la société industrielle. 8.30 83... 2000 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain, par J. Yanowski: Qu'est-ce qu'entreprendre ? Qui ? Pour quoi ? Comment ? 9.07 Les matinées de France-Culture: Le monde contemporain. 10.45 Démarches. 11.02 Musique: Kierkegaard et la musique, ou les étapes érotiques spontanées.

L'IMPARTIAL

sport d'hiver

Ces pages
paraissent dans les deux quotidiens
neuchâtelois

Les joies du ski dans les Montagnes neuchâteloises et le Jura

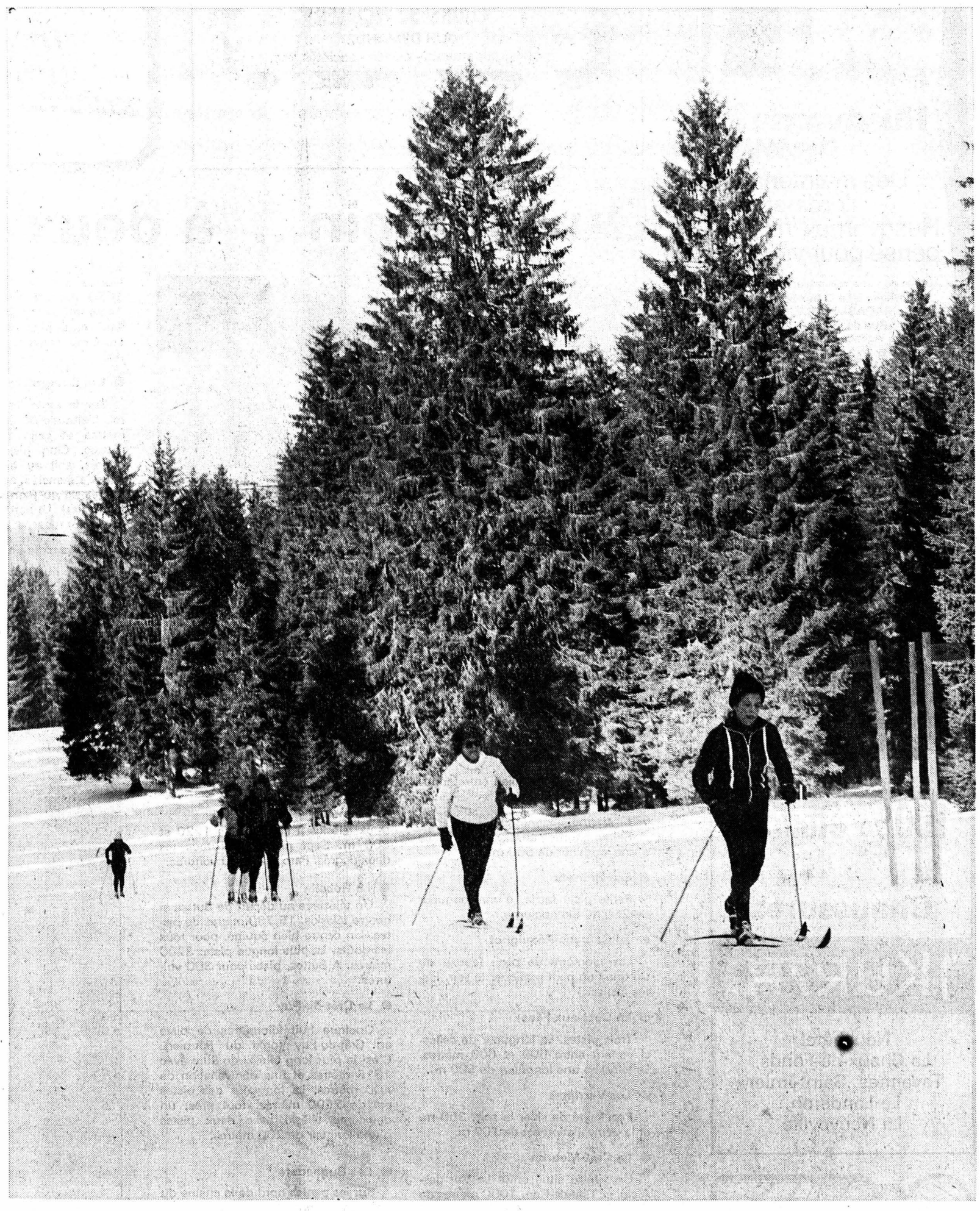

Les Montagnes neuchâteloises et le Jura, paradis des skieurs de randonnée. Normal. L'offre est trop belle — quelques 600 kilomètres de pistes balisées — pour que cette région ne soit pas connue. Ce n'est pas du chauvinisme, mais il y a véritablement peu de régions dans notre pays qui se présentent aussi bien que le Jura neuchâtelois ou les Franches-Montagnes pour le ski de randonnée. C'est le ski du silence, dans un monde moins bruyant, énervé, pollué, contracté.

Dans le pays de Neuchâtel, il s'est créé l'Association neuchâteloise des skieurs de fond et de randonnée. Elle compte douze centres: La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Bugnenets, Tête-de-Ran, la Vue-des-Alpes, La Sagne, Les Hauts- Geneveys, Les Ponts-de-Martel, La Brévine, Les Cernets-Verrières, Couvet et La Côte-aux-Fées. Son réseau de pistes comprend 400 kilomètres, dont 250 km. sont tracés et entretenus.

Avec une prédominante pour le ski de fond, le Jura et les Montagnes neuchâteloises placent cependant le ski alpin en très bon rang. Si on n'atteint pas en altitude les 2000 mètres, les possibilités sont grandes, des Savagnières ou des Bugnenets jusqu'à la Robella en passant par la Vue-des-Alpes, Tête-de-Ran, Sommartel et le Chapeau-Râblé. L'organisation du réseau des remontées mécaniques donne aux skieurs qui naviguent dans cet univers blanc une impression de joie. Il y a partout des pistes difficiles pour les skieurs avancés et des pistes plus ou moins faciles pour ceux qui recherchent un ski plus reposant. Les pages qui suivent donnent un aperçu complet des possibilités offertent pour ceux qui, les week-ends ou le soir après le travail, veulent jouir de quelques heures de beau sport.

Dans les Montagnes neuchâteloises et dans le Jura, on peut skier, pas cher et sans risque.

NOUVEAU

Notre département:

Agence - Conseil

Vente - Réparations

Service après-vente

Stock de pièces

TRONÇONNEUSES STIHL

Machines d'essais et outillage spécial

P.-A. VERMOT

Avenir 2 - Le Locle

✆ 039/31 11 30

Chasses-neige
Tronçonneuses, tondeuses à gazon, débroussailleuses, cisailles à haies, petites faucheuses, outillage pour bûcherons en stock
Serrurerie, ferronnerie d'art

NOUVEAU

ILF

Vêtements de sécurité
Jaquettes nordiques imperméables et chaudes

idéals pour les bûcherons, les chasseurs et les champignonneurs
peuvent se porter aussi bien en ville qu'à la campagne
abordables à toutes les bourses !

Dès Fr. **75.-**

Ces pages
paraissent dans les deux quotidiens
neuchâtelois

spot d'hiver

Un rêve
devient réalité:
La couture est
un plaisir avec

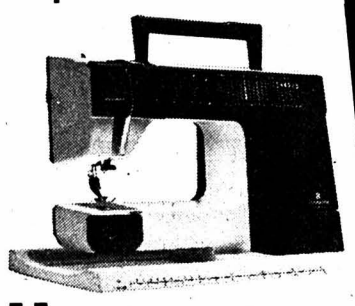

Husqvarna Prisma

Dès maintenant
l'ordinateur
Husqvarna Prisma
pense pour vous.

Auprès de votre revendeur spécialisé:
dépositaire à La Chaux-de-Fonds
MAGASIN NUCERA
Rue de la Paix 61
Agence officielle
A. GREZET
Seyon 24 Neuchâtel,
tél. 038/25 50 31
Réparation de toutes les marques
Service officiel ***TURISSA***

100% étanche

Chaussures

J.KURTH SA

Neuchâtel,
La Chaux-de-Fonds,
Tavannes, Saint-Imier,
Le Landeron,
La Neuveville

ERGUEL VOYAGES

SAINT-IMIER

Courses en car pour noces, sociétés, écoles

Service de car pour les téléskis des Savagnières, des Bugnenets selon horaire officiel 225.10

Courses spéciales sur demande.

Renseignements: tél. 039/41 22 44

VOYAGES **WITTWER** Neuchâtel -
Tél. (038) 25 82 82

Services réguliers par cars

LES BUGNENETS - TÊTE-DE-RAN
Crêt-du-Puy Vue-des-Alpes

COURSES SPÉCIALES
SUR DEMANDE
pour groupements - écoles - sociétés, etc.

Les Bugnenets

Centre du ski

* 4 installations
* Capacité totale: 3600/h
* Baby - lift dans la garderie d'enfants à skis
* Piste chronométrée
* Piste éclairée (Fornel)
* Nombreuses pistes de descente sur pentes nord ouvertes par ratrack
* Ecoles de ski
* Vastes places de parc
* Restaurants - Hôtels
* Buvette au départ

Les Bugnenets

Du ski alpin... à deux pas des villes

Les vastes champs de neige des Bugnenets. (photos Schneider)

● **La Roche-aux-Crocs**

Trois téléskis, 2500 mètres de piste (une noire, 600 mètres, et une rouge 1600 m.). Place pour 300 voitures à la Corbatière.

● **Les Hauts-Geneveys — La Serment**

Deux téléskis: celui des Gollières et celui de la Serment. En tout, 10 km. de piste (noire et rouge). Deux remontées mécaniques qui vous mènent sur la chaîne de Tête-de-Ran.

● **Les Ponts-de-Martel**

200 m. de pistes bien entretenues (on skie aussi le soir).

● **La Sagne**

Ski nocturne aussi. Piste facile d'une longueur de 500 m.

● **Les Brenets**

Petite piste facile, d'une longueur de 250 m. Ski nocturne,

● **Le Cerneux-Péquignot**

Un kilomètre de piste (deux), du ski que l'on peut pratiquer le soir. Pistes faciles.

● **La Côte-aux-Fées**

Trois pistes. La longueur de celles-ci varient entre 500 et 600 mètres. Le téléski a une longueur de 500 m..

● **Les Verrières**

Possibilité de skier le soir. 350 m. et la dénivellation est de 100 m.

● **Le Crêt-Meuron**

Un téléski situé entre La Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran. 1000 mètres de pistes. On skie aussi le soir.

● **Les Breuleux**

Téléski, alt. 1250 m., longueur 1060 m. Pistes bien entretenues. Parc pour 300 voitures.

● **Mont-Soleil**

Une piste éclairée, bien entretenue. Un téléski (alt. 1280 m.) d'une longueur de 200 m. Piste illuminée.

● **Nods-Chasseral**

Trois téléskis (ski nocturne aussi). Quatre kilomètres de descente. Départ du télésiège sur le Plateau de Diesse (alt. 1545 m.); la longueur de celui-ci est de 2950 m. Place de parc pour 1000 voitures.

● **Tramelan**

Deux téléskis à l'altitude de 1220 et 800 m. Sept pistes pour tous les deux degrés. Parc pour 800 voitures.

● **La Robella**

Un télésiège au départ de Buttes et quatre téléskis. 15.750 mètres de pistes. Un centre bien équipé, pour tous les goûts. La plus longue piste: 3200 mètres. A Buttes, place pour 300 voitures.

● **Le Crêt-du-Puy**

Quelque huit kilomètres de piste au Crêt-du-Puy (près du Pâquier). C'est le plus long téléski du Jura avec 1815 mètres et une dénivellation de 400 mètres. La longueur des pistes est de 2500 mètres. tout près, un deuxième téléski avec deux pistes d'une longuer de 200 mètres.

● **Les Bugnenets**

Sur les pentes nord de la chaîne du Chasseral, quinze kilomètres de piste. Quatre téléskis. Altitude du départ: 1080 mètres; altitude de l'arrivée: 1435 mètres. La piste la plus courte a 400 m., la plus longue 2000 mètres. Les parcs peuvent recevoir 500 voitures.

● **Les Savagnières**

Sur la route Saint-Imier - Chasseral. L'altitude du départ est de 1126 mètres et celle de l'arrivée 1456 mètres. Cinq pistes pour tous les degrés, soit au total 15 km. Deux téléskis jumelés aux Savagnières et un téléski au Plan-Marmet (deux pistes faciles). Le parc à voitures à proximité peut recevoir 900 véhicules.

● **La Chaux-de-Fonds**

Téléski du Chapeau-Râblé, sur les pentes de Pouillerel. Ski nocturne. 3000 mètres de pistes bien entretenues. Altitude de départ: 1090 mètres; altitude d'arrivée: 1240 mètres. Autre piste facile, réservée plus spécialement aux enfants: la Sorcière (sud de la ville).

● **Le Locle - Sommartel**

Situé à la Combe-Jeanneret (1118 m. d'altitude). De là, les skieurs sont hissés à Sommartel (1300 m.). Trois pistes bien entretenues, d'une longueur totale de 3250 mètres.

● **La Vue-des-Alpes**

2150 mètres de pistes courtes et variées. Double installation de remontées mécaniques. On skie également le soir. Pas de problème de parcage.

● **Tête-de-Ran**

Le téléski de la Bosse prend son départ à 1234 mètres pour arriver à 1350 mètres. Piste éclairée. Place de parc pour 220 voitures.

Au-dessus de Buttes, la Robella. (photo Charrère)

SIBERIA SPORTS

✆ (039) 35 13 24 2125 LA BRÉVINE

Au cœur du pays du ski de fond le spécialiste de toute une région

Equipement complet pour fondeurs

DORTOIRS AVEC CONFORT - 50 PLACES

Renseignements:
J.-P. Schneider

L'Ecole de ski de La Chaux-de-Fonds se présente :

sport d'hiver

Jean-Jacques Zurbuchen

Entrepreneur diplômé
Maçonnerie-Béton armé
Transformations-Carrelages

LA SAGNE
La Chaux-de-Fonds
✆ 039/31 26 82

JACQUES balmer GABUS FRANÇOIS
maîtrise fédérale
Boudevilliers-Fontainemelon
✆ 038/36 12 51 et 53/49 64
Ferblanterie - Installations sanitaires
Chauffages
Installations de cuisines, machines à laver diverses, etc

en tête du "HIT PARADE" de la fraiseuse à neige !

HONDA
● CONSEILS
● EXPERIENCE
● SERVICE
3 ATOUTS SUPPLEMENTAIRES

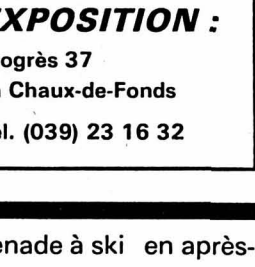

ATELIER MECANIQUE TEL. 23 40 05
HENRY
ROCAILLES 15 LA CHAUX-DE-FONDS

ARA-COLOR SA
Roland Renaud
Balance 6
✆ 039/28 44 24
La Chaux-de-Fonds
Bâtiment-Carrosserie
Industrie-Beaux-Arts
Papiers peints
Matériel-Outillage
Cheminées de salon

la cuisine
AGENCEMENT DE CUISINES
EXPOSITION :
Progrès 37
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 16 32

ECOLE DE SKI LA CHAUX-DE-FONDS

L'Ecole de ski de La Chaux-de-Fonds est formée **d'instructeurs suisses de ski brevetés** et d'assistants d'école

Programme de la saison 1983-1984

Jean-Pierre Lauber Président

- **Gymnastique de maintien** (toute l'année)
- **Gymnastique préparatoire au ski** (intensif l'automne)
- **Programme des cours de ski**

1. COURS COLLECTIF

4 leçons de 1 h. 30, à la Vue-des-Alpes, à 20 h. les mercredis 11, 18, 25 janvier et 1 février 1984. (En cas d'annulation d'un cours, le renvoi se fera pour le lundi suivant.)
Prix du cours, téléski compris **Fr. 50.-**

2. COURS POUR ENFANTS + COURS DE SKI DE FOND POUR ADULTES

4 leçons de 2 h. à la Corbatière, à 14 h. les samedis 14, 21, 28 janvier et 4 février 1984
Prix du cours pour enfants, téléski compris **Fr. 40.-**
Cours de ski de fond (adultes) **Fr. 25.-**

3. COURS COLLECTIF DE SKI DE FOND (EN SOIRÉE)

4 leçons de 1 h. 30 aux Foulets, à 20 h. les jeudis 12, 19 et 26 janvier et 2 février 1984
Prix du cours **Fr. 25.-**
Lieu de rassemblement: collège des Foulets

Les inscriptions se feront sur place pour tous les cours ou au Magasin Calame Sports

Lieux de rassemblement: La Vue-des-Alpes — Parc
La Corbatière — près du téléski

En cas de temps incertain, le No 181 renseigne 1 h. 30 avant chaque cours

● Cours privés ou en groupe

Tous ces cours se complètent par nos leçons privées ou en groupe sur les pistes de la région (Crêt-Meuron, La Corbatière, Tête-de-Ran, La Vue-des-Alpes. Piste éclairée des Foulets, ski de fond) **en journée** ou **en soirée** dont les conditions sont les suivantes:

TARIF POUR UNE HEURE DE LEÇON

de 1 à 7 personnes **Fr. 28.-**
(à répartir entre le nombre de participants)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:	Jean-Pierre LAUBER Tête-de-Ran 30 Tél. 039/23 53 62	Paul-M. BOILLAT Mag. Calame Sports Rue Neuve 3

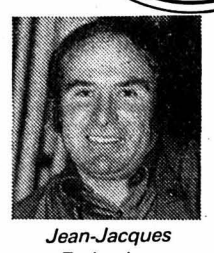
Jean-Jacques Zurbuchen

François Gabus

Paul Abetel

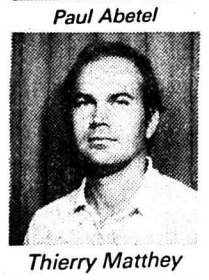
Thierry Matthey

Jean-Michel Richard

Pierre Brossard

André Gabus

Roger Perret

Christiane Tillmann

INSTRUCTEURS SUISSES DE SKI DE FOND

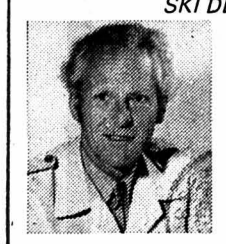
René-Paul Lassueur

Robert D'Epagnier

Renato Vernetti

Pierre-Alain Buchs

Blaise Girard

Bernard Vuilleumier

Charles Genolet

Jean-Denis Thiébaud

Pierre Schmied

Bernard Schulze

Brigitte Girardin

Paul Boillat

René Vernetti
2400 Le Locle
Tél. (039) 31 24 39
Installations sanitaires
Ferblanterie-Couverture
Etanchéité-Air comprimé
Aspiration-Ventilation
Atelier : Envers 17a

ENTRESOLSA
LE PAILLASSON
Tapis-Rideaux-Sols
La Chaux-de-Fonds
Passage-du-Centre 3
✆ 039/28 70 75
POSE GRATUITE
sur la plupart de nos tapis

CLINIQUE GÉNÉRALE DES FORGES
Numa-Droz 208
La Chaux-de-Fonds

SUBARU
Avec traction sur les 4 roues enclenchable.

Wagon de sport tout-terrain
Garage et Carrosserie AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS
66, rue Fritz-Courvoisier
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/28 66 77

Brasserie de l'Etoile
Assiette du jour
Mets à la carte
Notre spécialité:
Entrecôte Maison
J.-D. Zumbrunnen
Fritz-Courvoisier 24
✆ 039/28 29 54
2300 La Chaux-de-Fonds

La promenade à ski en après-ski
Pour vos bambins
utile - pratique - fonctionnel
SNOW-GO
c'est la révolution
Fr. 98.-
Skis - Fixations - Après-ski - bâtons
INTERSPORT

A VOIR...NOTRE VITRINE IDÉE-CADEAU
Perret et Sautaux Succ. Calame SPORTS
Le choix, les conseils et la qualité en feront votre magasin préféré
✆ 039/28 24 40 - Rue Neuve 3 - LA CHAUX-DE-FONDS
"notre service dans votre ambiance"
UN CADEAU PRATIQUE = UN BON ACHAT
Nous réservons pour les Fêtes

QUALITÉ SUPÉRIEURE
PRIX FANTASTIQUES
SETS DE SKIS DE FOND
à peau ou à écailles
Fr. 198.-
ou
Fr. 239.-
cis Club Intersport

Ces pages
paraissent dans les deux quotidiens
neuchâtelois

spot d'hiver

CALAME SPORTS

Envers 57 LE LOCLE ✆ 31 86 87

Charles-Eric et Rolande Calame

Skis de fond et alpins
Fraiseuses à neige

Service après-vente

Publicité intensive
Publicité par annonces.

TELESKI

LE PÂQUIER – CRÊT DU PUY

CRÊT-DU-PUY

LE PLUS LONG ET LE PLUS AVANTAGEUX...

... TÉLÉSKI DU JURA !

Sur le plus long téléski du Jura, vous trouverez non seulement de belles pistes bien entretenues, mais vous bénéficierez aussi de TARIFS TRÈS AVANTAGEUX. **CAR DEPUIS 1979 NOS PRIX N'ONT PAS CHANGÉS.**

Par exemple: **CARTE JOURNALIÈRE** pour les **SAMEDIS ET DIMANCHES**
Adultes Fr. 20.-, enfants Fr. 10.-, apprentis et étudiants Fr. 15.-
et du lundi au vendredi, **FORTE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE.**
Pour écoles, arrangements sur demande.

Avec une capacité de 1900 personnes à l'heure, vous avez l'assurance d'être transporté rapidement et sans attente. Grand parc avec accès facile. Le tenancier de la buvette du Crêt-du-Puy se réjouit de vous accueillir pour la nouvelle saison. Tous les jours: notre menu du jour ou petite restauration à la carte ainsi que nos desserts maison.

Mettez-vous en forme

SAUNA - GYM - SOLARIUM - BRONZAGE

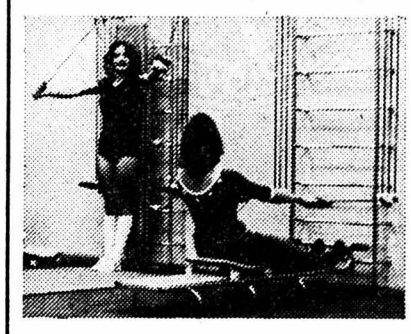

FITNESS CENTRE-SERRIÈRES

Francis PERRET
Clos-de-Serrières 31
✆ 038/31 91 20 ✆ 038/25 18 63

FITNESS - SKI - TENNIS

COURS DE CONDITION PHYSIQUE

Faites confiance à

V.A.C

RENÉ JUNOD SA
115, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 21 11 21

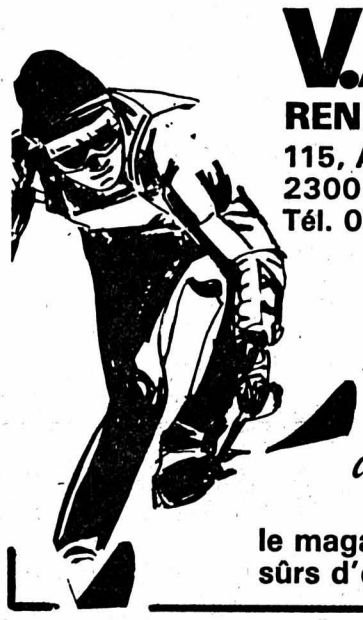

Skis de piste
Equipements complets
de skis de fond

le magasin où vous êtes sûrs d'être bien servis

La Nouvelle-Censière au-dessus de Couvet

Du ski de fond jusqu'au Creux-du-Van

Tracé facile et magnifique se déroulant sur le haut plateau jurassien de La Nouvelle-Censière. Plusieurs possibilités sont offertes aux randonneurs auxquels solitude et distance ne font pas peur. Outre le circuit établi, le skieur de fond peut se rendre, à partir de ces hauteurs, en direction est, au Soliat (1463 m.), belvédère dominant l'impressionnant cirque du Creux-du-Van, d'où l'on jouit d'une vue incomparable sur les Gorges de l'Areuse, la vallée de La Sagne et des Ponts, le Jura et les Alpes; en direction sud-ouest sur les pistes qui rejoignent La Combe, Les Cluds, Les Rasses et Sainte-Croix. Peu de dénivellation; terrain dégagé avec des zones boisées d'imposants sapins. Le départ se situe aux Ruillères, près du chalet du Ski-Club de Couvet.

Longueur du parcours: 10 km, resp. 5 km.

Altitude moyenne: 1150 mètres.

Dénivellation: 85 mètres.

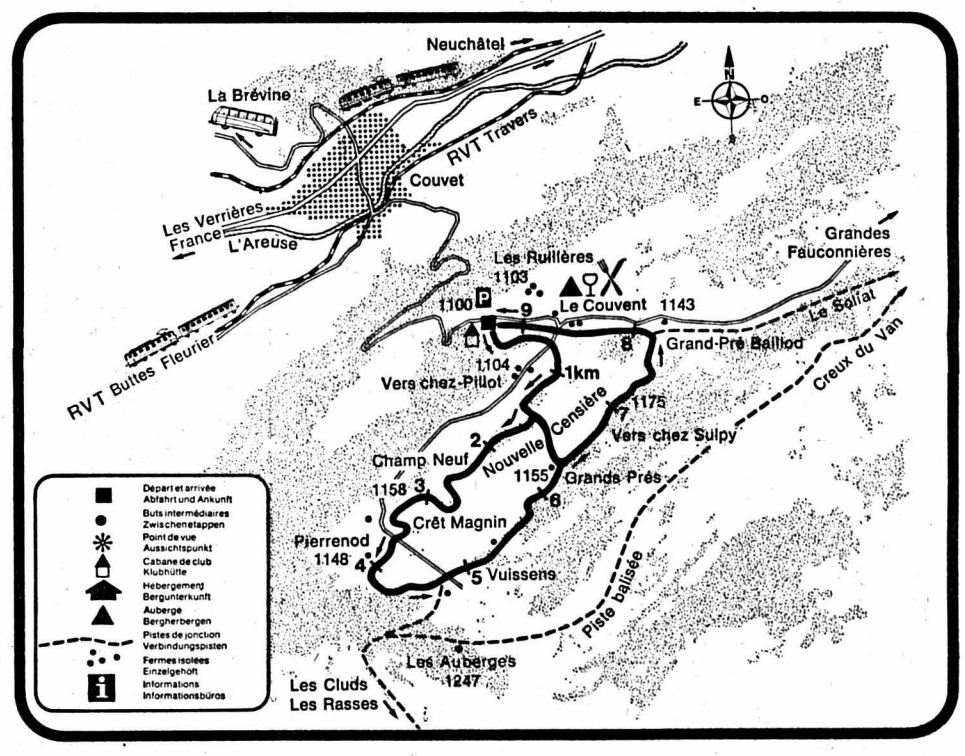

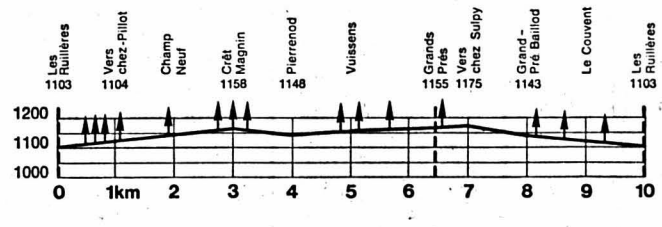

Documentation:
Office neuchâtelois du Tourisme, Neuchâtel

Notre enthousiasme pour le ski commence par la satisfaction d'avoir fait un bon achat chez

Le choix ● Le conseil ● Le service

NOVAC SPORTS

C. KIENER RENAN ✆ 039/63 12 44

C'est résolument la bonne adresse !

93-186

Insertions, procédures administratives accélérées, programmation, ordonnancement et parfois même conception d'annonces... nos 28 succursales sont à votre disposition dans toute la Suisse.

assa
Assa Annonces Suisses SA

MINOLTA X-500

avec Zoom-Minolta - MD Macro

1:3,5/35-70 mm

Fr. 798.–

Appareil reflex
MINOLTA dès

Fr. 395.–

UNIPHOT SA

LA CHAUX-DE-FONDS:
Photo-Ciné **Nicolet**
LE LOCLE:
Photo-Ciné **Curchod**
SAINT-IMIER:
Photo-Ciné **Moret**
CERNIER:
Photo-Ciné **Schneider**

Le centre sportif Cernets-Les Verrières

vous propose:

- plus de 20 km. de pistes pour le ski de fond, tracées et balisées.
- 116 lits, arrangements pour week-end ou semaines blanches avec pension partielle ou complète

Renseignements:
Département de l'Instruction publique
Service cantonal des sports
038/22 39 35
Centre sportif Cernet - Les Verrières
038/66 12 72

Les plus belles randonnées à ski de fond

Rien de plus beau qu'une randonnée à ski sur les hauteurs du Jura.

● Tête-de-Ran — La Vue-des-Alpes

La Vue-des-Alpes, le Mont-Perreux, le Gurnigel, 4 km.

Tête-de-Ran, la Baume, les loges, les Vieux-Prés, 9 km.

La Vue-des-Alpes, Tête-de-Ran, La Sagne, Les Ponts-de-Martel, 15 km.

La Vue-des-Alpes, Pertuis, les Bugnenets, 18 km. 500.

Tête-de-Ran, la Vue-des-Alpes et retour, 6 km.

La Vue-des-Alpes, Tête-de-Ran, La Sagne, les Entre-deux-Monts, la Chaux- du-Milieu, la Brévine, les Cernets, 49 km.

La Vue-des-Alpes, Tête-de-Ran, la Tourne, Les Ponts-de-Martel, La Brévine, les Cernets, 54 km.

● La Chaux-de-Fonds

La Sombaille, les Rochettes, loïpe du Valanvron, 12 km.

La Sombaille, la Ferme-Modèle, 8 km.

La Sombaille, le Valanvron, la Ferrière, 11 km. 500.

Les Foulets, le Mont-Jacques, Communal de La Sagne, les Entre-deux- Monts, 8 km.

Les Foulets, les Herses, les Entre-deux- Monts, 8 km.

Les Foulets, le Mont-Jacques, les Bénéciardes, Les Trembles, les Entre-deux-Monts, 7 km.500.

● La Brévine

La Brévine, le Cernil, les Cernets, 17 km.

La Brévine, Les Ponts-de-Martel, La Tourne, Tête-de-Ran, la Vue-des-Alpes, 37 km.

La Brévine, La Chaux-du-Milieu, les entre-deux-Monts, 17 km.

● Les Cernets

Les Cernets, Chincul-Dessous, le Bémont, La Brévine, 17 km.

Les Cernets, le Cernil, Les Bayards, Les Cernets-Verrières, 2 km. 500.

● Le Locle

Les Entre-deux-Monts, La Chaux-du- Milieu, La Brévine, 17 km.

Les Entre-deux-Monts, le Communal, les Foulets, 7 km.

La Grande-Joux, le Grand-Sommartel (circuit), 10 km.

Les Entre-deux-Monts, La Sagne, Tête- de-Ran, 10 km.

● Chaumont

Chaumont, la Combe, la Dame, la Métairie de l'Isle, 9 km. 500.

● Les Hauts-Geneveys

Les Hauts-Geneveys, la Vue-des-Alpes, 4 km.

Les Hauts-Geneveys, Tête-de-Ran, Mont-Racine, Les Hauts-Geneveys, 14 km. 500.

● Les Ponts-de-Martel

La Grande-Joux, La Brévine, 17 km.

Les Ponts-de-Martel, La Sagne, Tête- de-Ran, 12 km. 500.

Les Ponts-de-Martel, la Grande-Joux, Sommartel, Les Ponts-de-Martel, 16 km.

Eau Souffrée, Martel-Dernier, Bois-des- Lattes, Brot-Dessus, Eau Souffrée, les Petits-Ponts, Les Ponts-de-Martel, 14 km.

● La Sagne

La Sagne, le Communal, la Corbatière, La Sagne, 12 km.

La Sagne, le Communal, les Entre-deux-Monts, 5 km.

La Corbatière, La Sagne, Les Petits-Ponts et retour, 25 km.

● Les Bugnenets

Les Bugnenets, Pertuis, la Vue-des-Alpes, 16 km.

Les Bugnenets, la Combe-Mauley, pertuis, 6 km.

Les Bugnenets, Creux-Joly, les Quatre- Bornes, Derrière-Pertuis, 7 km.

Les Bugnenets, Creux-Joly, les Quatre- Bornes, Derrière-Pertuis, la Vue-des- Alpes, 16 km.

Les Bugnenets, les Pontins, Derrière- Pertuis, 7 km.

● Couvet

Le Couvent, le Soliat, le Creux-du-Van, 8 km.

Le Creux-du-Van, chez Amiet, le Couvent, 10 km.

Le Couvent, Chez-les-Favre, les Auberges, le Couvent, 15 km.

Le Couvent, les Auberges, le Couvent, 10 km. 500.

● Les Franches-Montagnes

Circuit des Genevez, 8 km.

Circuit de Montfaucon, 9 km.

Le Noirmont, les Barrières, Les Bois, 8,5 km.

Le Noirmont, le Peu-Péquignot, Les Breuleux, 8 km.

Saint-Brais, Montfaucon, 8 km.

La Ferrière, les Breuleux, 12 km. 500.

Saignelégier, La Theurre, Les Reussilles, 9 km.

● Jura bernois

La Ferrière, les Breuleux, 12 km. 500.

Circuit de Mont-Soleil, 10 km.

Circuit du Haut des Bisses, Tramelan, 9 km.

Circuit des Pontins, 12 et 6 km.

Pierre-Pertuis, La Ferrière, 25 km.

Mont-Crosin, Mont-Soleil, 13 km.

Mont-Soleil, la Ferrière, 8 km.

Ces pages paraissent dans les deux quotidiens neuchâtelois

sport d'hiver

TÉLÉSKIS LA CORBATIÈRE – LA ROCHE-AUX-CROCS

ABONNEMENTS DE SAISON

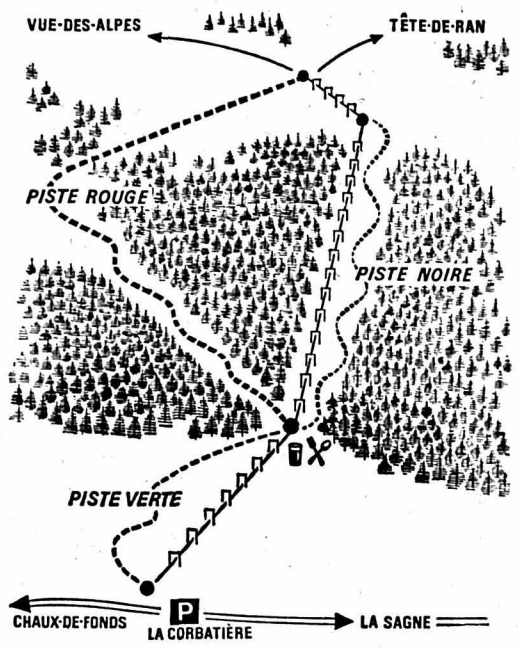

En vente chez:
A. Matthey, chef d'exploitation, La Corbatière, tél. 039/23 04 00, ou à la caisse

27 et 28 décembre

JOURNÉES GRATUITES

pour tous les enfants jusqu'à 15 ans

CARTE JOURNALIÈRE

y compris week-end

Fonctionne tous les jours - Accès facile par chemin de fer

Téléski Le Locle-Sommartel SA

Longueur de l'installation: 755 m., capacité 900 pers/h.

Station de départ: La Combe-Jeanneret
Tél. 039/31 68 88

Ouverture

Mercredi et vendredi: 12 h. 30 à 16 h. 30
Samedi et dimanche: 9 h. à 16 h. 30

Ouvert tous les jours du 23.12.83 au 2.1.84

Tarifs saison 1983-1984

	Adultes	Enfant
Montée simple	2.-	1.-
Carte matinée (9 h. à 13 h.)	8.-	4.-
Carte après-midi (12 h. 30-16 h. 30)	8.-	4.-
Carte journée (9 h. à 16 h. 30)	12.-	6.-
Abonnement de saison	90.-	45.-
Abonnement de saison famille:	180.- (2 enfants)	
enfant supplémentaire		20.-

Téléski de La Jaluse

Ouverture

Du lundi au vendredi: de 14 h. à 17 h.
soir de 19 h. 30 à 21 h. 30

Le samedi: matin de 10 h. à 12 h.
apr.-midi de 13 h. 30 à 17 h.
soir de 19 h. 30 à 21 h. 30

Le dimanche: matin de 10 h. à 12 h.
apr.-midi de 13 h. 30 à 17 h.
soir fermé.

RÉPONDEUR AUTOMATIQUE

bulletin d'enneigement et état des pistes

Tél. 039/31 85 35

Piste nordique
Franches-Montagnes

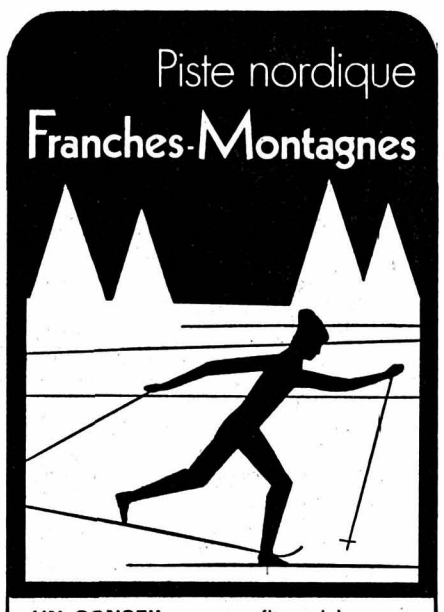

UN CONSEIL pour profitez pleinement de votre randonnée à ski!

Evitez les tracas du verglas et les présages du parcage en utilisant les transports publics.

C'est simple! Passez à votre gare et demandez l'horaire et le billet spécial.

Renseignements et prospectus

CHEMINS DE FER DU JURA

2710 Tavannes ✆ (032) 91 27 45

L'IMPARTIAL

ski pour tous

Il y a trop d'accidents de ski

On estime à un million huit cent mille personnes pratiquant le ski alpin dans notre pays. Or, il y a trop d'accidents sur les pistes et bientôt – oh ! malheur – il sera nécessaire de placer des interdictions sur les pistes, voire de limiter la vitesse à certains skieurs. La Caisse nationale suisse d'assurances accidents dépense annuellement 33,8 millions de francs pour les 50.000 accidents qui se produisent chaque saison. Autre perte: cela fait une dépense de 540 millions par an à l'économie nationale.

Raison pour laquelle une initiative commune, menée sous le signe: «les bons skieurs sont plus prévenants» va inviter les amateurs de ski alpin à mieux se comporter sur les pistes. Une campagne d'affichage et un emploi d'un demi-million de sets de tables seront les deux moyens utilisés cette saison par le Bureau suisse de prévention des accidents (BPA), l'Association suisse des entreprises de transports par câbles (ACS) et la Fédération suisse de ski (FSS). On espère ainsi réduire le nombre des accidents de ski et améliorer le comportement des usagers des 1750 installations de transports de notre pays.

Si dans la plupart des stations, les secouristes en cas d'accidents sont des employés des installations de remontées, dans les Montagnes neuchâteloises (le Jura aussi), le service de secours aux skieurs (SSS), est assuré par des gens bénévoles. Ainsi, il y a 45 ans se fondait à La Chaux-de-Fonds le Service de Secours aux Skieurs. Chaque week-end, les patrouilleurs assurent les premiers secours sur les pistes des sept principaux téléskis du Jura neuchâtelois. Aujourd'hui, l'effectif du SSS est de 40 membres bénévoles et l'on compte trente postes de secours équipés. (photo Impar-Charrère)

Bien que les blessures aux extrémités inférieures continuent de représenter un peu moins de la moitié des accidents de ski, une augmentation importante des blessures des articulations a marqué ces dernières années. En revanche, une baisse des fractures des jambes a été constatée. Malheureusement et selon le médecin de la Fédération suisse de ski, M. P. Segantini, vingt-quatre cas mortels et d'invalidité durables dus aux accidents de ski sont à déplorer chaque saison. Le nombre des accidents à la tête, quant à lui, continue fortement d'augmenter.

Pour éviter de tels accidents deux conseils sont donnés. D'une part, il faudrait renoncer à une planification démesurée des pistes invitant le skieur à la vitesse et, d'autre part, la publicité devrait mettre l'accent sur les articles de sport et non sur la griserie de la vitesse. Ce ne sera que de cette façon que l'on évitera l'introduction de mesures, telles que: signaux de circulation, obligation de porter le casque et création d'une «police des pistes». Il faut bien admettre que de telles mesures seraient mal venues et enlèveraient tout le charme à la pratique du ski.

LES RÈGLES DU SKIEUR

- **Ne mettre personne en danger, ni porter préjudice à autrui.**
- **Adapter sa manière de skier et sa vitesse à ses aptitudes et aux conditions du moment**
- **Respecter la trajectoire des skieurs qui précèdent.**
- **Laisser suffisamment d'espace en dépassant.**
- **Avant de pénétrer sur une piste ou en la traversant: regarder vers l'amont.**
- **Ne stationner qu'en bordure de la piste ou à des endroits dégagés.**
- **Ne monter ou descendre à pied qu'en bordure de la piste.**
- **Respecter balisage et signaux.**
- **En cas d'accident: porter secours et aviser le service de sauvetage.**
- **Responsable, victime ou témoin d'un accident: donner son identité.**

R. Déruns

Pour la sauvegarde des itinéraires de randonnée

Piétons et cavaliers:

Ne marchez pas sur les loipes et itinéraires de ski de randonnée. Vous détruisez les traces et vous irritez les fondeurs et randonneurs.

Chiens:

Utilisez pour vous promener avec votre chien les loipes spécialement préparées pour eux; là où elles font défaut, empruntez un chemin pédestre.

Skieurs chaussés de ski de descente ou pour tours à ski:

Vos skis larges détruisent la trace. Goûtez aux plaisirs de la randonnée, mais avec des skis de fond. Pourquoi ne pas en faire l'essai en les louant d'abord ?

Les 10 règles sur la trace de fond

1. Egards

Prends égard à ceux qui sont moins bien exercés, ne sois un obstacle ou un danger pour personne.

2. Signalisation et direction de marche

Veille aux signaux et indications. Suis toujours la piste dans le sens de la signalisation.

3. Choix de la trace

Une entrée et une sortie correctes ménagent la trace. Tiens toi à la circulation à droite. Lors de traces parallèles, le skieur le plus lent adopte celle de droite.

4. Dépassement

S'il n'y a qu'une trace, le dépassement se fait à gauche, à côté de la trace. En cas de double trace, utilise celle de gauche pour dépasser.

5. Circulation à contre-voie

Dans ce cas (fondeur sur la même trace venant de la direction opposée), évite-le vers la droite.

6. Bâtons

Lorsque tu dépasses, es dépassé ou bien croises un autre skieur, tiens les bâtons serrés le long du corps pour n'être un danger pour personne.

7. Vitesse

Adapte la vitesse, lors de passages en descente, à la configuration du terrain, à la visibilité et à tes capacités.

8. Libre passage sur la trace

Reprends le souffle et discute à côté de la trace. En cas de chute, fais ton possible pour te mettre en sécurité à côté de la trace.

9. Secours

Tu es moralement obligé de venir à l'aide lors d'accidents sur la trace. Chacun doit faire connaître son identité, qu'il soit directement concerné ou témoin, responsable au non.

10. Déchets

Les fondeurs ou randonneurs ne laissent aucun déchet sur la trace et sur le terrain.

Dans un décor hivernal

Qui n'a pas, sur la neige, parcouru les crêtes, les plateaux et les vallées des Montagnes neuchâteloises n'a certes pas épuisé les ressources de ce pays.

Pour les uns, qui ont choisi d'y vivre, au froid mais au soleil, c'est une évidence. Pour les autres, qui ont préféré les rivages du Littoral, c'est presque une question de foi, car il en faut lorsqu'on est sous ou dans le brouillard pour imaginer les splendeurs du paysage «au-dessus».

Et pourtant c'est si proche. Il n'y a pas de ville ou de village dans le canton d'où la voiture ne nous mène à la cote 1200 en moins d'un quart d'heure. Et s'il arrive bien sûr que là aussi le ciel soit couvert (il faut bien qu'il le soit de temps en temps pour nous amener de la neige), celui qui émerge de la nappe opaque à La Vue-des-Alpes, à La Tourne, à Chaumont, aux Bugnenets, au Couvent, ailleurs encore, est le plus souvent comblé.

Balade à pied sur les chemins ouverts jusqu'aux fermes reculées des hauts plateaux; ou, pourquoi pas, aventure avec des «raquettes» en haute neige et sur les pentes boisées difficilement accessibles autrement.

Randonnée à ski en toute liberté, soit à travers les vastes espaces de neige vierge, où l'on est tout à la joie de faire «sa» trace, soit en suivant un itinéraire jalonné de piquets jaunes, où d'autres ont déjà passé, mais où les rencontres sont si occasionnelles qu'elles forcent presque à s'arrêter pour échanger quelques mots.

Ou enfin, sortie à ski de fond, course, sans courir, mais simplement en glissant à tout allure 5, 10, 20 km durant, pratiquement sans effort, ou plus exactement en alternant l'effort, sur les lattes légères, le long de traces préparées.

C'est dire la variété des possibilités qu'offre notre Jura à celui qui aime les espaces et le grand air et qui sait à quel point le paysage hivernal est régénérateur pour nos yeux, pour les poumons et pour l'esprit.

Mais où faut-il aller ?
N'importe où, pratiquement !

Chaque fois que la route passe une crête, il y a une piste qui part à droite et une à gauche, ou des indications pour la rejoindre.

Et dans chacune des hautes vallées, où l'on peut souvent se rendre par le rail (La Sagne, les Ponts-de-Martel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et plusieurs localités des Franches-Montagnes), les traces partent du village, ou même de la gare, ou peuvent être rejointes à peu de distance.

Partout existent des possibilités de se ravitailler dans les auberges de campagne, voire d'y passer la nuit, si, par exemple, on a entrepris la «Transjurane», cette expédition qui vous fait longer les crêtes et les dépressions jurassiennes du canton de Soleure au Pays de Vaud.

Douze centres, dans le canton de Neuchâtel, se disputent la visite des Neuchâtelois et de leurs hôtes, et s'emploient à leur rendre le séjour ou le passage agréable:

– Tête-de-Ran qui fait preuve d'une vitalité renouvelée par l'installation de l'Ecole hôtelière et où toutes les installations (remontées mécaniques) sont à portée immédiate.

– La Vue-des-Alpes, où une Ecole de ski dispense ses cours.

– La Sagne, dont les pistes, imperceptible et interminable descente depuis la Corbatière, sont aussi longues que les villages, sans parler bien sûr du célèbre Communal.

– Les Ponts-de-Martel, où l'on arrive de La Tourne en faisant le tour du fameux Bois des Lattes.

– Le Couvent, sur Couvet, d'où l'on peut, hors du monde, gagner le Creux-du-Van ou les Rasses.

– La Côte-aux-Fées, dont les pistes, qu'il faut découvrir, mènent au-delà des frontières.

– Les Cernets, sur Les Verrières, haut-lieu des fondeurs, où les forêts que l'on traverse semblent encore inexplorées.

– La Brévine, où l'on a le choix entre la vallée infinie (avec ses admirables fermes) et les contreforts du Cerneux-Péquignot ou du Cernil.

– Le Locle, où tous les alentours, aux quatre points cardinaux, sont skiables.

– La Chaux-de-Fonds, qui entretient avec soin plusieurs réseaux, proches de la ville ou plus sauvages, et d'où l'on peut gagner les Franches-Montagnes.

– Les Bugnenets, au fond du Val-de-Ruz, avec l'Ecole de ski, les remontées mécaniques, la «piste du soleil» et, pour les connaisseurs, celle de L'Echelette.

– Enfin, Chaumont, lien avec la crête de Chasseral, et d'où l'on redescend sur le chef-lieu.

Partout, on découvre des kilomètres de pistes préparées par les équipes locales: un ski-club, une association de développement, les travaux publics, voire un homme seul appuyé de quelques bonne volontés.

Si la responsabilité de l'accueil et de l'entretien des pistes incombe à ceux qui œuvrent sur place, il existe une association qui regroupe tous ceux qui entendent les soutenir, c'est l'Association neuchâteloise des skieurs de fond et de randonnée (ANSFR), qui compte plusieurs milliers de membres et dont on peut faire partie moyennant une cotisation bien modique (Fr. 20.– par année).

- Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Office neuchâtelois du tourisme (ONT), rue du Trésor 9, (Place des Halles–, 2001 Neuchâtel, tél, (038) 25 17 89.

Chaussures: nouvelle gamme 84

Plaisir et confiance dans le ski de piste. Une chaussure qui prévient fatigue et crampes. «Lange» lance une nouvelle gamme 84: le système «thermofit». C'est le premier dans le genre d'ajustement électronique qui offre autant de précision lors de la prise de carres et augmente ainsi la sensibilité dans la conduite des skis.

La semelle est moulée suivant le profil de la plante des pieds, garantissant une répartition idéale du poids du corps et des pressions sur toute la longueur du pied, du talon aux orteils.

Le fonctionnement de ce nouveau système est simple. Le corps de chauffe du matériau thermo-plastique placé à l'intérieur du chausson est branché sur une machine qui réchauffe la matière et la rend malléable. L'opération se fait dans le magasin de sport même et ne dure qu'une dizaine de minutes. Cheville, tendon d'Achille, plante des pieds sont désormais moulés selon la forme de chaque pied.

La chaussure (son corps de chauffe) est branchée sur une machine électronique qui va réchauffer la matière et la rendre malléable.

Meilleur contrôle du ski de fond

Révolution dans le ski de fond avec le soulier «Adidas» et la nouvelle fixation «Olympic 38». Ils seront d'ailleurs sérieusement mis à l'essai lors des Jeux olympiques à Sarajevo. Le soulier d'abord, avec une semelle en trois matières de dureté différentes et surtout une zone de flexion située exactement au point naturel du pied, ce qui évite une pression excessive sur le métatarse. Et encore, pour un meilleur contrôle du ski, des rainures transversales de la semelle (telles des roues dentées) et de la plaque de guidage de la fixation s'engrènent. De pair avec la rainure longitudinale continue de la semelle qui correspond parfaitement à l'arête de guidage et à la plaque du talon de la fixation, il en résulte un contact optimal du ski avec la chaussure.

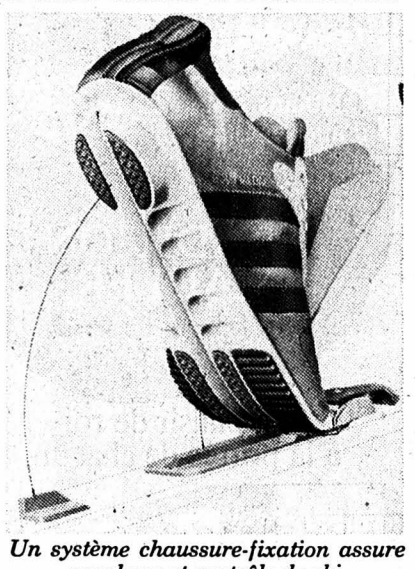

Un système chaussure-fixation assure souplesse et contrôle du ski.

Pour sa part, la fixation en matière synthétique est extrêmement légère et inoxydable. La plaque de guidage avec ses rainures et ses arêtes ainsi que la plaque du talon assurent un contrôle parfait et la docilité du ski.

Le ski de fond... sans limite d'âge. (photo Schneider)

meublorama

Bôle/NE *C'est moins cher !*
(près Gare CFF Boudry)

Le grand discount du meuble...

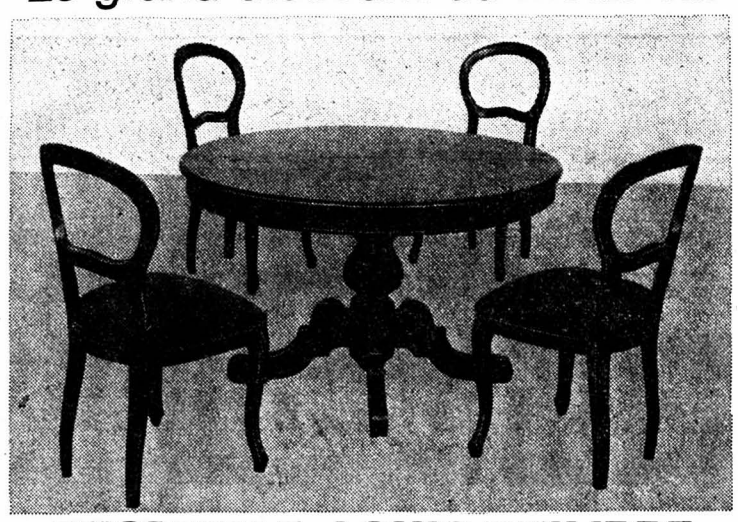

ENSEMBLE LOUIS-PHILIPPE

Table ronde à rallonge.
4 chaises recouvertes de magnifique velours bordeaux ou or
Prix super-discount Meublorama

795.-

87-2800

Vente directe du dépôt (8000 m²)
Sur désir, livraison à domicile moyennant supplément
Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30
Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama» **P Grand parking**

meublorama
Meubles-discount Bôle/NE (près Gare CFF Boudry)

T

Familles de Neuchâtel

Cherchez-vous une jeune fille au pair?

Nous pouvons vous proposer une jeune fille Suisse alémanique pour l'année prochaine.

Elle travaillera chez vous 24 à 28 heures par semaine. Pendant son temps libre, elle fréquentera des cours de français, culture générale et loisirs.

79-1026

Demandez sans engagement notre documentation au 031 25 76 96 ou 25 01 51 !

Sporting Garage Carrosserie
J.-F. STICH - Crêtets 90 - La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 26 44 26
Dépannage nuit et jour - Tél. (080) 22 43 84

AUDI 80 CL, 1297 cm³		31 200 km.	Fr. 10 700.–
AUDI 80 GLS, 1588 cm³	03/79		Fr. 9 300.–
AUDI 80 L, 1272 cm³	03/79		Fr. 8 400.–
AUDI 80 L, 1272 cm³		44 000 km.	Fr. 8 900.–
AUDI 100 CD-5E, 2144 cm³	07/81	12 000 km.	Fr. 17 400.–
AUDI 100 GL-5E, 2144 cm³	03/77	84 000 km.	Fr. 7 800.–
AUDI 100 L-Form. E, 1588 cm³		35 000 km.	Fr. 11 600.–
AUDI Coupé GT-5S, 115 cv.		32 000 km.	Fr. 15 900.–
AUDI Coupé GT-5E	03/83	13 000 km.	
GOLF GL, Master, 1272 cm³	12/82		Fr. 10 900.–
GOLF GLS, 1457 cm³	08/79		Fr. 8 200.–
GOLF GLS, 1588 cm³		57 500 km.	Fr. 6 800.–
JETTA GL, 1300 cm³		33 455 km.	Fr. 9 600.–
JETTA GL, 1588 cm³	12/82		Fr. 11 800.–
ALFA GTV Cpé, 2491 cm³	04/82		Fr. 19 400.–
FIAT 131 Racing, 1995 cm³	04/81		Fr. 9 500.–
FORD GRANADA 2,8 I LS	01/79		Fr. 10 500.–
MINI METRO S, 1272 cm³		11 900 km.	Fr. 8 900.–
PEUGEOT 305 SR, 1471 cm³		36 500 km.	Fr. 8 400.–
RENAULT 14 TS, 1218 cm³	05/79		Fr. 6 200.–
RENAULT 18 TL, break, 1397 cm³	03/80		Fr. 8 900.–
RENAULT 20 LS, 1994 cm³	09/80		Fr. 8 900.–
FORD ESCORT 1600 RSI	03/83		Fr. 18 200.–
SAAB 99 GL	08/79		Fr. 7 500.–

VOITURES AUTOMATIQUES

AUDI 80 LS, 1600 cm³	05/76	69 000 km.	Fr. 5 600.–
GOLF GL, 1457 cm³		14 400 km.	Fr. 11 800.–
FORD TAUNUS, 2000 cm³		70 400 km.	Fr. 5 400.–
PEUGEOT 504 Cpé, 1970 cm³		33 700 km.	Fr. 14 300.–
ROVER 3500		77 400 km.	Fr. 7 500.–

Visitez notre exposition, un très beau choix vous attend
Garantie - Expertise - Echange - Crédit
Ouvert jusqu'à 19 h. et le samedi jusqu'à 17 h. 96991

DU MORDANT.

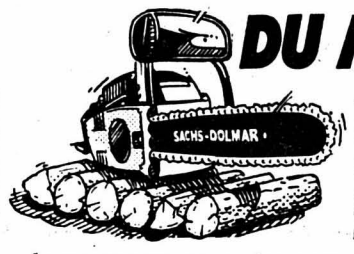

SACHS DOLMAR

ÉCORCEUSES ● TREUILS ● DÉCOUPEUSES
Chaînes pour toutes marques de tronçonneuses
Equipement complet pour bûcherons

Nos importations directes permettent une déduction de **10% + 5%** pour paiement comptant.

Livraison, service après-vente à domicile. Demander notre catalogue avec la liste de nos agents locaux.

MATÉRIEL FORESTIER
MAURICE JAQUET S.A.
MORRENS, ✆ 021/91 18 61
VALANGIN, ✆ 038/36 12 42
Agents régionaux:
R. Ballmer, LA CHAUX-DE-FONDS, ✆ (039) 22 35 04
F. Jaquet, FLEURIER, ✆ (038) 61 10 23
W. Noirjean, TRAMELAN, ✆ (032) 97 58 68
A. Dubois, MONTFAUCON, ✆ (039) 55 11 79
Nombreuses autres agences

83-7401

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

Fust
Le plus petit du monde

Lave-linge automatique
Kenwood Mini E
trouve sa place dans n'importe quelle salle de bain
- 2,7 kg de linge sec
- temps de lavage: 40–65 min. seulement
- Raccordable partout
- D'autres modèles étagés de toutes marques en stock
- Service Fust
- Livraison gratuite

Location, durée minimum 3 mois
Location **69.–** possibilité d'achat

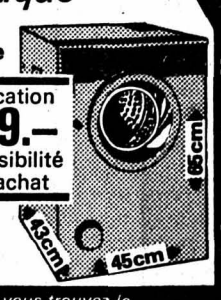

Garantie de prix: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs

Plus de 20 000 appareils électriques en stock

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Marin, Marin-Centre 038/33 48 48
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 42 succursales

05-2569

Fust

Electro-ménager
Mobilier de cuisines et salles de bain

des idées de MICASA...

au rayon « LUSTRERIE » où nous avons choisi pour vous ces lampes de table et de chevet : pieds en bronze patiné, abat-jour en chantoung couleur bambou

des articles de qualité approuvés par l'ASE, à des prix MIGROS

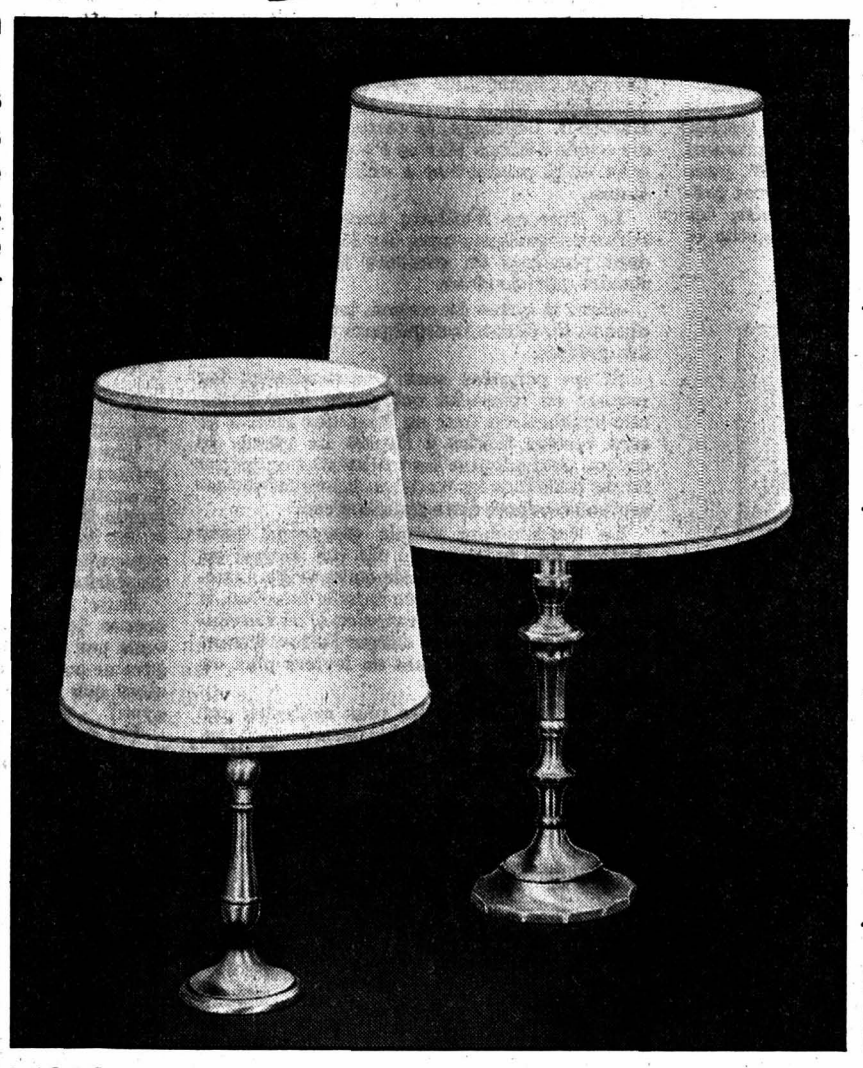

Lampes de table
haut. 60 cm
∅ 35 cm
58.–

haut. 43 cm
∅ 25 cm
38.–

même modèle
Lampe de chevet
haut. 31 cm
∅ 18 cm
33.–

les ampoules ne sont pas comprises dans les prix

En savoir plus M acheter mieux

Choisir des articles pourvus du cachet des 5 gages de sécurité, c'est être sûr de faire un bon achat. Cela vaut la peine de bien regarder.

5 GAGES DE SÉCURITÉ	
INFORMATION	✓
QUALITÉ ÉPROUVÉE	✓
PRIX MIGROS	✓
DROIT DE RESTITUTION	✓
GARANTIE	✓

MICASA vous propose également, au rayon «LUSTRERIE» un grand choix de lampes, lampadaires, lanternes, etc..., classiques, rustiques ou fantaisie. Vous n'aurez aucune peine à trouver la « chose » à offrir ou à vous faire offrir.

Oui, MIGROS l'a.

MICASA
transforme le logis en un chez-soi.

dans les Marchés MIGROS, La Chaux-de-Fonds et Le Locle

28-92

L'IMPARTIAL collections

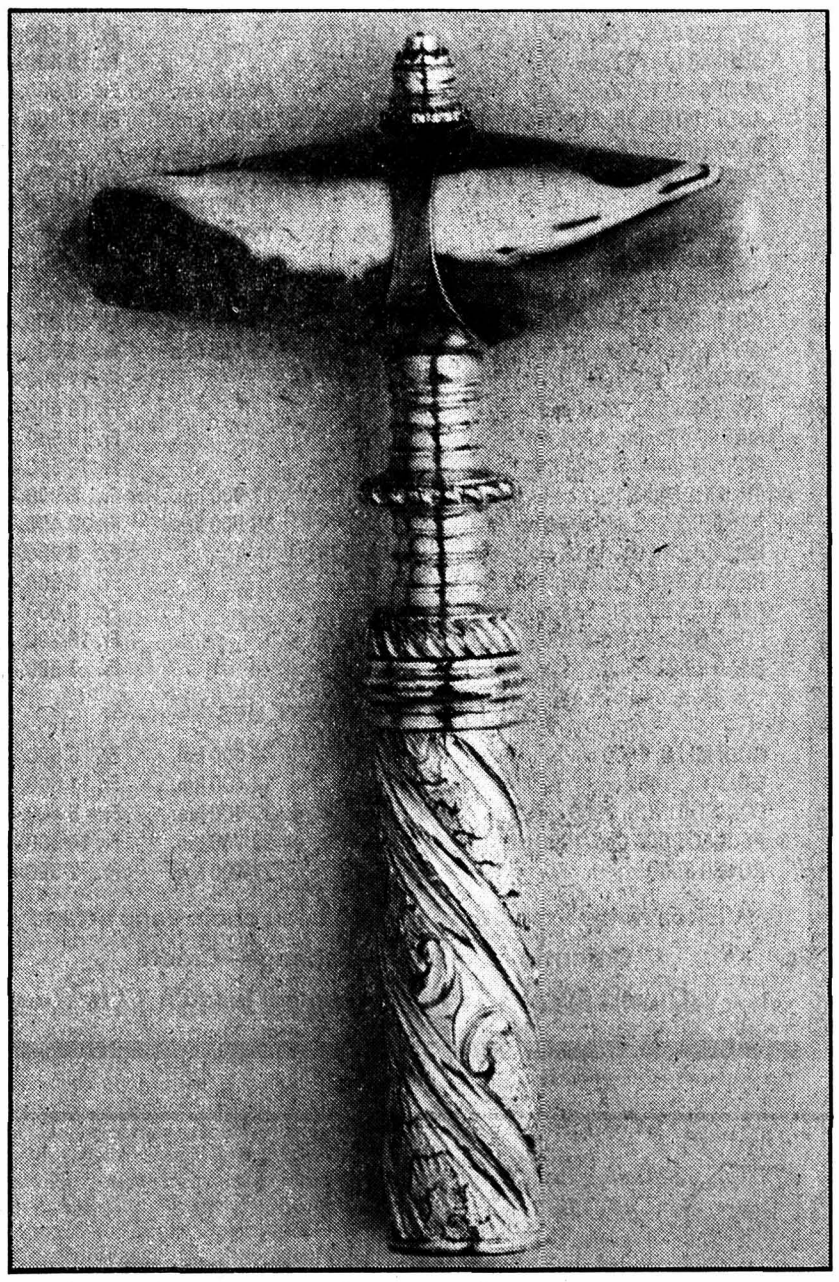

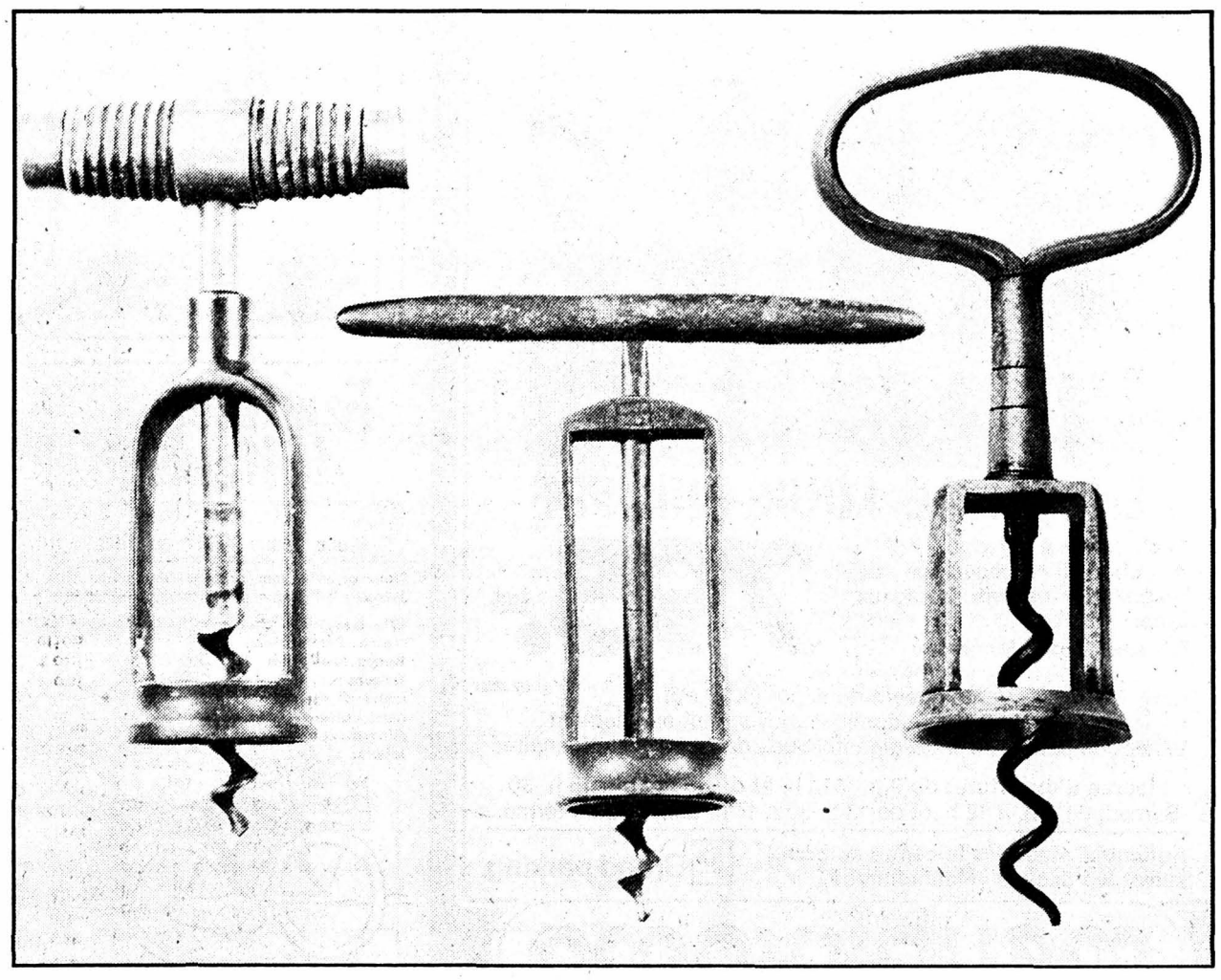

En haut: Un modèle français en vermeil avec poignée en agathe du XVIIIe siècle; des créations française, américaine et anglaise de la fin du XIXe. Au milieu à droite: En acier et datant du XVIIIe siècle, un tire-bouchon simple.
En bas: Un tire-bouchon à cage en acier travaillé; six tire-bouchons de poche du siècle passé; un instrument qui ressemble à un moulin à café avec sa manette en bois.

600 tire-bouchons dans un livre

Le tire-bouchon est souvent manié avec indifférence, toute l'attention de celui qui l'utilise portant sur la bouteille à déboucher.

Pourtant, cet instrument peut devenir une véritable œuvre d'art. Au cours des siècles, des artisans en ont fabriqués non seulement de formes et de grandeurs fort variées, mais ils les ont façonnés dans des matières précieuses, comme l'or, l'argent, l'ivoire, les embellissant encore de vermeil, d'agathe et autres émaux.

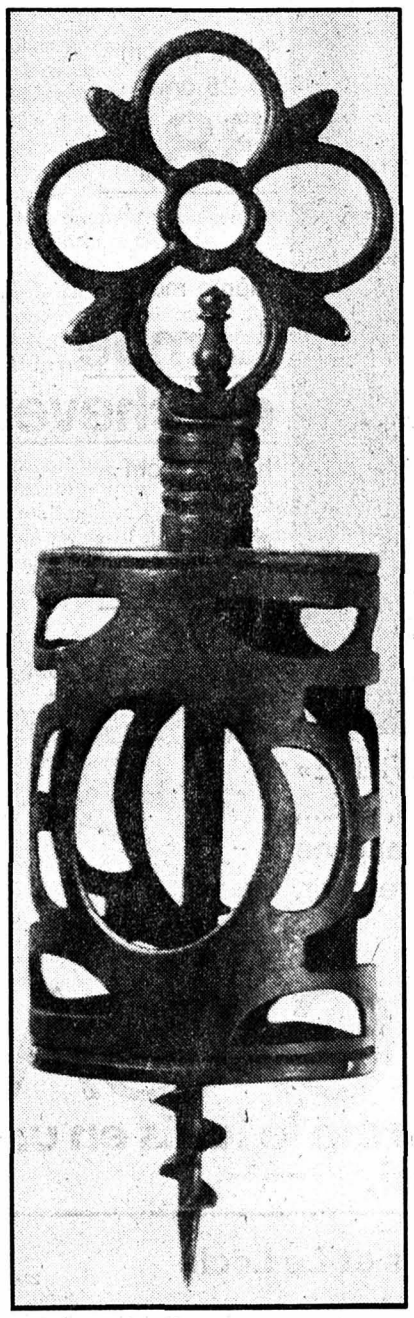

Le tire-bouchon a une histoire, ce qui peut paraître surprenant. Elle est relatée dans un ouvrage remarquable «600 tire-bouchons de collection», dû à Bernard-M. Watney et M. Homer-D. Babbidge, le texte français ayant été confié à Mmes Marine Pitoëff et Luce Wilquin et la production à «Edita SA» à Lausanne.

Le livre se feuillette tout d'abord avec curiosité, quelques-unes des 185 illustrations *dont plusieurs en couleurs faisant parfois* sourire, parfois rêver.

«*Sans la queue du cochon, pas de tire-bouchons*». Ce dicton bourguignon sert de départ à la préface.

Si les poignées sont personnalisées, les mèches en revanche ont gardé leur forme tire-bouchonnée tout au long des siècles et sont restées fidèles à l'acier. La queue de cochon peut adopter des vrilles plus ou moins larges mais tous les modèles classiques se ressemblent comme deux gouttes d'eau.

Le tire-bouchon simple comprend trois parties: une poignée, un fût (ou hampe ou tige) et une mèche torsadée ou en vrille. Lorsque *la mèche est enfoncée dans le bouchon*, il est parfois difficile de l'extraire. D'où l'invention de dispositifs pour alléger l'effort durant cette opération, systèmes de leviers plus ou moins sophistiqués.

Si les instruments les plus modestes ont l'honneur de cet ouvrage, les œuvres d'art ont une place importante. Une superbe collection hollandaise du XVIIIe siècle montre des tire-bouchons sculptés et ciselés, avec des médaillons incrustés, des animaux en vermeil, voire des pièces surprenantes, telle celle ornée d'un triton soufflant dans une trompette, la queue faisant office de sifflet.

On connaît les tire-bouchons qui font bon ménage avec les décapsuleurs, les lames d'un couteau; ils ont même été combinés avec des cure-pipes, un briquet et, comme le modèle présenté en Angleterre en 1878, avec une clef de voiture à cheval et un tasse-pipe. Ce qui donne à penser que les voyageurs savaient préparer leurs déplacements...

«600 tire-bouchons de collection»: un livre qui se lit comme un roman, qu'il s'agisse du chapitre réservé au tire-bouchon simple ou à l'objet d'art, aux inventions européennes ou américaines, aux instruments de poche ou de comptoir, aux nécessaires à tout faire.

Une invention est même annoncée: un instrument qui va être lancé prochainement sur le marché, qui s'inspire des techniques de pointe appliquées dans la recherche spatiale et les installations pétrolières et qui devra apparaître aux yeux du monde entier comme un objet venu des espaces intersidéraux !

Mais *restons sur terre et parcourons* encore le glossaire, fort instructif. Savez-vous par exemple que le tire-bouchon lévogyre ne peut être utilisé que par les gauchers, alors que les droitiers emploient le dextrogyre ?

Un conseil manque mais il va de soi: l'ouvrage se déguste en même temps qu'une bonne bouteille...
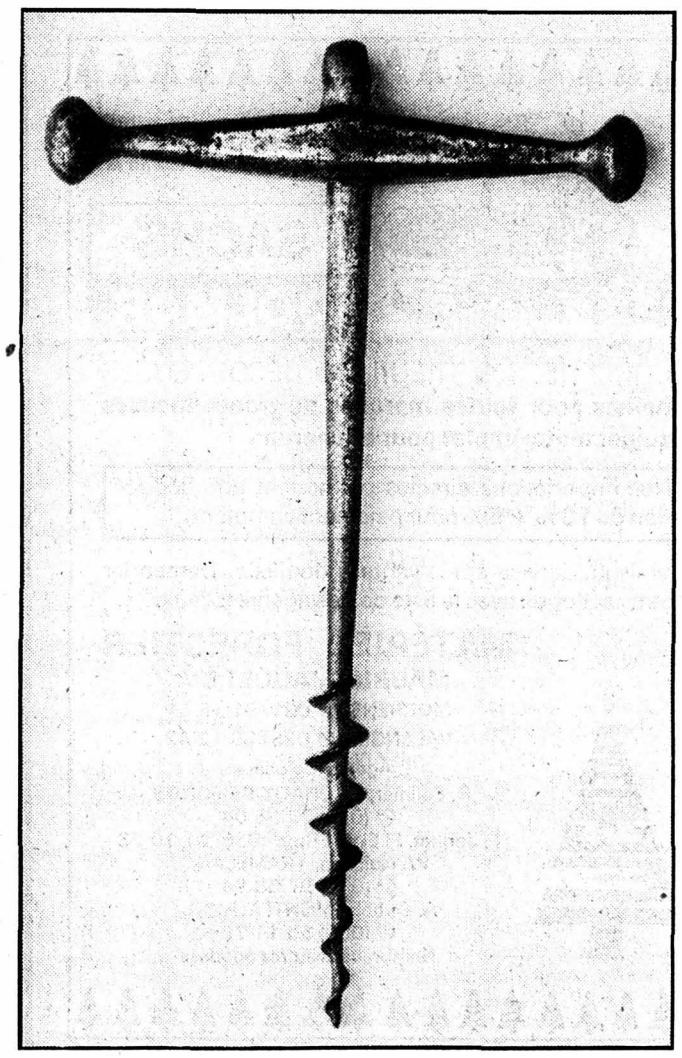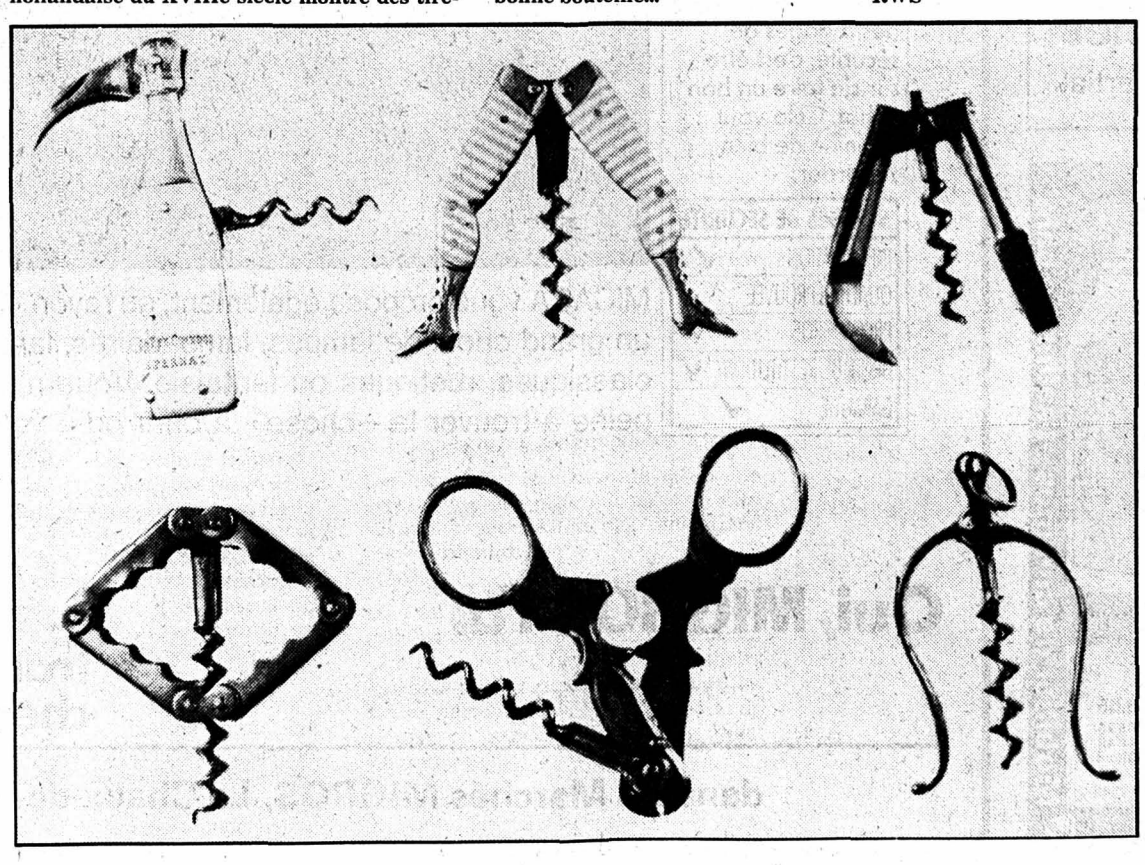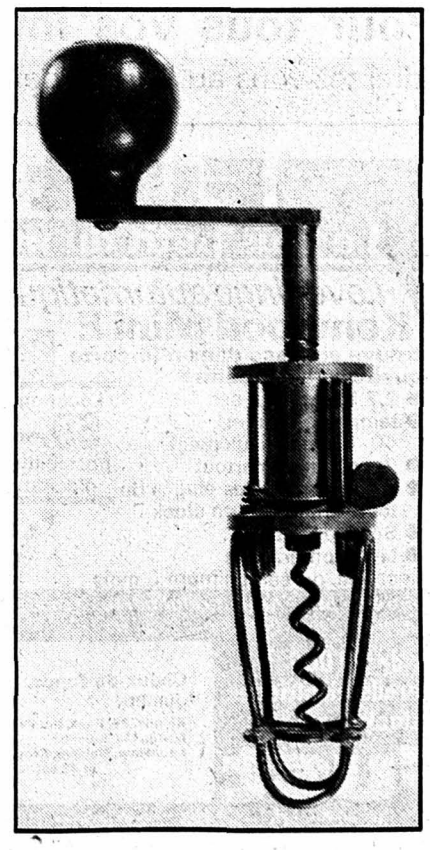
RWS